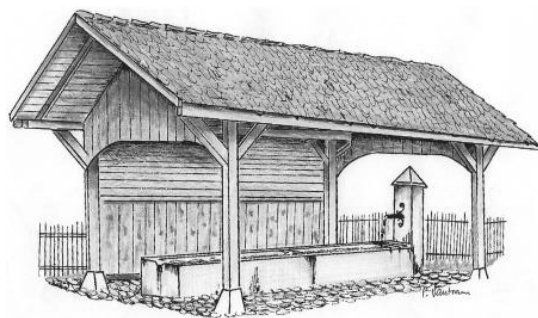




Mémoire de Confignon



Association des Intérêts de Confignon

Historique

1^{ère} édition, avril 2025

Lors de la séance de comité de **Mémoire de Confignon** du 13 octobre 2008, j'ai proposé de rédiger l'historique de l'Association des Intérêts de Confignon, dont je suis moi-même membre depuis 1972. Le comité a accepté cette initiative. Cet historique est destiné d'une part à être conservé aux archives de ladite Association et d'autre part à faire partie des dossiers de « **Mémoire de Confignon** ». Pour information, Mémoire de Confignon est une association qui a vu sa création en novembre 2006 et qui a pour but, selon ses statuts et avec l'aval des Autorités communales, de rechercher et répertorier tous les documents et objets pouvant avoir un intérêt historique.

On cite souvent l'Association des Intérêts de Confignon par l'abréviation **AIC**, et cette dénomination sera utilisée dans cet écrit.

PREAMBULE

Vous allez constater que certains passages sont un peu longs, principalement en ce qui concerne l'énumération des noms des sociétaires (admissions/démotions), mais je me mets à la place d'un lecteur ou d'une lectrice, qui en 2050 pourra constater que son grand-parent, voire son arrière-grand-parent faisait partie de l'Association.

Paul Vautravers

Creative Commons

Propriétaire : Mémoire de Confignon

Droits d'utilisateurs : Commercialisation interdite, modifications interdites



J'ai trouvé une première trace de la création de l'Association sous forme d'un « papillon » adressé à tous les ménages de Confignon. Voici le texte tel qu'il a été diffusé :

Confignon, décembre 1960

Communication aux habitants de la commune de Confignon.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

À la suite de l'augmentation constante de la population, les tâches attribuées au Conseil municipal sont par contre-coup toujours plus nombreuses.

Ce dernier a jugé bon de demander à quelques hommes de bonne volonté, pères de familles en particulier, de bien vouloir s'occuper de l'organisation des manifestations officielles, telles que l'Arbre de Noël, les Promotions, la cérémonie du 1^{er} août ou encore d'autres fêtes communales, qui jusqu'à présent étaient organisées par le Conseil municipal.

Par conséquent, pour répondre à cet appel, un groupement s'est constitué sous le nom des

Intérêts de Confignon

Un comité provisoire a été nommé, composé de Messieurs

Eugène BATAINS, Président

Jean OBERLI, Secrétaire

Gilbert JAGGI, Trésorier

Appuyé par une demi-douzaine de personnes présentes à la séance.

Ce comité invite, il va de soi, tous les habitants qui désirent se joindre à lui pour collaborer au bien de la Commune, à s'inscrire auprès de son président, Monsieur Batains.

Nous sommes certains de contribuer ainsi à la réussite de toutes manifestations sur le plan communal ; elles sont une tradition que nous devons maintenir et développer pour resserrer les liens d'amitié qui unissent les habitants du village et faciliter l'intégration des nouveaux venus au sein de notre communauté.

En espérant pouvoir compter, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, sur votre appui et votre entière sympathie, nous nous efforcerons de mériter votre confiance.

Le Comité provisoire.

Je déduis que, selon cet appel qui date de décembre 1960, la fondation de l'AIC est effective en 1961.

1960

Fête de Noël

Pour cette fête, les conseillers communaux passent de ménage en ménage pour collecter des dons qui seront utilisés pour confectionner des petits cadeaux pour les enfants de l'école, ainsi que de prendre les inscriptions de ceux qui ne sont pas encore scolarisés. Quelques membres de l'AIC organisent la fête et décorent le sapin. On compte à cette date au village, 200 ménages, dont 171 enfants (sans autre précision).

1961

Je peux affirmer sans grande erreur, que la fondation de l'Association date d'avril 1961. En effet, dans une lettre de Claude Ischer, secrétaire, datée du 14 avril 1962 et adressée à la Fédération Genevoise des Associations d'Intérêts, je trouve cette phrase :

En réponse à votre lettre du 9 février 1962, dont je vous remercie, je vous informe que les Intérêts de Confignon, âgés de douze mois et étant au début de leur expérience, etc.

Si d'autre part on tient compte du texte du papillon susmentionné, daté de décembre 1960, le comité provisoire était formé de :

Eugène BATAINS	Président
Jean OBERLI	Trésorier
Gilbert JAGGI	Secrétaire

Les membres suivants que l'on considère comme fondateurs sont :

Michel BORNAND, Hubert GRANGIER, André HÊCHE, André JAGGI, Simon OGET, Émile POLETTI et Gérard DUPONT.

Membres : Jean-Charles DUNAND, Claude ISCHER, François LANCOUD et Marcel MULLER.

À la fin de cette année 1961, Eugène BATAINS démissionne.

Il n'existe pas de procès-verbaux de ces premières séances.

L'association compte 13 membres

L'association ouvre un compte auprès de « la Caisse Raiffeisen ».

Promotions

Il n'y a aucun texte quant à l'organisation de cette fête, par contre un avis à la population dit ceci :

« La municipalité et les Intérêts de Confignon informent la population que, désirant l'associer à prendre congé de M. Joseph BERTHET, qui vient de quitter ses fonctions de maire, il sera organisé le : Dimanche 2 juillet prochain (Promotions) une petite manifestation. Un repas, dont les inscriptions seront prises très prochainement, sera servi à midi à l'Auberge communale pour le prix de Fr. 7.50 (vin et service compris).

La municipalité et les Intérêts de Confignon espèrent ainsi donner l'occasion à la population tout entière de témoigner sa reconnaissance à M. J. Berthet qui assumait avec tant de dévouement les fonctions de maire durant plus de 25 ans.

En raison de cette manifestation, la cérémonie des Promotions a été retardée d'une heure et aura par conséquent lieu à 16 heures à la salle de réunions.

On trouve une annotation en cette année 1961 et elle concerne uniquement **la fête de Noël**.

« Les conseillers communaux font la collecte pour cette manifestation ».

On dénombre au village, 206 ménages et 199 enfants, (sans autre précision).

Edmond Gander, historien, écrit : « En cette année 1961, les Intérêts de Confignon furent créés. Ce groupement se compose de citoyens dévoués, qui collaborent efficacement à la réussite des Promotions, du 1^{er} Août et de l'Arbre de Noël ».

1962

Dès cette date, les procès-verbaux des assemblées sont consignés par Claude Ischer, secrétaire.

ASSEMBLÉE du 23 mars

L'assemblée est ouverte par Gilbert JAGGI, Président.

Ce dernier demande lecture du dernier procès-verbal, mais celui-ci fait défaut ainsi que son rédacteur, Jean Oberli.

Élection du comité

Président :	Gilbert JAGGI
Vice-président :	Marcel MULLER
Secrétaire :	Claude ISCHER
Trésorier :	Michel BORNAND
Vice-trésorier :	Gérard DUPONT
Membre adjoint :	André HÊCHE

Admission de nouveaux membres :	Démissions :
Edouard BESSON	Hubert GRANGIER
Armand BRITSCHGI	André JAGGI
Jean PASQUETTAZ	
Jean SANDMEIER	

L'association compte 15 membres.

Le Président propose l'achat d'un mât et d'un drapeau, ainsi que de 150 mètres de guirlandes lumineuses. Après délibération, l'achat des guirlandes est reporté, car son financement serait trop onéreux pour la modeste « caisse » de la société.

L'assemblée décide de ne jamais prendre part aux affaires politiques.

M. François Lancoud propose d'organiser une ou deux soirées par année, mais par manque de liquidités, l'assemblée refuse cette proposition.

Il est décidé de faire imprimer des cartes pour les convocations, ainsi que d'acheter deux tampons encreurs avec l'inscription : **Intérêts de Confignon**

ASSEMBLÉE du 23 mai

Promotions

Comme l'année précédente, établissement d'une buvette et achat de petits pains pour le goûter des enfants. Organisation de jeux. Achat de 350 jouets par André Hêche. Voir pour une sonorisation de la place de fête, par Claude Ischer. Organisation des jeux pour les enfants.

Émile Poletti, adjoint du maire, signale l'urgence d'établir un budget, afin d'obtenir une participation financière de la part de la commune. Il fait remarquer que la base du mât des drapeaux a été mise en place. La commune a fait l'achat de 2 drapeaux pour ce mât et 3 autres pour l'entrée de la salle.

Il est décidé d'acheter 150 pots au prix de Fr. 1.50 pièce pour la fête du 1^{er} août, et que ceux-ci seront vendus au prix d'un franc. La soupe sera gratuite.

Il est à remarquer qu'on ne recherche pas de grands bénéfices, puisque les pots seront vendus à perte et qu'en plus on les remplira d'une soupe gratuite !!

ASSEMBLÉE du 13 juin

Suite à la décision d'organiser une sortie, il est décidé que chaque membre verse Fr. 2.- par mois pour son financement.

Michel Bornand est responsable de l'achat de 200 verres au prix de 15 à 20 centimes la pièce.

André Hêche a acheté 350 jouets pour le prix de Fr. 90.-

Le conseil municipal allouera une somme annuelle de Fr. 500.- à l'AIC

Pour préparer la soupe du 1^{er} août, la commune d'Avusy prêtera des chaudières.

Pour compléter le menu des promotions, des « **hodox !** » seront vendus au prix de Fr. 1.-

Un post-scriptum est venu s'ajouter à ce procès-verbal du 23 mai.

Par suite de la terrible tragédie du samedi 23 juin qui coûta la vie à la famille Thévenoz et Ursula Grosskoppf, le Conseil municipal demande aux Intérêts de Confignon d'annuler la partie récréative des promotions.

Explication :

La famille Thévenoz, habitant à Confignon, ainsi qu'Ursula (fille au pair) prend la route en voiture. À la hauteur de la plage du « Reposoir », son véhicule est percuté par une autre voiture. Le véhicule de la famille Thévenoz prend feu et tous les occupants sont carbonisés.

Cette tragédie a profondément marqué les habitants de Confignon, d'où l'avis précité.

Fête du 1^{er} août

Dans un papillon envoyé à tous les ménages je relève ce qui suit :

La municipalité et les Intérêts de Confignon convient la population à prendre part à la célébration de la fête du 1^{er} août qui aura lieu comme chaque année sur l'emplacement habituel de « Sur Beauvent » chemin de la Boule.

*...il est prévu **pour la première fois** dans notre commune, la distribution d'une soupe populaire qui sera servie, accompagnée de pains sandwiches, dans des pots souvenir commandés pour la circonstance. Chacun voudra bien apporter sa cuillère. Une buvette sera ouverte sur place.*

Les pots sont commandés à la poterie Knecht à Colovrex.

Note explicative : L'emplacement de fête au chemin de la Boule, jouissait d'une vue dégagée sur la plaine de l'Aire, d'où l'on pouvait voir les feux d'autres communes.

Plus tard, soit en 1970, l'emplacement sera aménagé, un cèdre y sera planté. Les enfants de l'école de cette époque écriront leurs noms sur des papiers qui seront introduits dans une bouteille cachetée, placée sous le centre de l'arbre.

ASSEMBLÉE du 5 novembre

Elle est consacrée à la préparation de la fête de Noël.

Le trésorier annonce un bénéfice de Fr. 220.- lors de la fête nationale.

Répartition des postes pour la manifestation. Claude Ischer tiendra le rôle de Chalande.

Le cornet cadeaux pour les enfants, au prix de Fr. 5,- se composera comme suit :

Fr. 3.- cadeaux, Fr. 0.90 chocolat, Fr. 0.50 pain d'épice, Fr. 0.25 orange, Fr. 0.15 cacahuètes et Fr. 0.20 le cornet.

Jean Sandmeier est chargé de fournir 3 plantes...et une boîte de cigares !!

La collecte auprès des ménages est prise en charge par les membres de l'Association.

ASSEMBLÉE du 5 décembre

Noël

Mise au point concernant les cadeaux et le nombre d'enfants :

Cadeaux : 18 éléphants, 70 jeux de plots, 40 pâtes à modeler, 50 poupées, 30 puzzles, 35 broderies et 30 avions pour le prix global de Fr. 728.15

Nombre d'enfants :	de 1 jour à 1 an :	Filles	8	Garçons	6
	1 an à 4 ans :	Filles	30	Garçons	31
	4 ans à 7 ans :	Filles	45	Garçons	35
	7 ans à 10 ans :	Filles	22	Garçons	23
	10 à 15 ans :	Filles	9	Garçons	18

1963

ASSEMBLÉE du 21 janvier

Le comité reste inchangé.

Admission de nouveaux membres :

André DESPLANDS

Georges RITTER.

L'association compte 17 membres.

Marcel Muller propose la pose d'un sapin de Noël sur la place. Proposition acceptée.

Émile Poletti se renseignera auprès des Intérêts d'Onex pour élaborer des statuts.

Le président propose des assemblées de comité, afin de limiter la réunion de tous les membres chaque fois qu'une décision devra être prise. Proposition acceptée.

Organisation d'une conférence de M. Geiger par François Lancoud. Elle est fixée au 26 février.

Prix d'entrée : Enfants, 70 centimes. Adultes, Fr. 2.50

15 février 1963

Lettre de François LANCOUD membre, à Hermann GEIGER

(Pour qui ne saurait pas qui était Hermann Geiger, je rappelle que ce personnage a développé les atterrissages et sauvetages en montagne au départ de Sion).

Cher ami,

Suite à nos différents entretiens concernant ta venue à Genève, je me permets de te confirmer les points suivants : La séance à laquelle tu as bien voulu participer aura lieu le mardi 26 février à 20h.30 à la salle communale de Confignon. L'Association des Intérêts te versera la somme de Fr. 300.- à titre de cachet, y compris les frais de déplacement.

...Enfin, je t'informe que l'Association se fait un plaisir de t'inviter à un petit repas qui aura lieu à l'Auberge communale etc.

Un post-scriptum est assez cocasse :

« Si tu viens par la route, Confignon se trouve sur la route de Lyon à 6 km de Genève. Par contre, si tu viens avec un avion, tu voudras bien m'indiquer où tu te poses et à quelle heure, afin que je puisse venir te chercher ».

Il eut été hasardeux de se poser dans un champ à Confignon !

Une affiche grand format concernant cette manifestation figure dans le classeur de la correspondance de l'Association.

21 mars 1963

Lettre de M. Joseph BERTHET, à M. Gilbert JAGGI, Président de l'AIC

Monsieur le Président,

Je tiens à vous remercier encore pour toute l'obligeance des membres de votre société à l'occasion de ma conférence d'hier. Je vois de plus en plus combien votre groupement est nécessaire pour l'organisation des manifestations communales.

Veuillez s.v.p. transmettre mes vifs remerciements à ceux qui m'ont rendu service et croire, Monsieur le Président à ma vive gratitude.

Cette missive montre à quel point l'ancien maire reconnaît l'importance de l'Association.

ASSEMBLÉE du 27 mai

Lecture de la lettre de remerciements de M. Joseph Berthet.

Dans le rapport des vérificateurs des comptes, signé Emile Poletti et André Hêche, on trouve la remarque suivante :

En outre, il a été trouvé plusieurs factures de consommation, dont une particulièrement importante au montant de Fr. 90.- concernant une collation prise par une partie des membres des Intérêts, après la manifestation du 1^{er} août 1962. De tels faits sont inadmissibles et ne doivent plus se renouveler. Notre association se

doit de posséder des membres dévoués et désintéressés. Seule, la majorité des membres présents lors d'une assemblée peut décider, à l'occasion, qu'une verrée soit offerte.

Promotions

Dans l'attribution des postes on lit que Marcel Muller et Gérard Dupont sont responsables de trouver un âne pour promener les enfants autour des bâtiments !

Anecdote : Marcel et Gérard ont trouvé un âne à Soral et ils sont allés le chercher. Sur le chemin du retour, ils ont décidé de boire un verre à Lully. Lorsqu'ils sont ressortis du bistro, l'âne s'était détaché ou avait été détaché et il était retourné seul à Soral !

Fête du 1^{er} août

Les légumes récoltés auprès des maraîchers de la commune sont préparés dans la chambre à lessive du 4 Place de l'Eglise. Les membres et leurs épouses s'activent à cette préparation. On fait aussi une visite chez les cultivateurs pour s'approvisionner en bois et fascines qui alimenteront le feu de la fête.

Un papillon similaire à celui de l'année précédente rappelle que cette fête aura lieu au même endroit, soit au chemin de la Boule. La soupe sera servie dans le pot souvenir, (250 pots).

Le soir de la fête, le temps s'étant dégradé, on se replie rapidement du côté de l'Auberge pour déguster la soupe, en abandonnant tout le matériel sur place !

ASSEMBLÉE du 4 novembre

Dans un rapport intermédiaire du trésorier on lit :

Promotions : Déficit Fr. 71.70

1^{er} août : Bénéfice Fr. 58.50

Répartition des tâches pour fêter Noël.

Selon un modèle de statuts, André Hêche préparera un projet pour notre société.

Sortie

L'assemblée décide d'organiser une sortie annuelle accompagnée d'un souper. La date est fixée au samedi 14 décembre. Cette sortie se fera sous forme d'un rallye automobile dans le courant de l'après-midi, suivi d'un repas le soir. L'organisation de ce rallye et les frais du souper seront couverts par les cotisations des membres qui s'élèvent à Fr. 24,- par année et par membre.

Fête de Noël

278 ménages 255 enfants, dont 132 élèves et 123 petits.

C'est la première fois qu'un sapin extérieur est mis en place et décoré. Ce dernier est placé à l'extrémité du chemin sous le Clos, presque en face de l'entrée de l'école.

En collaboration avec le corps enseignant, des décors sont créés, ils sont placés dans la salle communale où la fête a lieu le dimanche après-midi. Distribution de cadeaux à tous les enfants.

Cette année-là, l'AIC obtient des locaux en sous-sol au 10 Place de l'Église pour déposer du matériel, ainsi qu'au N°4 de la même place. Edouard Besson et Marcel Muller sont responsables de ces locaux.

ASSEMBLÉE du 2 décembre

Les statuts de l'Association sont adoptés à l'unanimité ce 2 décembre.

Le Président demande de repousser la sortie au mois de février.



Il est créé un logo qui sera imprimé sur des T-shirts de couleur jaune. D'autre part, ce logo figurera comme entête sur le papier et les enveloppes.

1964

ASSEMBLÉE du 27 janvier

Renouvellement du comité

Président :	Gilbert JAGGI
Vice-président :	Marcel MULLER
Secrétaire :	Claude ISCHER
Vice-secrétaire :	Jean OBERLI
Trésorier :	Michel BORNAND
Vice-trésorier :	Gérard DUPONT
Membre adjoint :	André HÊCHE

Admission de nouveaux membres :

Jean-Jacques FOËX

Jean-Pierre VUILLEUMIER

L'association compte 19 membres.

Dans son rapport, le président relève que : « Les Promotions, ainsi que le fête du 1^{er} août se sont toutes deux déroulées... sous la pluie » !

L'AIC est sollicitée cette année pour participer aux festivités prévues pour commémorer le 150^{ème} anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Les membres participent aux festivités qui se déroulent à Onex. Le Conseil municipal a nommé Gilbert Jaggi,

commissaire et responsable des bals et divertissements, et François Lancoud, responsable des constructions.

ASSEMBLÉE du 11 juin

Fête du 1^{er} août

Il est décidé d'acheter 350 pots, avec cette année, cette inscription :

« 1^{er} août 1964 Confignon »

Sur le papillon, il est décidé d'imprimer le texte suivant :

La municipalité et les Intérêts de Confignon convient la population à prendre part à la célébration de la fête qui aura lieu cette année sur l'emplacement de fête, à côté de la salle communale. Une soupe populaire sera servie, etc ».

Divers : Marcel Muller propose un souper communal. Cette proposition est acceptée et sera remise à l'ordre du jour lors d'une prochaine assemblée.

ASSEMBLÉE du 6 juillet

1^{er} août

La fête aura lieu à côté de la salle communale.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 7 septembre

Il est resté 90 pots invendus au 1^{er} août.

Claude Ischer demande un crédit de Fr. 550.- qui lui est accordé pour achat de guirlandes électriques et autre matériel de décoration pour le sapin de Noël.

ASSEMBLÉE du 5 octobre

Fête de Noël

300 ménages. 276 enfants, dont 133 élèves et 143 petits.

La composition du cornet est la suivante : une tasse et une sous-tasse. En complément, du chocolat et quelques friandises.

Le Président prendra contact avec M. Charrière pour la fourniture du sapin.

La proposition de Marcel Muller pour l'organisation du souper communal est encore renvoyée !

ASSEMBLÉE du 23 novembre

Fête de Noël

Allocution de Monsieur le maire

Pièce d'environ 45 min.

Chants et poésies, environ 10 min.

Allocution de Mr. Le Pasteur

Chants et poésies, environ 10 min.

Allocution de Mr. Le Curé

Chalande.

Ce programme est accepté.

Il est établi la liste des membres qui seront chargés de faire la collecte dans le village.

1965

ASSEMBLÉE du 25 janvier

Le Président retrace les activités qui ont eu lieu en 1964.

14 mars : Visite du musée de l'Automobile, visite de l'exposition du projet de la traversée de la rade et souper à Gilly, France.

24-25-26 avril : Participation à la kermesse d'Aigues Vertes au Palais des Expositions.

30 mai : À Onex, fête du 150^{ème} anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.
Fête des promotions, du 1^{er} août et de Noël.

Élection du comité

Président :	Gilbert JAGGI
Vice-président :	Marcel MULLER
Secrétaire :	Claude ISCHER
Vice-secrétaire :	Edouard BESSON
Trésorier :	André HÊCHE
Vice-trésorier :	Michel BORNAND
Membre adjoint :	Jean-Charles DUNAND
Économe :	Ed. BESSON

Admission de nouveaux membres : Démission :

Bernard BORNAND

Simon OGET

Bernard MALLET

Gérard DUPONT

William RUPP

Armand BRITSCHGI

Jean PASQUETTAZ

L'association compte 18 membres

Divers

Correspondance : Radio-Lausanne propose à l'AIC de participer à l'émission « la Bonne Tranche ». Cette invitation est trop tardive, mais l'idée est retenue pour l'avenir.

« Le Petit Théâtre de Confignon » demande que l'AIC se charge de la mise en place de la salle ainsi que du bar, lors de leurs manifestations.

L'assemblée accepte, mais avec une certaine réticence.

Le secrétaire propose une sortie en car avec plongée en mésoscaphe, le samedi 6 mars. Cette proposition est acceptée. Elle sera organisée par Claude Ischer et Edouard Besson.

Commentaire :

La sortie a eu lieu, et les 51 participants sont descendus par 100 mètres de fond au large de Vidy. Prix de la sortie : Fr. 26.-

ASSEMBLÉE du 26 avril

Promotions

Voir le problème de l'âne !

Statuts

Quelques corrections sont proposées, et elles sont acceptées en partie seulement. Un point reste à revoir.

Propositions

Il ne sera commandé que 250 pots à soupe.

Il est décidé de ne plus s'occuper de la salle et du bar aux représentations du Petit Théâtre.

Le secrétaire a pris contact avec 6 compagnies aériennes pour un vol sur les Alpes pour le prix de Fr. 48.- par personne. Estimant ce prix trop élevé, l'assemblée refuse cette proposition.

Une lettre de « SWISSAIR », adressée à M. Claude Ischer précisait ce qui suit :

...C'est avec plaisir que nous vous indiquons les conditions dans lesquelles un vol de plaisance sur les Alpes pourrait être effectué. Etant donné le nombre élevé de participants, (80 à 90), il serait nécessaire de scinder le groupe en deux, seuls les avions du type Convair Métropolitain CV-440, de 44 places, pouvant survoler les Alpes à basse altitude...

Prix pour une heure : 2.100.-, pour une demi-heure 1.200.- Une heure permet de survoler le Mt. Blanc et les Alpes valaisannes, alors qu'une demi-heure se limite au Mt. Blanc...

L'excuse d'un membre qui ne sera pas présent pour la fête nationale est à relever :

Monsieur l'inatteignable Président. J'ai essayé de vous atteindre par téléphone depuis mercredi, hélas sans succès. Pour des raisons professionnelles, je dois me rendre en Valais vendredi et samedi. Je devais descendre ma belle-sœur de Verbier lundi matin à la 1^{ère} heure. J'avais arrangé mon programme de façon à partir à Verbier immédiatement après la fin de la fête du 1^{er} août. J'avoue ne pas avoir le courage de me taper une longue randonnée en Valais vendredi et samedi ; rentrer à Genève et faire un aller et retour dans la nuit de dimanche à lundi.

Je vous serai obligé d'excuser mon absence et je prie les autres membres de ne pas m'en vouloir, car vraiment le programme est un peu chargé.

Il aurait écrit simplement : « Je suis absent et m'en excuse », ça aurait suffi !

ASSEMBLÉE du 12 juillet

Fête du 1^{er} août

Le papillon précise que la fête sera célébrée sur la place communale, avec la soupe traditionnelle, mais en plus, hot-dogs et glaces.

C'est la première fois qu'on tire des feux d'artifices, responsables : Claude Ischer & Marcel Muller.

Le pacte de 1291 sera lu par une jeune fille, en la personne d'Agnès Frison.

François Lancoud se charge de faire livrer par la voirie, 20 tables et 40 bancs.

G. Dupont est responsable de l'emprunt des chaudières, et Jean Sandmeier du transport.
Correspondance : M. Duboule, président de la Fédération musicale de campagne, remercie la « sympathique équipe des Intérêts » pour le travail accompli lors de la fête des musiques des 12 et 13 juin.

ASSEMBLÉE du 8 novembre

Fête de Noël

Le sapin sera livré le 10 décembre. La Mairie autorise l'AIC à acheter le matériel nécessaire.

Répartition des tâches.

ASSEMBLÉE du 6 décembre

Fête de Noël

287 ménages 270 enfants, dont 135 élèves et 135 petits.

La collecte a été faite, et a rapporté Fr. 2085.50

Programme par l'école.

Chalande par René Davet.

Le cornet comprendra : une serviette avec lien en bois, ainsi que des friandises.

Il sera offert des boîtes de chocolat aux maîtres et maîtresses.

Distribution : Dans les classes pour les élèves, et dans le hall de la salle pour les petits, sur présentation de la carte.

1966

ASSEMBLÉE du 2 février

Élection du comité

Président :	Gilbert JAGGI
Vice-président :	Marcel MULLER
Secrétaire :	Claude ISCHER
Vice-secrétaire :	Edouard BESSON
Trésorier :	André HÊCHE
Vice-trésorier :	Michel BORNAND
Membre adjoint :	Bernard BORNAND
Économe :	Ed. BESSON

Admission de nouveaux membres	Démission
John PERINO	Jean-Charles DUNAND
Serge WIDMER	Jean-Pierre VUILLEUMIER

L'association compte 19 membres

Propositions individuelles

Edouard Besson propose une sortie annuelle. Cette proposition est immédiatement acceptée par l'assemblée. Les membres Ed. Besson et M. Muller sont nommés, afin d'établir un programme avec souper à l'Auberge de Confignon.

Edouard Besson et Marcel Muller organisent rapidement une visite des Établissements MARTINI & ROSSI

Selon une lettre de confirmation, on lit ce qui suit :

Monsieur, nous accusons réception de votre lettre du 31 mars et vous confirmons la visite des membres de votre Société pour le samedi 16 avril 1966 à 15 heures. Nous avons pris note du nombre de participants, soit 17 personnes. À l'issue de la visite, nous aurons le plaisir de vous recevoir à notre MARTINI-CLUB.

Cette visite a été suivie d'un souper. En effet, une note du maire informe M. Gilbert Jaggi qu'il ne pourra pas participer au souper prévu le 16 avril.

ASSEMBLÉE du 14 juillet

Fête du 1^{er} août

Le papillon est le même que l'année précédente.

À relever : Prix d'achat des glaces : Sucette 30 ct. Gobelet 40 ct. Cornet « Pierrot » 70 ct.

Dans la répartition des postes, on relève : 250 pots à 1.50

En ce qui concerne les chaudières, il est noté : « chaudières à notre disposition pour Fr. 15.- », ce qui voudrait dire que l'AIC les emprunte ?

Anecdote :

En préparant les chaudières, on trouve dans leur fond, un restant de spaghettis secs et bien collés !

On trouve par contre une offre de la part de M. Léon Geinoz à Fribourg pour des chaudières en fonte, neuves. Elle apparaît en 1966 dans le classeur « correspondance ». Elle mentionne : Chaudière 80 litres, Fr. 350.- 100 litres Fr. 395.- 120 litres Fr. 455.-

On peut donc penser que l'achat s'est fait cette année-là, mais peut-être après la fête nationale.

Cet achat ne figure pas dans les comptes de l'A.I.C. De mémoire, on peut affirmer que c'est la Mairie qui a financé l'achat de 2 chaudières de 100 litres.

150^{ème} anniversaire du 11 septembre à Carouge

En effet, les Communes Réunies célèbrent à Carouge leur appartenance genevoise.

Le char de Confignon est préparé par la Jeunesse, le « Petit Théâtre » et les Intérêts. Le cortège a lieu le matin à 10h.00. Pour ce jour-là, la commune offre un cornet pique-nique à Fr. 6.- à chaque membre des sociétés suivantes : le Conseil, les Intérêts, la Jeunesse, les Pompiers et le Petit-Théâtre de Confignon.

Le char relate la rencontre à Confignon, de Jean-Jacques Rousseau avec le curé de Pontverre.

Fête de Noël

297 ménages 310 enfants, dont 156 élèves et 154 petits.

1967

ASSEMBLÉE du 16 février

Le comité est inchangé.

Il n'y a pas de nouveaux membres

Démissions :

Serge WIDMER

François LANCOUD

L'association compte 17 membres.

Sortie

Lors de l'assemblée du 16 février, la sortie annuelle est fixée au 18 mars. L'après-midi sera consacrée à la visite du barrage de Verbois, suivie d'un repas à l'Auberge de Confignon.

Monsieur le maire s'excuse de ne pas pouvoir participer à la visite, mais sera présent à 19h.30 pour le repas.

ASSEMBLÉE du 29 juin

La **fête du 1^{er} août** est organisée avec le même programme que l'année précédente.

Répartition des tâches. Achats de verres ordinaires, de verres à whisky, de serviettes en papier.

La **fête de Noël** est prévue le 17 décembre à 15h.00. Il est prévu de distribuer des cornets aux 350 enfants. La composition du cornet est la suivante : un linge, une lavette, chocolats et bonbons.

Prix du cornet FR. 6.-, soit un total de Fr. 2.100.-

319 ménages 350 enfants, dont 168 élèves et 182 petits.

1968

ASSEMBLÉE du 12 juin

Il me semble intéressant de relever ce qui suit, car l'appel lancé pour recruter de nouveaux membres a été bien entendu.

Admissions de nouveaux membres : Démissions :

André VUILLERMET

Bernard BORNAND

Blaise ROEHRICH

John PERINO

Marcel PYTHOUD

Pierre GUMPRECHT

L'association compte 19 membres

ASSEMBLÉE du 10 juillet

Fête du 1^{er} août

Le programme de la fête du 1^{er} août est encore une fois le même, mais je note quelques détails supplémentaires.

Organisation

Oberli : buvette et glaces. Roehrich : caisse. Muller : soupe, pain, pots et orchestre. Vuillermet : saucisses (citées pour la première fois). Desplands : hot-dogs. Mallet : bois. Besson : assiettes en carton et divers, moutarde : un bidon de 5 kg.

Le président annonce qu'un achat de 120 couverts en porcelaine a été effectué, et que la Mairie a alloué à l'AIC une somme de Fr. 600.- à cet effet.

Remarque : l'AIC utilise des ustensiles en verre et porcelaine, ce qui suppose un important travail de lavage et de remise en place !

Jean-Jacques Foëx et Claude Ischer qui viennent de se marier, reçoivent un service à liqueur.

Sortie

Elle a eu lieu, et le but est les Diablerets avec une montée jusqu'au glacier du même nom. Le repas de midi est pris au sommet, mais dans un épais brouillard.

ASSEMBLÉE du 6 novembre

1^{er} août

Lors de la fête, Marcel Muller est brûlé au visage en tirant des fusées, et c'est dans le classeur des comptes que j'ai retrouvé une trace de cet accident. En effet, Marcel se rend à la Polyclinique Universitaire. La facture datée du 1.08.68 mentionne : 1 consultation urgente et un rappel vaccin antitétanique. Facture de Fr. 19.80

Fête de Noël

Il est noté qu'il faut modifier et simplifier le programme, à condition que la Mairie soit d'accord.

La collecte est supprimée. À partir de cette date, c'est la « commune » qui prend en charge l'achat des cadeaux offerts aux enfants.

Cette année-là, on agrandit la salle communale sur ses arrières par des locaux qui abriteront : une buvette, une cuisine dotée d'un réfrigérateur, une salle pour les travaux manuels des écoles et réunions diverses, un petit local de matériel, mais surtout, et ce n'est pas un luxe, des toilettes dignes de ce nom pour « hommes et dames ».

1969

Un petit changement intervient dans la composition du comité, suite à la démission de Bernard Bornand, c'est Pierre Gumprecht qui est élu membre adjoint.

Comité

Président :	G. JAGGI
Vice-président :	M. MULLER
Trésorier :	A. HÊCHE

Vice-trésorier :	M. BORNAND
Secrétaire :	C. ISCHER
Vice-secrétaire	Ed. BESSON
Membres adjoint :	P. GUMPRECHT
Économe :	Ed. BESSON

Admission de nouveaux membres : Démission.

René JAGGI

Marcel PYTHOUD

Claude GRASSELLI

Jean-Jacques MORDASINI

L'association compte 21 membres

Suite à la fête de Noël 1968, un père de famille écrit ce qui suit, le 28 janvier 1969.

« Aux Messieurs des Intérêts de Confignon

Lors de la fête communale de Noël, vous avez fait distribuer avec des friandises, différentes brochures aux enfants. Nos fils de 5 et 7 ans ont apporté chacun des numéros de Mickey, de « Connaissance de l'Histoire » et Tout l'Univers ». En feuilletant ces dernières revues, nous avons été grandement surpris d'y découvrir des images évoquant des scènes d'une extrême violence et cruauté, en profonde désharmonie avec l'esprit de Noël.

Nous vous envoyons ici ces numéros et vous demandons dans l'intérêt des autres enfants de la commune, de choisir judicieusement les brochures que vous leur ferez distribuer dans l'avenir. Dans un temps où nos enfants sont tellement attirés et formés par les images (TV), il incombe aux adultes de faire un choix conscient et soucieux des valeurs éducatives.

Vous comprendrez certainement notre démarche en consultant vous-même les deux numéros en annexe. Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre organisation de la fête communale de Noël ».

ASSEMBLÉE du 3 mai

Promotions

Organisation de la fête et répartition des postes, sans détails importants.

178 élèves, 220 cornets.

L'AIC offre un prix (livre) aux meilleurs élèves.

ASSEMBLÉE du 2 juillet

Fête du 1^{er} août

Organisation et liste des responsables. On lit sous cette rubrique qu'on servira la soupe, comme d'habitude, (350 pots) des hot-dogs (300), saucisses (450) et glaces. Il sera installé 20 tables et 40 bancs.

ASSEMBLÉE du 17 novembre

Fête de Noël

Elle a lieu le 21 décembre à 15h.00

Programme mis sur pied par le corps enseignant et le « Petit Théâtre ». Chalande, René Davet.

185 élèves de l'école. Les cornets au nombre de 350 et à environ Fr. 5.- pièce, comprendront :

un bol, une assiette, 3 pommes, 2 mandarines, quelques cacahuètes et des journaux « Mickey »

Le sapin sera mis en place dans le préau de l'école, et non à l'extrémité du Chemin s/ le Clos.

1970

Remarque importante : il est décidé que le comité soit élu pour 2 ans.

ASSEMBLÉE du 26 janvier

Comité

Président : Gilbert JAGGI
Vice-président : Marcel MULLER
Trésorier : André HÊCHE
Vice-trésorier : Michel BORNAND
Secrétaire : André VUILLERMET
Vice-secrétaire : Édouard. BESSON
Membre adjoint : Pierre GUMPRECHT
Responsables du matériel : Marcel Muller & Edouard Besson
Claude Ischer démissionne de sa fonction de secrétaire.

Admission de nouveaux membres :
Marius PITTET & Antoine YERLY

L'association compte 23 membres.

Visite

Une visite de la pisciculture de Promentoux a lieu le samedi 14 mars
Le soir, repas à l'Auberge de Confignon.

Sortie

Si aucune note n'est écrite à ce sujet dans les procès-verbaux d'assemblée, je peux affirmer que la sortie a eu lieu. C'est dans le classeur des comptes que j'ai trouvé trace de cette journée.

On lit dans les comptes :

Sortie annuelle du 20 juin 1970

Participation des membres : 12 personnes à Fr. 48.- Fr 576.-

Participation de la caisse : par personne Fr. 44.75 Fr 537.-

Prix de la course : 1.112.80 Participation : Fr 1'113.-

Chaque sortie ou presque est marquée par un ou des faits qui sortent de l'ordinaire.

Un membre qui vient de faire l'achat d'un chapeau de cuir, se voit menacé de perdre ce dernier lancé hors du train. Il voyagera donc avec son galurin sous ses fesses !

Et si l'on s'en tient au texte de la lettre suivante, envoyée à Edouard Besson, on constate que la virée restera dans l'histoire.

« Albert Brülhart
Rue St-Antoine 8
Vevey

Vevey, le 26 juillet 1970

Monsieur,

Je dois d'abord m'excuser du retard apporté à la transmission de ce message, dû à un travail intense, étant seul dans mon commerce exploité à Vevey.

Bref, voilà de quoi il s'agit :

A la fin du mois dernier, j'étais en promenade dans la région de Montreux, plus précisément le long de la voie du M.O.B., à la recherche de champignons. Tout à coup, je trouvais une cravate. Étant très honnête, je m'empressais de la porter, le soir, à la gare de Montreux. Elle, la cravate donc, n'était pas dans un bel état. Or, l'employé (ces fonctionnaires ce sont tous les mêmes) me répondit que cet objet n'avait pas de valeur et que de toute façon il ne retrouverait jamais le propriétaire.

Voyez, comme ils sont !

Mais moi, étant très honnête et sérieux, quoi, un bon suisse si vous voulez, je fis une enquête très approfondie. De fil en aiguille, j'appris que la veille, une société avait fait le trajet de Gstaad à Montreux. Il faut, entre nous, que je vous dise que ladite société s'était particulièrement fait remarquer et que des riverains de la voie de chemin de fer s'étaient plaints à la direction du MOB sur le comportement de certains voyageurs du dernier wagon (bruit, objets jetés par les fenêtres, etc). C'est ce qui me fit poursuivre mes recherches, qui firent découvrir que votre société était celle qui avait voyagé la veille sur la ligne.

Il est bien entendu qu'il n'est pas question de vous demander le remboursement des frais que j'ai eu (lavage de la cravate, repassage, port, etc), mais comme j'aurai l'occasion de passer à Confignon où j'ai un très bon copain, je me ferai un plaisir de faire la connaissance du propriétaire de l'objet trouvé. Surtout ne m'envoyez pas de remerciements, ni l'adresse du malheureux détenteur de la cravate ; il a déjà eu suffisamment de difficultés pour donner des explications à sa femme, car, rentrer sans cravate à la maison, cela pourrait provoquer un cas de divorce, du moins une scène de ménage. Donc, si l'occasion se présente, je trinquerai volontiers avec votre infortuné sociétaire. Maintenant que j'ai rempli mon devoir, je me sens mieux.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous présente, Monsieur, mes civilités les plus respectueuses ».

Promotions

On n'y trouve aucun programme, si ce n'est les noms des responsables des postes.

1^{er} août

À part les noms des responsables, on trouve peu de renseignements sur la fête. La commande de marchandises précise ce qui suit :

400 « schublings », 100 saucisses de veau, 400 hot-dogs, 160 bières, 120 Pepsi-Cola, 90 limonades, 150 jus de fruit, 120 bouteilles de rouge et 80 de blanc.

400 pots souvenir, au prix d'achat de Fr. 1.50 pièce.

Le feu d'artifice coûte Fr. 495.-

ASSEMBLÉE du 3 novembre

Ne figure que l'ordre du jour, ainsi que la liste des membres présents, excusés ou absents.

Fête de Noël

Dimanche 20 décembre à 15h.00

Programme mis sur pied par le corps enseignant et le Petit Théâtre.

Vœux de Noël par le curé Kaelin

Chalande par René Davet

Environ 200 élèves à l'école. Commande de 350 cornets au prix de Fr. 5.-

Boîtes de chocolat pour les maîtres et maîtresses (9 boîtes)

Sapin extérieur, offert par M. Vaucher. Membres responsables de sa décoration : Rupp, Mallet, Jaggi R., Besson, Grasselli, Bornand et Mordasini.

Sapin de la salle : pas trop grand, environ 2 m.

Il est probable qu'André Vuillermet, secrétaire, n'ait pas pris de notes, car il faut se reporter en 1973 pour retrouver des écrits concernant les assemblées.

1971

ASSEMBLÉE du 27 janvier

Le comité est inchangé.

Admission de nouveaux membres. Démission,
Georges TOFFEL Émile POLETTI

L'association compte 23 membres

Sortie : date retenue, le samedi 27 mars 1971. Le soir, repas à l'Auberge.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 11 mai

Organisation des Promotions et du 1^{er} août. Il est nommé des responsables pour les commandes.

Souper à l'Auberge : Le comité propose que les membres participent au frais du repas pour la somme de Fr. 15.- par personne.

ASSEMBLÉE du 17 juin

Promotions

Il est nommé des responsables de postes. On lit que Gilbert Jaggi, président, achètera : 500 petites pièces et 250 paquets de « Sugus ».

C'est la première fois qu'un lâcher de ballons a lieu.

1^{er} août

Désignation des responsables de postes.

Des commentaires écrits probablement juste après la fête disent ce qui suit :

Coca :	8 caisses	131 vides	45 pleines
Arkina orange	6 caisses	123 vides	51 pleines
Sinalco	10 caisses	108 vides	41 pleines
Arkina citron	6 caisses	141 vides	30 pleines

Bières 16 caisses 134 vides 170 pleines
Vin blanc : manque (prix d'achat chez le producteur, Fr. 3.- la bouteille)
Vin rouge 10 pleines
(Boucherie de Confignon) 100 saucisses de veau et 100 schublings : tout liquidé
(Boucherie Waegell) 400 hot-dogs, tout est liquidé. 100 schublings, reste 30.
Pots, restent 5 ou 6, sur une commande de 400 pièces.
Moutarde, 6 kg manque. Pains, restent environ 15.
À prévoir pour 1972
Achat de 100 verres à vin et d'une machine à hot-dogs.

Arbre de Noël

Cornets : 360 pièces. Composition : une tasse, une sous-tasse, une assiette à dessert, 2 pommes, 2 oranges, cacahuètes et petits journaux.
9 boîtes de chocolat pour les corps enseignant.

ASSEMBLÉE du 22 novembre

Arbre de Noël

Répartition des postes : Remplissage des cornets le samedi 18 décembre, Chalande, voir René Davet. Le sapin extérieur sera garni le 11 décembre et dégarni le 8 janvier. Les prix du lâcher de ballons des promotions seront distribués le jour de la fête. La sortie aura lieu éventuellement le samedi 12 février.

1972

ASSEMBLÉE du 14 février

Élection du comité

Ce dernier reste inchangé pour les deux prochaines années.

Correspondance

Lecture d'une lettre de Maître Pierre Pillet, notaire, concernant la succession de M. Joseph Berthet. En effet, M. Berthet a légué en 1971, une somme de mille francs à l'Association. Ce don est soumis à des droits de succession qui s'élèvent à Fr. 190.-, et le comité a fait appel au notaire susmentionné pour tenter de réduire ces frais. Autant relater cette affaire maintenant, car l'épilogue n'aura lieu que fin novembre 1973. En effet, dans une lettre du notaire, datée du 1^{er} novembre 1973, on lit ce qui suit :

Je me réfère à l'avis que vous avez reçu en son temps de la Justice de Paix, vous informant du legs de M. Joseph Berthet en faveur de votre association, d'un montant de Fr. 1000.- Ce legs était passible de droits de succession. Je me suis employé à obtenir une réduction de ces droits.

Par arrêté du Conseil d'Etat du 15 août 1973, une réduction de 60% des droits a été accordée. En conséquence, je tiens à votre disposition la somme de Fr. 924.- dont ci-dessous le détail.

Legs de M. Berthet Fr. 1000.-

Droits de succession Fr. 190.-

Réduction de 60% Fr. 114.-, soit diminuée à Fr. 76.-

Solde en votre faveur : 924.-

Aucune trace de cette correspondance n'est relevée dans des procès-verbaux depuis sa lecture en assemblée du 14 février 1972. C'est dans un classeur intitulé « correspondance » que j'ai trouvé l'explication de cette affaire.

ASSEMBLÉE du 19 juin

Promotions

Le président décide que dès cette date, il est formé des commissions pour chaque poste, avec un responsable et un adjoint. S'en suit la liste des responsables et leurs attributions.

Goûter pour 250 enfants. Lâcher de ballons : environ 350.

De nombreux détails sans particularité sont notés dans le cahier que chacun peut consulter.

C'est la première fois, selon la correspondance classée, qu'une demande d'autorisation pour le lâcher de ballons est faite à l'aéroport.

C'est aussi la première participation, d'après un programme établi, que l'APEC, qui vient d'être créée sous le nom d'**Association des Parents d'Élèves de Confignon**, participe à la fête en organisant des jeux.

Sortie

André Vuillermet prendra contact avec les CFF pour l'organisation d'un voyage les 23 et 24 septembre 1972. Prix : Fr. 100.- par personne

ASSEMBLÉE du 24 juillet

1^{er} août

Désignation des responsables des postes. À relever que l'on dispose de **500 pots** facturés Fr. 1.80 et qu'il est noté qu'après la fête, **il n'en reste que 6**.

On lit aussi qu'un ajustement des quantités est évoqué. Trop de ceci, pas assez de cela ; ce souci est déjà d'actualité et se répètera encore et encore, puisqu'à ce jour (2022) il n'est toujours pas résolu !

Pour le feu d'artifice, Claude Ischer commande pour Fr. 610.- de matériel chez M. Antille. 20 tables et 40 bancs sont empruntés à la commune de Lancy.

LES MAIRES SE FONT SONNER LES CLOCHES !

Dans une lettre du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, on lit ceci :

Genève, le 14 juillet 1972

A Messieurs les maires du canton de Genève,

Sonnerie des cloches du 1^{er} août

Monsieur le maire,

Le peuple suisse s'apprête à commémorer notre fête nationale. Nous désirons, comme de coutume, que la sonnerie des cloches accompagne cette solennité.

Nous vous prions, en conséquence, d'intervenir auprès des Autorités paroissiales pour que les cloches des églises de votre commune sonnent le

Mardi 1^{er} août 1972 de 20 h. à 20h.15

Ce rappel est transmis à l'AIC par le bureau communal pour information.

ASSEMBLÉE du 11 septembre

Le secrétaire est absent, et il n'y a donc aucune note sur cette réunion !

Par contre, dans un classeur, j'ai retrouvé le programme de la sortie qui a eu lieu les 23 et 24 septembre. Organisée apparemment par André Vuillermet, en collaboration avec les CFF, elle a pour but, une excursion de deux jours à Kandersteg.

Départ le samedi à midi et retour le dimanche à 20h.30

Selon une annotation manuscrite au dos d'une feuille, je peux imaginer que les membres suivants y ont participé, soit :

M. Bornand, P. Gumprecht, M. Muller, Ed. Besson, M. Pittet, G. Jaggi, G. Toffel, J.-J Mordasini, G. Ritter et H. Slettenhaar.

Une autre annotation relève les prix suivants :

Thoune, buvette : Fr. 15.30 / Thoune bateau : Fr. 29.90 / Spiez buvette Fr. 8.- / Apéritif du soir Fr. 12.- / Repas du soir : Fr. 72.80 / Téléférique : Fr. 40.- / Lac d'Oeschinen Fr. 74.20 Repas midi : Fr. 60.30 / Boissons Fr. 23.30

Le retour se fait par Brigue, après avoir passé le tunnel du Lötschberg, puis retour à Genève.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 23 octobre

Contenu du cornet de Noël pour les enfants : 320 cornets contenant un linge, une lavette, pomme, oranges, cacahuètes et quelques journaux. Garniture du sapin extérieur, samedi 9 décembre à 08 h.

M. Pascal Ducimetière, maître principal, propose que la fête soit faite en deux parties. La question sera étudiée.

ASSEMBLÉE du 6 novembre

Admission de nouveaux membres	Démission
Maurice BERTHET	Jean OBERLI
Jean-Pierre CAMETTI	
Bernard CHICHE	
Roger ERARD	
Jean-Pierre FOËX	
Henri SLETTENHAAR	
Paul VAUTRAVERS	

L'association compte 29 membres

Fête de Noël

La fête aura lieu en deux parties : à 17h00 pour les enfantines et à 20h00 pour les primaires.

Chalande : voir M. René Davet.

Remise des récompenses du lâcher de ballons des promotions.

1973

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 8 janvier

Pour la fête du 1^{er} août, le comité demande à Claude Ischer que le feu d'artifice soit plus groupé et qu'on évite des fusées isolées. Claude Ischer qui avait proposé la venue du groupe des Vieux Grenadiers pour la fête nationale se voit refuser cette proposition. La raison est la suivante : les frais seront trop élevés, car les grenadiers souhaitent recevoir 1 pot de soupe, 1 hot-dog et la boisson.

*Commentaire personnel : ce n'est probablement pas la soupe et le hot-dog qui occasionneront une grosse dépense, mais bien ...**la boisson !***

Le comité propose d'acheter une machine à hot-dog (on en parle depuis longtemps) et à cet effet, il sera demandé une participation financière à la mairie.

ASSEMBLÉE du 5 février

Un seul changement intervient au sein du comité qui est réélu à cette date. Jean-Pierre Cametti est élu secrétaire. Il remplace André Vuillermet. Pas de nouveaux membres, ni de démission.

L'association compte 29 membres.

Je relève que je n'ai retrouvé aucun procès-verbal durant les trois ans où André Vuillermet a assumé cette fonction.

ASSEMBLÉE du 25 juin

Cette assemblée a pour but d'organiser les Promotions et la Fête nationale.

Il n'y a aucun commentaire, mis à part la « nomination » des responsables de postes.

Par contre, dans une lettre adressée à Claude Ischer par la « firme Hamberger » je relève ce qui suit, concernant la fête du 1^{er} août :

Feu d'artifice 1er août 1973

Monsieur,

Nous vous confirmons nos entretiens téléphoniques du 26 juin et 5 juillet et avons le plaisir de vous offrir notre programme comme suit :

1ère série Fr 176.75

2ème série Fr 219.-

3ème série Fr 361.65

Fr 757.40

Laissé à Fr 730.-

Il est commandé 450 pots à soupe au prix de Fr. 2.- pièce.

La Mairie a financé l'achat d'une machine à hot-dogs.

ASSEMBLÉE du 24 octobre

Désignation des membres qui seront responsables de postes pour la fête de Noël.

Lâcher de ballons des Promotions

27 étiquettes nous ont été retournées, la première de Pordenone Italie (500 km), la deuxième de Varese Italie (215 km), la troisième de Domodossola Italie (170 km) etc.

Fête de Noël

Le président informe l'assemblée que M. Pascal Ducimetière, maître principal, en accord avec les maîtres et maîtresses, a fait savoir que ces derniers n'auraient pas le temps d'organiser un spectacle, vu le programme chargé. En outre, le maître principal a proposé de supprimer les cornets cadeaux et de donner la contre-valeur au fond de cours de ski de l'école.

M. Muller demande si cette proposition a été faite par écrit. Le Président lui répond que non.

Paul Vautravers suggère d'organiser la fête à l'extérieur, proposition soutenue par Maurice Berthet.

Chalande viendrait avec son âne près du sapin pour distribuer les cadeaux aux petits. Il faudrait avertir les parents du manque d'enthousiasme du corps enseignant à participer à la fête. Il est en outre proposé d'envoyer un papillon tous ménages, pour information des nouvelles dispositions prises par les Intérêts.

Ces propositions sont acceptées.

Dans un autre classeur, j'ai retrouvé l'explication de ce changement de programme, car cette modification provoque une « petite tempête » dans le village.

L'origine de cette suite de malentendus a pour point de départ l'intention émise oralement par le corps enseignant de ne pas participer à la fête, en créant avec les élèves, un spectacle scénique, (chants et scénettes de circonstance).

Pour renforcer encore un peu plus le vent de la tempête, le Groupe Œcuménique de Bernex-Confignon se manifeste à propos d'un autre rituel concernant la fête de Noël.

On peut supposer que, vu la chronologie des faits, le groupe œcuménique n'était pas au courant de ce qui se mijotait du côté du corps enseignant, encore que ?

Voici les écrits qui figurent dans les archives de l'Association des Intérêts de Confignon.

"Il faut admettre que le corps enseignant se trouve pris entre deux feux. Les modifications apportées à l'enseignement obligent les maîtres et maîtresses à suivre des cours de recyclage. Pendant leur absence, ce sont des parents d'élèves qui prennent le relais en surveillant les classes.

Ce surplus de travail peut en partie justifier leur attitude, mais sûrement pas à refuser d'une manière aussi catégorique leur collaboration à la préparation de la fête de Noël."

Lettre du Groupe Œcuménique de Bernex-Confignon.

Bernex, Confignon, le 12 novembre 1973

Association des Intérêts de Confignon

Messieurs,

Lors de notre réunion du 29 octobre, nous en sommes venus à parler de Noël. Nous étions tous d'accord sur l'importance de souligner cette fête sur le plan scolaire et communal.

Nous souhaitons que ces séances dans nos deux communes de Bernex et de Confignon, revêtent toujours davantage le caractère d'une fête chrétienne. Si Noël n'est pas cela, pourquoi le célébrer ? Et si on le célèbre, c'est bien pour souligner la venue du Sauveur parmi nous.

Nous nous réjouissons tous chaque fois que cet événement est évoqué non seulement par le message du pasteur ou du prêtre, mais par les différentes productions interprétées et même créées avec aisance et goût par les enfants.

Cependant, nous regrettons que cette atmosphère de joie et de paix soit souvent gâtée par la venue de Chalande. Même si son rôle est admirablement tenu, il reste celui qui, par son burlesque, déclenche chaque année le chahut. Nous savons qu'il fait « partie de la tradition » nous sommes aussi conscients que bien des habitants de nos communes ne partagent pas entièrement nos convictions chrétiennes. Mais puisque l'on tient à marquer Noël, autant lui donner son véritable sens, quitte à s'attirer des critiques. Ceux qui désirent la rencontre de Chalande avec les enfants en trouvent de nombreuses possibilités (Noëls de sociétés, des grands magasins, etc. En outre, il y a bien d'autres circonstances, (Escalade, Feuillu, Promotions, Premier août) où l'on peut célébrer des événements profanes qui ont aussi leur raison d'être sur le plan humain, les liens qui soudent anciens et nouveaux habitants sont appréciés de chacun.

Nous sommes peu à signer cette lettre, mais nous sentons derrière notre petit groupe de réflexion de nombreux membres de nos communautés qui éprouvent les mêmes sentiments. Le fait que soient invités à ces manifestations pasteurs et prêtres témoigne de votre souci d'aller dans cette direction.

Nous vous félicitons, Messieurs, de la peine que vous vous donnez chaque année pour ces Noëls. En espérant que vous pourrez tenir compte de nos suggestions, nous vous présentons nos respectueuses salutations.

Vingt signatures figurent au bas de cette lettre.

De bouches à oreilles, un malaise s'installe, et il va provoquer l'écrit suivant qui émane du maître principal.

Confignon, 4.12.73

*École de Confignon
Le maître principal*

Messieurs les responsables du comité des Intérêts de Confignon, Suite à certains bruits dans le village, nous nous permettons de distribuer la lettre rectificative ci-jointe afin de dissiper tout malentendu.

En restant à votre disposition pour une éventuelle convocation de votre part à votre prochaine réunion de comité, nous vous prions de recevoir, Messieurs, nos meilleures salutations.

Signé le maître principal »

Le rectificatif suivant et joint à cette lettre.

Rectificatif concernant l'arbre de Noël communal 1973

À la suite de l'information concernant la modification de la fête de Noël, le corps enseignant tient à préciser certains points :

La charge des programmes scolaires ne concerne que les classes primaires (2 à 6)

Le corps enseignant « enfantin » était d'accord de préparer la fête comme l'an dernier, afin de compléter le programme, il était prévu de passer un film sur un conte de Noël.

Le corps enseignant « primaire » avait suggéré de remplacer son spectacle habituel par la présentation d'un film documentaire, d'un film de Noël, suivi d'un chant groupant quelques classes ou l'ensemble des classes primaires.

Signé : Le corps enseignant de l'école de Confignon

Nous voici dans « l'œil du cyclone » le 12 décembre 1973 :

Dans « Construire », (journal de la Migros) qui paraît ce 12 décembre, on lit :

Propos d'un genevois

Les « charges » du programme scolaire.

Contrairement à ce qui se passe en ville, la Fête de Noël reste bien vivace dans nos villages genevois et les enfants des écoles préparent avec ferveur les cadeaux pour les parents, apprennent quelques poésies de circonstance ou montent une saynète suivie par un public attendri.

Aussi, est-ce avec stupéfaction que les habitants de Confignon ont appris que le corps enseignant se refusait, cette année, à préparer cette fête, avec l'Association des Intérêts de Confignon, sous le prétexte qu'il n'avait plus le temps de le faire « vu la charge du programme scolaire » !!!

Si nous étions dans l'enseignement secondaire, on pourrait encore admettre que les exigences d'un programme chargé puissent être invoquées. Mais, à Confignon, il s'agit d'une école groupant quelques classes primaires et enfantines et on ne me fera pas croire qu'il ne soit pas possible aux enseignants de consacrer quelques heures pour perpétuer une tradition charmante que les aînés voient aussi disparaître à regret et avec colère d'après les renseignements qui proviennent de l'Association des parents d'élèves. De colère parce qu'ils aimeraient savoir si les « charges » du programme scolaire sont celles des enfants ou des professeurs.

Je n'entends pas faire le procès du corps enseignant en entier, mais bien celui de certain « magister », en l'occurrence le maître principal de Confignon.

Toutefois, les habitants de Confignon ne sont pas dupes parce que quelques-uns se sont mis, montre en main, à l'affût pour déterminer le nombre d'heures que les professeurs passaient au soleil, pour bronzer, pendant les heures de classe. Et qu'ils se sont aperçus que ces heures auraient permis de préparer allégrement Noël. Il y a quelques jours, dans « La Suisse », on relatait qu'un professeur, après avoir mis les pieds dans son bureau, a calmement déclaré que la classe dont il avait la suppléance était un « foutoir » et qu'il venait uniquement pour se remplir les poches.

Ces nouvelles « méthodes » pédagogiques me remplissent d'admiration. Il faut se sentir épaulé pour oser prononcer des propos pareils. A la place de parler du « malaise » de la jeunesse, on ferait mieux de parler du « malaise » créé par les parasites que sont certains professeurs manquant totalement de sens pédagogique.

Que les enfants de Confignon se rassurent toutefois, Chalande sera là le 22 décembre, grâce au concours de l'Association des Intérêts de Confignon, sur la place de l'Eglise, au pied du sapin, sa hotte pleine de cadeaux. Quant au maître

principal, quelques habitants de la commune risquent bien de venir lui chanter quelques cantiques, tels que « les cahiers au feu, le maître au milieu.

Signé, Yves Emonet

Dans un courrier non daté, émanant de l'Association des parents d'élèves, on lit :

« Aux parents d'élèves de Confignon.

1. L'Association des parents d'élèves de l'école de Confignon est étrangère à l'article paru dans le N° 50 de « Construire » du 12 décembre 1973.
2. L'Association s'élève contre cet article.
3. L'Association coopérera avec l'Association des Intérêts de Confignon et le corps enseignant pour la mise sur pied des fêtes communales.

Signé : le bureau de l'Association des parents ».

L'affaire, vue par l'autre camp, soit le corps enseignant qui diffuse sa chronologie.

31.10.73 : Réunion des maîtres, d'où décision acceptée à l'unanimité, concernant la partie primaire du spectacle : modification du déroulement de la fête : Demande aux Intérêts d'un complément de programme (films, guignol etc... plus chant préparé par ceux qui le désirent.

Les enfantines organisaient le spectacle comme d'habitude avec un complément de programme (moins important que pour les primaires) : Film ou guignol.

11.11.73 : Téléphone du maître principal, porte-parole, à M. Gilbert Jaggi, l'informant des décisions prises. M. Gilbert Jaggi fait savoir que le guignol coûte trop cher et qu'il soumettra à son comité nos propositions. Le maître principal l'avertit qu'il est obligé de réserver des maintenant les films (documentaires + film concernant Noël) ainsi que le projecteur.

16.11.73 : À la suite de l'assemblée des Intérêts du 15.11.73 où les propositions des maîtres ont été refusées, les membres ont pris la décision de supprimer la fête. Le maître principal est informé par téléphone le 16.11.73 à 20h.30 où il prend connaissance du texte que les Intérêts ont rédigé dans le but d'informer la population. Le maître principal n'ayant pas compris la portée de ce document a donné son accord n'impliquant que lui-même.

27.11.73 : Les imprimés sont remis à la poste pour être distribués.

30.11.73 : Nous le recevons à l'école. D'autre part, quelqu'un hors de l'école, s'est permis d'en apposer un au tableau d'affichage de l'école.

A la lecture du papillon, nous protestons en rédigeant un rectificatif accepté à l'unanimité du corps enseignant. Il est distribué à presque toute la population entre le 4 et le 7.12.73 par le corps enseignant.

8.12.73 : Le maître principal est convoqué à la mairie par téléphone à 20h.15. À cette occasion, il doit demander l'autorisation au maire pour que la fête de Noël des enfantines puisse avoir lieu le 19.12.73 de 14h.00 à 15h.00 et que les films réservés aux grands puissent être passés de 15h.00 à 16h.00. Le maire et ses adjoints réservent leur réponse au mercredi 12.12.73 où ils en informeront le Conseil municipal.

12.12.73 : Nous lisons dans le N° 50 de Construire l'article diffamatoire à l'égard du maître principal. À 13h.15, celui-ci demande à M. Y. Emonet un entretien qui lui est accordé pour 16h.20

12.12.73 : *A la récréation, ses collègues prennent connaissance de l'article et décident, contre la volonté du maître principal, de se joindre à lui, car ils se sentent tous concernés.*

À 16h.20, M. Emonet nous reçoit et après discussion, ne veut pas nous dire qui lui a communiqué ces renseignements. Il précise quand même qu'il s'agit notamment de quelqu'un nous touchant de très près par l'enseignement, et de personnes influentes, bonne foi qu'il ne peut pas mettre en doute. Il ne se sent pas obligé de vérifier les sources puisque les quatre témoignages concordent. Il ne nous assure pas qu'il puisse accepter la publication d'un démenti.

À la suite de quoi, nous prenons contact avec la SPG, qui nous accorde une entrevue pour 18h.00, d'où un rendez-vous est fixé avec Me. Guinand pour vendredi 14.12 à 11h.00

Signé. Le maître principal »

RECTIFICATIF

L'article paru dans le N° 50 de « Construire » du 12 décembre 1973 doit être rectifié, car les compléments d'information qui nous sont parvenus entre-temps démentent partiellement ce qui nous avait été communiqué à fin novembre. Il apparaît en effet clairement que le corps enseignant primaire de l'école de Confignon, en ce qui concerne la fête de Noël, avait proposé une modification et non sa suppression, en évoquant, il est vrai, la charge des programmes scolaires. Les faits que j'ai pu reprocher au maître principal ne peuvent en aucun cas lui être attribués, son cahier des charges ne lui donnant aucune compétence de décision ou de pouvoir sur ses collègues.

Par conséquent, les termes de « futoir, parasite » et « à ceux qui se remplissent les poches » ne peuvent en aucun cas s'appliquer à lui, ceci d'autant moins que des témoignages me sont parvenus qui attestent de sa conscience professionnelle et de son sens pédagogique.

C'est ainsi que le comité de l'Association de parents de l'école m'a fait savoir qu'aucun de ses membres n'était incriminé et qu'il avait été certainement fait usage maladroitement de leur organisation.

Il est bien évident que certaines innovations pédagogiques que le maître principal cherche à promouvoir dans sa classe ne peuvent être assimilées à certaines attitudes dénoncées par la presse, qui ne concerne en aucune manière l'école de Confignon. Dont acte.

Ce rectificatif est probablement dû à la plume de M. Emonet, mais il ne comporte pas de date d'émission.

S'en suit avec pas mal de retard, une lettre de l'Association de parents, adressée au corps enseignant qui date **du 16 décembre 1974**, soit un an après.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu communiquer au bureau de notre Association le document relatif à la fête de Noël.

L'APEC regrette certains termes de ce document. En effet, notre Association a proposé son aide à l'organisation de la fête de Noël – et plus particulièrement à sa partie récréative – en toute bonne foi, avec bonne volonté et sans désir de s'imposer ni de nuire.

Nous aimerions d'autre part vous indiquer que d'après nos statuts, toute communication avec notre Association doit avoir lieu par l'intermédiaire du bureau, dont les membres sont solidaires et unanimes.

En espérant que tout malentendu sera maintenant dissipé et que nos enfants auront une belle fête de Noël, nous vous envoyons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le bureau de l'APEC.

C'est la fin de cette histoire à rebondissements que j'ai jugé utile de transcrire dans tous ses détails, même si avec du recul, il n'est pas facile de se mettre dans l'ambiance de l'époque.

1974

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 6 février

Suite à une requête au président de Madame Blanchet, institutrice, cette dernière est présente à cette assemblée. Elle tient à s'exprimer au sujet du malaise concernant la fête de Noël 1973. Elle précise que c'est à titre personnel qu'elle est présente, et non comme déléguée du corps enseignant.

Mme. Blanchet souhaite que la fête soit maintenue dans le cadre communal, et qu'une participation de l'Association des parents d'élèves soit envisagée pour la préparation des fêtes, en particulier pour les Promotions et Noël. Elle conclut en remerciant les membres des Intérêts pour le travail effectué.

Une assemblée extraordinaire est rapidement convoquée, mais le procès-verbal ne mentionne pas de date précise.

Cette réunion rassemble : le comité des Intérêts, le comité de l'APEC, et le maître principal.

Séance d'information concernant les Promotions et Noël 1974

En accord avec les parties présentes, il est convenu d'organiser une séance d'information fin mai pour ce qui concerne les Promotions, et fin octobre pour la fête de Noël.

M. Pascal Ducimetière souhaite que le corps enseignant ait la liberté de proposer un programme de Noël. Il demande si un bulletin d'inscription comme membre des Intérêts, a circulé dans la commune ? Gilbert Jaggi répond que la seule circulaire qui ait été distribuée, est celle envoyée en 1960, lors de la création de la société. Dès lors, ceux qui se sont intéressés à rejoindre l'AIC, ont demandé leur adhésion.

M. Pascal Ducimetière demande à consulter les statuts de l'AIC, et veut connaître le montant des cotisations. À cette dernière question, André Hêche, confirme que la cotisation est de Fr. 2.- par mois.

Mme. Compagnon, APEC, demande si les statuts prévoient l'admission des femmes ? Il lui est répondu par l'affirmative.

M. Pascal Ducimetière demande si l'AIC pense étendre son champ d'activités en organisant des conférences, des séances d'information écologiques et politiques.

L'assemblée fixe la date du repas offert par la Mairie au samedi 9 février.

Le président qui avait annoncé en assemblée générale de novembre 1973 renoncer à la présidence, décide, vu certaines circonstances, de renouveler son mandat pour 2 ans.

ASSEMBLÉE du 6 mars

C'est une année de réélection pour **le comité**. Rien n'est écrit à ce sujet, mais les membres du comité en fonction sont réélus.

Pas de nouveaux membres.

Démission : Claude Grasselli.

Exclusion : André Desplands

L'association compte 27 membres.

ASSEMBLÉE du 9 décembre

Arbre de Noël du 18 décembre : petits, préscolaires, classes enfantines et 2^{ème} à 17h.00 environ 71 élèves. Grands, 3, 4, 5 et 6^{ème} à 20h.00 : environ 113 élèves.

À la fin du spectacle, il est prévu une collation où le corps enseignant, l'Association des Parents d'Élèves et le Conseil municipal sont cordialement invités.

Paul Vautravers remplacera Marius Pittet dans le rôle de Chalande.

Sortie

André Vuillermet n'ayant pas fait son travail, la sortie est renvoyée en 1975.
Responsables : Blaise Roehrich et Paul Vautravers.

1975

ASSEMBLÉE du 3 février

Le comité est inchangé.

Pas de nouveaux membres. Démission de Bernard Mallet.

L'Association compte 26 membres.

Lettre du l'APEC qui remercie l'Association pour l'organisation de la fête de Noël.

Visite de la T-V, 8 février à 16h.00. Cette visite sera suivie du repas offert par la Mairie.

La sortie aura lieu les 31 mai et 1^{er} juin.

Les frais pour le feu d'artifice du 1^{er} août pourront être maintenus à Fr. 1000.-

Sortie

La sortie est organisée par Blaise Roehrich et Paul Vautravers. Elle a lieu, en collaboration avec les CFF, le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin. Le programme est le suivant :

Samedi, destination Sargans, via Zurich, en train. Repas de midi au buffet de gare de Sargans, puis déplacement à Wildhaus en car postal pour y passer la nuit. Dimanche, départ pour Schwägalp, station inférieure du téléphérique qui monte au sommet du Säntis, à 2500 m. d'altitude. Au retour, repas de midi à la station inférieure, puis en car pour visiter la petite ville d'Appenzell. Retour en train de St. Gall à Genève, avec repas du soir au wagon-restaurant.

Ça, c'est ce qui était prévu, mais c'était sans compter... **sur les imprévus !**

La gare du Zurich est en cul de sac, et comme l'AIC occupe le dernier wagon, il faut remonter 400 mètres de quai pour reprendre un train sur une autre voie. Les responsables, conscients du peu de temps à disposition, ont du mal à faire s'activer plus de 20 personnes pour ce changement et lorsque tous arrivent sur le bon quai, c'est pour voir le convoi quitter la gare ! Un employé va s'activer à trouver une solution de remplacement. Il avise le buffet de la gare de Sargans que les participants ne pourront pas y prendre le repas de midi, puis pour que tous puissent se restaurer, fait ajouter un wagon-restaurant au convoi que l'AIC finit par emprunter.

La suite de la journée est sans histoire et on atteint Wildhaus où chacun prend sa chambre, ainsi que le repas du soir. Il ne fait ni très beau, ni bien chaud en cette fin mai, et Wildhaus n'offre que peu ou pas d'endroit pour se distraire le soir. C'est donc assez tôt, que tous regagnent leur chambre.



Au réveil, la surprise est de taille en ce premier jour de juin, car plus de 20 cm. de neige sont tombés pendant la nuit !! Le car qui doit nous prendre tout le monde en charge accuse un peu de retard ; vu l'état des routes, le chauffeur a dû mettre les chaînes. Il emmène tous les participants à Schwägalp, et le long du parcours, on découvre que du foin mis à sécher sur des chevalets, est recouvert de neige. De Schwägalp, on monte au sommet du Säntis, à 2500 m. d'altitude, d'où la vue, mais par temps clair, doit être magnifique. Or ce jour-là, c'est un épais brouillard givrant qui reigné. Après une visite rapide d'Appenzell, chacun est presque heureux de monter dans le train qui le ramène à Genève.

ASSEMBLÉE du 25 juin

Répartition des tâches pour les Promotions. Les jeux seront organisés par l'APEC.

1^{er} août :

Les pots seront remplacés par des bols.

Maurice Berthet est chargé de se renseigner pour l'achat d'un gril à saucisses.

ASSEMBLÉE du 1^{er} décembre

Marcel Muller annonce qu'il renonce à la charge de vice-président. Il souhaite aussi que d'autres membres prennent en charge la responsabilité de la soupe du 1^{er} août.

Lettre de Pascal Ducimetière, nous remerciant pour notre travail lors de la fête des Promotions.

Attribution des tâches pour la fête de Noël du 17 décembre.

Anecdote :

*Le rôle de Chalande est tenu par un ami, M. Christin, qui ne fait pas partie de l'Association. Le costume de Chalande est conservé d'année en année dans un carton. On dépose ce dernier dans un petit local le jour de la fête, pour permettre à M. Christin de l'endosser. Quel ne fut pas sa surprise en ouvrant le carton qui contenait... **une robe de mariée !***

1976

ASSEMBLÉE du 12 janvier

Élection du comité

Président :	Gilbert JAGGI
Vice-président :	Edouard BESSON
2 ^{ème} Vice-président :	Claude ISCHER
Secrétaire :	Jean-Pierre CAMETTI
Vice-secrétaire :	Paul VAUTRAVERS
Trésorier :	André HÊCHE
Vice-trésorier :	Blaise ROEHRICH
Membre adjoint :	Pierre GUMPRECHT

Admission :

Pierre FOL

Démissions :

Antoine YERLY

Henri SLETTENHAAR

L'association compte 24 membres.

Soirée théâtrale

C'est la première d'une longue série.

« Les Compagnons de la Tulipe Noire », se produiront pour la première fois à Confignon, le samedi 31 janvier.

Ce groupe de loisirs, et parallèlement section théâtrale, a été fondée en 1953 par des jardiniers du service des parcs et promenades de la ville de Genève.

Hormis le cachet, il est décidé d'offrir une à deux bouteilles aux hommes et une fleur aux dames. La pièce présentée est :

MA PETITE FEMME ADOREE
de Pierre d'Aquila et Jean-Jacques Leroy

Visite

Une visite du centre météorologique est organisée l'après-midi du 21 février, par P. Vautravers. Elle sera suivie par un repas communautaire à l'Auberge de Confignon.

Note personnelle :

Cette année 1976, la commune fête le 125^{ème} anniversaire de son autonomie.

De nombreuses assemblées sont consacrées à cette préparation, où je ne trouve que des nominations de responsables de postes. Un programme a bien dû être établi, mais je ne trouve aucune trace de ce dernier.

Voici l'énumération des assemblées successives et leur « maigre » contenu :

ASSEMBLÉE du 1^{er} juin

Intérêts et Pompiers

Présence de Maurice Berthet, président d'organisation, de M. Holdener, responsable des emplacements et constructions et de Jean Sandmeier, responsable de la sécurité et des parkings.

Aucun autre commentaire n'est inscrit au sujet de l'organisation de cette fête du 125^{ème} !

Le 12 juillet, une lettre des Services Industriels rappelle que l'AIC est tenue de respecter les normes de sécurité pour les installations électriques temporaires.

ASSEMBLÉE du 20 septembre

Intérêts et Pompiers

C'est encore une répartition des tâches qui est notée au procès-verbal. On y trouve en particulier une attribution des responsabilités qui incombent aux sapeurs-pompiers : Garde de salle pour les deux bals, ainsi que pour les deux expositions.

Il est dommage de ne pas en savoir plus, surtout au sujet des expositions.

ASSEMBLÉE du 22 novembre

Fête de Noël

Elle aura lieu sur la Place de l'Eglise. Jean-Pierre Foëx amènera trois chars à pont pour le spectacle.

Heureusement que le papillon distribué à tous les ménages en dit un peu plus.

Arbre de Noël

Nous vous invitons à participer à la fête de Noël qui aura lieu sur le parvis de l'église.

Les élèves de l'école de Confignon présentent :

NOËL AU MOYEN-AGE

Mise en scène, M. René DAVET

d'après un scénario imaginé par

Messieurs PITTARD & VANTHIER

Cette manifestation sera suivie de la distribution des cornets de Noël pour les enfants.

Un vin chaud sera offert.

Il faut relever que durant l'été, une commission formée de représentants de l'AIC, de l'APEC et du corps enseignant avait préparé cette fête.

On relève notamment, la répartition suivante :

AIC : sonorisation, illumination, enregistrements, papillon, vin chaud et cornets cadeaux.

APEC : scène, costumes et scénario.

Corps enseignant : chants par les élèves, fabrication des costumes par des classes ateliers.
La préparation de ce « Noël spécial » nécessitera des réunions en avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre.

1977

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 26 mars

Élection du comité

Président :	Claude ISCHER
Vice-président :	Edouard BESSON
2 ^{ème} Vice-président :	Pierre GUMPRECHT
Secrétaire :	Jean-Pierre CAMETTI
Vice-secrétaire :	Paul VAUTRAVERS
Trésorier :	André HÊCHE
Vice-trésorier :	Blaise ROEHRICH
Membres adjoints :	Maurice BERTHET et Gilbert JAGGI.

Nouveaux membres :
Bernard GIROD
Pierre-André JAGGI
Robert MORARD
Ernest SAUGE
Daniel VAUDROZ

Démission :
René JAGGI

L'association compte 27 membres.

Le président propose à l'assemblée de nommer Gilbert Jaggi au rang de : Président d'honneur.

L'assemblée approuve cette décision par applaudissements (bien mérités).

Une lettre du Corps enseignant, datée du 23 mars, dit ceci :

À la demande du corps enseignant, je me permets de vous demander de réunir la commission concernant les fêtes relatives à l'école, afin :

- De dresser un bilan de la fête de Noël de l'an passé.
- De mettre sur des bases nouvelles, l'organisation de la fête des promotions.

Cette commission regroupe les représentants de l'AIC, de l'APEC, du corps enseignant et de quelques bonnes volontés du village. Elle se réunira plusieurs fois pour « améliorer le contenu » des festivités.

Théâtre

Organisation de la soirée. Les Compagnons de la Tulipe Noire présenteront :

BONSOIR MADAME PINSON
d'André Gillois et Marc Régnier

Promotions

Pour cette fête, les enfants vont organiser une « brocante et vente d'objets ». Un papillon est distribué, invitant les personnes qui désirent se débarrasser d'objets inutiles, à les

apporter à l'école. Le papillon précise qu'en date du 25 juin, il sera organisé une brocante et une vente de dessins, de travaux manuels et d'objets de couture pour alimenter le fond d'école.

Noël

Séance de commission du 13 juin.

La fête est prévue sur le parvis de l'église. Thème : J.-J. Rousseau à Confignon. MM. Vanthier et Pittard préparent un scénario pour la réunion du 29 août.

M. Pascal Ducimetière se retire de la commission, car il n'a pas la confiance de Claude Ischer.

Séance du 29 août :

Le scénario est présenté, (sans commentaire à son sujet).

Corps enseignant : Désignation des enfants participants.

APEC : Fabrication des costumes.

AIC : Mise en place, intendance, éclairage et matériel (trois chars).

Lettre du Département de Justice et Police, datée du 13 mai 1977.

Exploitation de buvettes.

Nous vous informons que les débits de boissons sont soumis à une taxe de patente de Fr. 10.- par jour. Nous vous prions à requérir une autorisation auprès du Service financier. Celle-ci ne sera délivrée que si la buvette est placée sous la responsabilité d'une personne titulaire du certificat de capacité de cafetier. Son nom devra nous être annoncé.

« A vos ordres Chef » !

1^{er} août

La manifestation se déroule sans commentaire particulier.

Noël

Suite à une longue préparation, le papillon est libellé comme suit :

Arbre de Noël

La fête aura lieu sur le parvis de l'église

Les élèves de l'école présentent

Le Noël de J.-J. Rousseau à Confignon

Scénario et mise en scène

Mme. Blanchet, MM. Pittard & Vanthier

Régie sonore et éclairage

Jeunes de Confignon

Distribution des cornets cadeaux

Vin chaud

Organisation : AIC, APEC & corps enseignant

Le cornet cadeau est composé d'une boîte de 12 stylos feutre et de friandises diverses.

1978

Il n'y a pas d'élection de comité.

Admission de nouveaux membres : Démission :

Roger BONDALLAZ

J.-J. MORDASINI

Paul ROBERT-NICOUD

L'association compte 27 membres.

ASSEMBLÉE du 10 janvier

Le président remercie tous les participants aux festivités de l'année écoulée, et se plaît à remarquer que ces dernières ont été un succès.

La soirée théâtrale

Sera animée par « La Tulipe Noire ». Le cachet sera de Fr. 600.-. Comme de coutume, on offrira des fleurs à ces Dames et un carton de bouteilles (12) aux Messieurs.

La pièce :

ON NE PEUT PAS SE PASSER DES NANAS

de Jean des Marchenelles

Sortie

Elle sera organisée par : Paul Vautravers, Blaise Roehrich et Marius Pittet.

Théâtre

Vu le peu de monde qui a assisté à la représentation de La Tulipe Noire, cette dernière nous a accordé un rabais de Fr. 150.-

Repas annuel

Les Autorités prennent la décision d'offrir chaque année un repas communautaire, en remerciement du travail fourni durant l'année. Ce repas se fera à l'Auberge communale.

Promotions

Il est retenu la venue d'un carrousel pour le prix de Fr. 150.-. Il sera encaissé Fr. 1.- par tour.

L'Association des Parents d'Élèves souhaite la gratuité pour les enfants, soit : boisson, glaces, saucisses et jeux. La question a été posée au Conseil municipal, et ce dernier a refusé cette demande.

Lâcher de ballons de l'an passé (1977) : en lieu et place des boîtes de chocolat offertes aux dix premiers, des bons de Fr. 10.- à valoir sur l'achat d'un livre sont distribués.

Les Autorités sollicitent l'AIC pour organiser un apéritif le vendredi, de 17h.00 à 20h.00 à la nouvelle école, à l'occasion de la journée « portes ouvertes », puis le samedi de 10h.00 à 11h.00 à la salle communale. **Le secrétaire a omis de préciser la date !!**

La prochaine assemblée de l'AIC se tiendra à la nouvelle école, dans un local mis à sa disposition, ainsi qu'à celle des Sapeurs-pompiers.

Sortie

Les responsables proposent Arosa comme but. L'assemblée approuve ce projet.

À ce stade du récit, il me semble utile d'ouvrir une parenthèse pour exposer ce qui suit, car des divergences apparaissent de toute évidence au sein de la commission des fêtes.

Compte-rendu de la réunion AIC, École du 4 septembre

Fête de Noël

Statut quo pour cette année, (fin de la trilogie). Mme Tornare se retire de la Commission, elle ne sera probablement pas remplacée.

Demande est faite pour une remise en question de cette fête, dès la rentrée de janvier 1979.

1. Thème moins religieux, (l'école est laïque et apolitique).
2. Texte créé par les enfants ou à leur portée.
3. Commission indépendante, (sujet à discuter pour acceptation par l'AIC, car elle implique une modification de leurs statuts).

Promotions

Demande est faite pour la création d'une commission indépendante, qui établit le budget de la fête, (doit être discuté et accepté par l'AIC, modification de ses statuts).

Réponse devrait être donnée dans le courant du mois de novembre 1978.

Remarques :

L'école pense créer pour 1979, une fête de printemps (25 & 27 mai). Cette fête pourrait être intégrée à celle des Promotions, s'il n'y a plus de distribution des prix.

Même si l'École ne participait plus en tant que membre de droit de la Commission pour la fête de Noël, celle-ci continuerait à fonctionner, et pourrait compter sur les enfants et les enseignants qui désireraient contribuer à la fête en leur nom propre.

Jusqu'à présent, toutes les propositions faites au sein de la Commission, (Noël et Promotions), ont été ratifiées par l'Association des Intérêts de Confignon.

Lettre adressée au corps enseignant en date du 15 novembre 1978.

En réponse à votre compte-rendu du 4 septembre 1978, de la réunion du comité de l'AIC du 5 septembre d'une part, et de l'assemblée générale du 7 novembre d'autre part, les décisions suivantes ont été prises :

Arbre de Noël :

- A. Pour cette année, la Commission fonctionne à la perfection, et donne satisfaction à l'APEC. Donc, la fête de Noël aura lieu le 20 décembre sur le parvis de l'église.
- B. Dans le futur, les fêtes de Noël garderont un thème religieux. Nous sommes conscients que l'école est laïque et apolitique, mais nous vous faisons remarquer que notre fête de Noël a lieu en dehors des heures d'école.
- C. Nous vous rappelons également que la Commission de l'arbre de Noël, composée de deux membres de l'APEC, deux membres du corps enseignant et deux membres de l'AIC, travaillent d'une manière indépendante, et jamais l'AIC ne l'a contrée. Donc, il n'est pas question de modifier nos statuts ; par contre, on peut envisager la participation des enfants pour la création de textes.

Promotions :

Pas de changement pour le moment. L'AIC attend les décisions des Autorités concernant cette fête.

Correspondance signée : Claude Ischer, président. Edouard Besson, 1^{er} vice-président et Pierre Gumprecht, deuxième vice-président.

Copie pour information à : Monsieur le maire, APEC et M. J. Marguet, Inspecteur.

Sortie

La sortie a pour but, Arosa, station bien connue des Grisons. 22 personnes y participent, en date du samedi 23 et dimanche 24 septembre.

Le programme a été établi par les CFF. Il n'y a pas de compte-rendu de cette sortie, mais de mémoire, je peux en faire le résumé suivant :

« Il faut aimer les voyages en train » !

Départ de Genève-Cornavin à 06h.07 eh oui, les horaires sont ainsi !...Et arrivée à Arosa à 18h.23. Donc, douze heures et 16 minutes !! Ou bien la Suisse est très grande, ou bien les trains sont... lents ! Il faut retenir la deuxième affirmation !

En effet, on emprunte le magnifique parcours des Chemins de Fers Rhétiques, où la vitesse autorisée sur le parcours est souvent inférieure à 50 km/h.

Pour les nuls en géographie, le parcours est le suivant : Genève-Lausanne-Sion-Brigue avec les CFF, puis avec le « Glaciers Express », Brigue, tunnel de la Furka, mais l'ancien, car le nouveau dit de base n'est pas encore ouvert, Andermatt, Disentis, Coire et Arosa. Petit déjeuner dans le train et repas de midi à l'Hôtel Helvétia à Andermatt.

L'hôtel CARMENA-TOURING qui reçoit l'AIC à Arosa est normalement fermé à cette époque de l'année, mais il a été ouvert pour nous loger l'espace d'une nuit.

Le dimanche est consacré à une montée en téléphérique au Weisshorn, et par un temps magnifique, on peut admirer un superbe panorama.

Au retour, il faut changer de train à Coire, pour rejoindre Zurich. Quelques-uns des participants se rendent au buffet de gare pour boire un verre, et ratent le train ! Heureusement pour eux, vu la grande affluence de touristes, ce train est doublé, et c'est dans ce deuxième convoi qu'ils s'installent. Après un regroupement peu aisé en gare de Zurich, tous se retrouvent pour rentrer à Genève.

Préparation de la fête de Noël

Depuis 1976, l'AIC « traite » avec COOP-Genève pour garnir les cornets cadeaux.

Paul Vautravers, responsable, prend contact avec ce fournisseur, par écrit, ou en rendant visite à la centrale d'achats COOP à Montbrillant. C'est en se déplaçant à vélo moteur à cette adresse, le 21 novembre, qu'il est victime d'un accident dont il n'est pas responsable. Une clavicule cassée va le handicaper pour quelques semaines.

Les classes de 6^{ème} année préparent des petites scénettes dont ils ont composé les textes. La mise en scène est assurée par MM. Vanthier & Pittard. L'ordonnance de la fête est la suivante :

17h.30 : élèves en classe pour revêtir les costumes.

18h.15 : départ du cortège depuis l'école jusque sur le parvis de l'église.

18h.30 : spectacle, puis, celui-ci terminé, distribution des cadeaux à la salle communale.

On peut imaginer que la préparation de la fête a mobilisé beaucoup de monde.

Le papillon tous ménages est le suivant.

Arbre de Noël

La fête aura lieu le 20 décembre sur le parvis de l'église

Les élèves de l'école présentent

Le second Noël de J.-J. Rousseau à Confignon

Scénario et mise en scène

Mme. Blanchet, MM. Vanthier & Pittard

Régie sonore et éclairage : Jeunes de Confignon

Costumes et décors : Elèves de l'école

Organisation : AIC, APEC et Corps enseignant

1979

ASSEMBLÉ du 6 février

Élection du comité

Quelques changements interviennent, sa composition est la suivante :

Président : Claude ISCHER

Vice-président : Edouard BESSON

2^{ème} vice-président : Pierre GUMPRECHT

Secrétaire : Paul ROBERT-NICOUD

Vice-secrétaire : Paul VAUTRAVERS

Trésorier : Bernard CHICHÉ

Vice-trésorier : Blaise ROEHRICH

Membre adjoint : Jean-Pierre CAMETTI

Admission : Louis MICHEA

À noter que Louis Michéa occupe la fonction de secrétaire communal.

L'association compte 31 membres.

Le président souhaite que chacun pense à recruter de nouveaux membres. Le nombre d'habitants augmente, alors que notre effectif reste inchangé ou presque.

Théâtre

La troupe de « La Tulipe Noire » présentera sa nouvelle pièce le 17 février.

« INTERDIT AU PUBLIC »

de Jean Marsan

Il n'y a aucune trace des procès-verbaux des assemblées des : 29 mai, 30 juin et 6 novembre.

Par contre, une Commission a été formée pour organiser la fête des Promotions et celle de Noël. Elle est composée comme suit : les représentants des Autorités communales (souvent M. le maire), les Intérêts de Confignon, le corps enseignant, la Commission scolaire et l'Association des Parents d'Élèves.

Dans le PV de cette Commission du 15 mars, je relève les points essentiels suivants :

*Suite à la position de la Société pédagogique genevoise, et reprise unanimement par le corps enseignant de Confignon, **il n'y aura pas de prix cette année à Confignon.** Par contre, les enseignants participeront activement à la fête des Promotions.*

L'APEC propose : le samedi matin, des activités organisées pour les enfants, par l'école et les personnes intéressées. Un pique-nique communal organisé par l'AIC. Une cérémonie officielle précédée ou suivie d'un cortège. Les lieux des manifestations restent à fixer.

2 avril. PV de la réunion de la Commission des Promotions :

Le programme se précise, avec, le samedi matin, une animation proposée par le Ciné-Club de Confignon (créé en 1976) et un spectacle de marionnettes imaginé et produit par les enfants. Apéritif communal pour les parents, sous le préau couvert de la nouvelle école. A 12h.30, pique-nique sur le terrain de football : buvette, saucisses et glaces. Le produit de la vente ira « alimenter » la caisse de l'école.

À 14h.00, un cortège, précédé d'une fanfare italienne, fera le tour du village.

Un décret du Grand Conseil remet les pendules à l'heure en ce qui concerne la remise des prix.

Prix et fêtes des Promotions.

Art. 27 A (nouvelle teneur)

Les élèves qui se sont distingués par leur travail et leur conduite reçoivent, à la fin de l'année scolaire, des prix qui leur sont délivrés en séance publique, lors de la Fête des Promotions.

Avec l'accord de l'Autorité scolaire, les communes, les associations et les particuliers peuvent attribuer des prix spéciaux.

Les prix doivent récompenser équitablement l'effort accompli, les aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques, ainsi que la personnalité de l'élève.

Les Autorités communales organisent la Fête des Promotions en collaboration avec le département et avec la participation du corps enseignant. La Fête doit comporter un caractère d'absolue neutralité politique et confessionnelle.

Décision du 26 avril 1979

Le corps enseignant doit donc revoir sa position et se plier à ce décret. Dont acte.

Fête de Noël

Au vu de ce qui suit, on peut affirmer que la célébration de cette fête n'aura plus lieu sur le parvis de l'église, et que le thème lui-même est remis en question.

Séance de la Commission « Arbre de Noël » du 18 septembre

Après plusieurs propositions et discussions, Mme. Jeannine Ducimetière propose un Noël par classe et dans la classe, avec les parents. Mme. Delétraz, un Noël cent pour cent laïc... La décision est prise de revenir à l'ancien système. Proposition est faite de supprimer les cornets cadeaux, et de consacrer l'argent à une œuvre de bienfaisance. Cette proposition sera soumise aux Autorités communales.

Dans une lettre datée du 15 septembre, de M. Pascal Ducimetière, maître principal, on lit :

*Nous avons pris bonne note de votre séance du 18 courant. Malheureusement, personne à part Mme Blanchet, n'est disponible pour cette date, ou intéressée à participer à l'élaboration de la manifestation, à part Mme Blanchet. Cependant, afin de terminer la trilogie prévue voici 4 ans, nous préparerons le chant que vous nous demanderez, et mettrons les enfants à votre disposition **en dehors des heures d'école**. Pour les décors et les costumes, Mme. Blanchet souhaiterait en être déchargée.*

Pour l'année prochaine, nous demandons une remise en question de toute l'organisation de la fête de Noël.

Séance de la Commission « Arbre de Noël » du 9 octobre :

Cette séance est consacrée à la répartition des tâches pour une fête à l'école à 15h.00 pour les petits, et à 19h.30 à la salle communale pour les grands.

La Mairie ayant refusé de supprimer les cornets cadeaux, ceux-ci seront distribués à tous les enfants. Ils comprendront un linge et une lavette, et les friandises habituelles.

Sur le papillon tous ménages, on lit :

Arbre de Noël, Mercredi 19 décembre 1979

15h.30 Aula du Groupe Scolaire.

Uniquement réservé aux enfants d'âge préscolaire, aux élèves de la division élémentaire.

Manifestation suivie de la distribution des cornets.

19h.30 Salle communale.

Pour les élèves de la division moyenne, (3P, 4P, 5P et 6P.)

Manifestation suivie de la distribution des cornets.

Buvette.

Enfin, pour clore cette histoire d'organisation qui n'en finit pas de rebondir en tous sens, dans un tout-ménage, composé par Mme Michèle Girod, (P-D-C.) on lit :

À propos de la Fête de Noël.

Il faut constater que l'organisation de la fête de Noël des écoles est une lourde charge. Le groupement des Intérêts de Confignon, le corps enseignant et l'Association des Parents d'Élèves y contribuent avec dévouement et compétence depuis longtemps.

On tourne et retourne la formule. Rien n'est parfait, mais il faut reconnaître que le Noël 1979 n'a pas satisfait tout le monde. Il est certain qu'il est facile de critiquer lorsque l'on n'a pas participé, et je voudrais rendre hommage aux personnes qui ont élaboré les pièces et en aucun cas minimiser leur travail considérable.

Me faisant l'interprète de nombreux parents, il me faut constater que :

Noël, quoique puissent en penser les non-croyants, c'est tout de même une fête religieuse.

Les enfants et leurs parents seront toujours attendris par une fête qui corresponde à la signification même du mot Noël.

Qu'il est de notre devoir de ne pas déchristianiser cette fête.

Il est certain que tout a évolué et que l'on sollicite les consommateurs dès le début du mois d'octobre. Tout cela est grave. Les parents, les enfants, arrivent le 24 décembre, saturés, énervés et ayant perdu totalement le sens même de la fête de Noël. Des suggestions seront probablement proposées. On ne peut pas obliger chacun à participer à un Noël « chrétien », mais il est difficile de faire admettre à la majorité d'entre-nous de prendre part à une fête devenue profane. Il me semblait essentiel à un parti tel que le nôtre, de soulever cette question.

1980

Le secrétaire s'endort ! En effet, le premier procès-verbal de cette année date du 27 octobre !

Le comité est reconduit dans la même formation.

Admission de nouveaux membres :

François BRAND

Edouard CORNU.

Ce dernier s'avèrera inutile, puisqu'il n'a participé à aucune manifestation !

L'association compte 33 membres.

Soirée théâtrale

« CAROLINE A DISPARU »

de Jean Valmy et André Haguet

ASSEMBLÉE du 11 février

C'est par le bief d'une correspondance, que je peux situer cette assemblée.

Edouard Besson écrit ce qui suit à Pascal Ducimetière

Lors de notre assemblée du 11 février, j'ai été désigné pour organiser les fêtes des Promotions et de Noël.

Par la présente, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir les intentions du corps enseignant pour ces deux manifestations.

Réponse de Pascal Ducimetière, Maître principal, datée du 16 février.

Après consultation des collègues, nous estimons que nous ne pouvons pas vous proposer quelque chose, tant que nous n'avons pas fait le bilan de ces deux manifestations avec toutes les parties intéressées.

24 mars : séance de la Commission des Promotions

Edouard Besson expose le point de vue de l'AIC, en déclarant que la fête des Promotions peut être reconduite sans changement important.

Mme. Jeannine Ducimetière précise que le corps enseignant s'est réuni ce jour, et nous communique que ce dernier a décidé de faire une distinction entre la fête des promotions et

celle de Noël. Le corps enseignant pense que le bénéfice des promotions devrait être plus élevé, et réparti entre l'École et l'APEC.

Edouard Besson fait remarquer que le bénéfice du stand des glaces, en 1979, aurait pu être plus élevé. Ces glaces ont été vendues par des enfants qui n'ont pas les compétences requises pour tenir une caisse. Le soi-disant bénéfice fut en fait un déficit de Fr. 2.100.-

La fête des promotions n'est pas contestée, tout au plus corrigée.

Il n'en n'est pas de même pour celle de Noël.

Edouard Besson fait l'historique de cette manifestation depuis 1972. Plusieurs essais ont été tentés, mais il semble qu'ils n'ont satisfait ni les uns, ni les autres.

La majorité des enseignants, par la voix de Mme. Jeannine Ducimetière, nous annonce qu'il ne faut plus compter sur eux pour une animation de la fête de Noël par les enfants. Ils suggèrent d'une part, la suppression des cornets et d'autre part, qu'une commission communale organise Noël, libérant ainsi les enseignants qui ne voudraient pas y prendre part.

5 mai : séance de la Commission des Promotions

Rectificatif au PV de la séance du 24 mars.

Le corps enseignant fait changer la phrase relative à la fête de Noël. Il faut lire :

« La fête de Noël devrait être prise en charge par une commission communale ». Dont acte. Les enseignants qui le désirent, seront libres d'y participer. Chaque enseignant sera libre de fêter Noël à sa manière.

L'APEC fait remarquer que c'est la majorité des parents qui ont répondu au questionnaire sur la fête de Noël, et non la minorité comme inscrit au PV.

La suite des discussions est consacrée à la présentation du programme des promotions du 28 juin. Cette présentation ne pose pas de problème.

27 mai : séance de la Commission des manifestations

Le programme prévu pour le déroulement de la fête des Promotions est admis par tous. Une idée est émise d'utiliser le préau de la nouvelle école comme lieu de fête. Cette proposition est difficilement envisageable par l'AIC. En effet, nous n'avons pas de structures adaptées sur ce lieu pour assurer buvette et repas. La proposition est renvoyée à une date ultérieure.

28 mai. Lettre de la Commission adressée à l'Exécutif de la commune.

Fête de Noël

L'Association des Parents d'Élèves de Confignon lance un appel, sous forme d'un papillon tous ménages, en date du 27 octobre.

Cette année, la Mairie, l'Association des Intérêts et l'APEC aimeraient, comme par le passé, organiser une fête de Noël qui soit réellement communale. C'est pourquoi nous faisons appel à tous, enfants, parents, grands-parents et instituteurs pour nous aider à préparer une fête qui soit le Noël de tous.

Pour arriver à cela, nous avons besoin de toutes vos compétences : acteurs, musiciens, scénaristes, costumiers, et pourquoi pas aussi, pâtisseries ou cuisiniers etc.

Remplissez le coupon ci-joint et retournez-le à Françoise Joliat.

Remarque : le corps enseignant, vu sa décision, n'est pas mentionné dans cet appel, par contre on mentionne (les instituteurs) dans les bénévoles... par prudence ou diplomatie.

Sortie

Paul Vautravers a organisé la sortie au Val d'Aoste. Elle a lieu le samedi 21 et le dimanche 22 juin. Le samedi, en train jusqu'à Martigny, puis en car jusqu'à Aoste où le repas de midi est servi. L'après-midi, déplacement en car jusqu'à Cervinia, d'où l'on peut admirer le Cervin, mais par sa face sud. Le soir, retour à Aoste. Hébergement et repas du soir à l'hôtel « Grand Paradiso ».

Le dimanche, montée à Cogne, au fond du Val du même nom, inscrit dans la Réserve Naturelle du Grand Paradis. Repas de midi et temps libre pour une courte balade. Vers 15h.00, retour à Martigny par Aoste, le col du Grand St. Bernard et sa douane.

Anecdote :

Un douanier, l'œil sévère monte dans le car. Jean-Jacques Foëx, quelque peu alcoolisé, remarque le revolver à sa ceinture, et lui demande s'il sait s'en servir ! La remarque n'est pas appréciée par le gabelou qui fait vider la car, occupants et bagages. Notre membre, Ernest Sauge, ancien douanier, essaie de calmer le jeu. La fouille ne donne rien de bien spécial, mais nous avons perdu pas mal de temps.

ASSEMBLÉE du 27 octobre

Cette assemblée a pour but, la préparation de la fête de Noël, et l'attribution des postes.

L'arbre de Noël est prévu à l'ancienne école, et sera essentiellement communal, donc, sans le corps enseignant ; ce dernier organise la fête de Noël des écoles, dans les classes.

L'APEC s'occupe de la pièce présentée par les enfants.

Le papillon pour la fête ne mentionnera pas d'organiseurs, mais simplement :

Arbre de Noël communal :

Le sapin, offert par Paul Vautravers, sera mis en place et décoré le 6 décembre.

Remarque : ce sapin de 10 mètres, une fois scié au ch. de la Charroyette, est transporté debout par le bras de grue du camion de l'entreprise Chevalley de Lully.

L'APEC se manifeste à nouveau en date du 11 décembre.

Chers parents, comme vous le savez, nous avons essayé d'organiser cette année un Noël vraiment communal, en faisant participer le plus de monde possible. Nous avons donc prévu, après les productions, un « petit buffet » pour réunir les habitants et qu'ils aient envie de rester un moment ensemble. Dans ce but, je serais très reconnaissante aux mamans, si elles pouvaient nous confectionner gâteaux (salés ou sucrés), cakes, biscuits, ou n'importe quelle friandise. Je vous attendrai à la salle communale, mercredi 17 décembre. D'avance, merci.

Signé, Mme. Choisy, pour l'APEC.

ASSEMBLÉE du 28 janvier

Le président de l'AIC, Claude Ischer a convoqué cette réunion dans un but bien précis.

En effet, les Autorités ont pris la décision de réunir la population le 6 février, autour d'un « Apéritif communal ».

Pour cette première, l'AIC est sollicitée pour son organisation.

ASSEMBLÉE du 17 février

Élection du comité

Les changements suivants interviennent.

Président :	Edouard BESSON (nouveau)
1 ^{er} vice-président :	Jean-Jacques FOËX
2 ^{ème} vice-président :	Georges TOFFEL
Secrétaire :	Paul ROBERT-NICOUD
Vice-secrétaire :	Paul VAUTRAVERS
Trésorier :	Bernard CHICHE
Vice-trésorier :	Blaise ROEHRICH
Membres adjoints :	Jean-Pierre CAMETTI et William RUPP

Admission de nouveaux membres	Démission
Daniel MENOUD	Pierre GUMPRECHT

Rino ROSSETTO (qu'on ne verra jamais et qui sera exclu d'office).
Gilles TOFFEL
François WARINGO
Philippe POBST
François D'ADDONA
Hansjorg HUGGEL
Didier NICOLE
Jacques SCHICK

L'association compte 40 membres.

Édouard Besson, nouveau président, remercie Claude Ischer pour ses 4 années passées à la tête de l'Association et lui remet un chandelier en étain.
Claude Ischer est nommé président d'honneur.

L'AIC fête son 20^{ème} anniversaire en septembre de cette année. Il est déjà prévu d'inviter les épouses et les enfants des membres.

Jeux pour les enfants l'après-midi et repas le soir. Claude Ischer et François Brand se proposent d'élaborer un programme.

Attribution des tâches pour la soirée théâtrale du 7 mars.

« PIEGE POUR UN HOMME SEUL »
de Robert Thomas

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 19 mars

Promotions

La Commission se réunira pour planifier la fête.

Festivités pour le 20^{ème} anniversaire de l'AIC

Prévue d'abord pour le 19 septembre, la fête est renvoyée au 10 octobre pour des raisons d'organisation.

L'AIC achète un coffre-fort d'occasion chez Phillips, à Gland. Achat par la mairie de 30 oriflammes : prix Fr. 2'900.-

Claude Ischer s'occupe de faire imprimer du papier à lettres et des enveloppes avec entête de l'AIC.

William Rupp émet l'idée de faire l'achat de pulls spécifiques à l'Association.

Location de la vaisselle de la salle

La Mairie transmet l'ordre suivant :

Les groupements suivants bénéficient de la gratuité de la vaisselle :

Les membres des Intérêts

Les sociétés communales

Les partis politiques

Les paroisses catholiques et protestantes

Pour les habitants de la commune, le prix de location est le suivant :

Couvert complet, Fr. 1.- verres par 100 pièces, Fr. 5.-

Pour les non résidants :

Couvert complet : Fr. 1.50 verres par 100 pièces, Fr. 10.-

Le responsable est William Rupp.

Commission des Promotions 1981, séance du 12 mai

Déplacement du pique-nique sur le préau de l'ancienne école. Rallye pédestre organisé par le corps enseignant pour les enfants de l'école. Cortège des enfants par classes, avec la fanfare de Gryon, « L'Echo des Diablerets », pour le prix de Fr. 700.- Jeux divers pour les enfants organisés par l'APEC. La confection des cornets pique-nique est prise en charge par l'AIC et l'APEC.

Classement du lâcher de ballons de 1980

1 ^{er}	Arielé Or	500 km	(Andreis, Italie)
2 ^{ème}	Ronus Caroline	130 km	Zermatt
3 ^{ème}	Galley Emmanuel	90 km	Verbier

Anecdote :

P. Vautravers qui a un ami en Nouvelle-Zélande, lui fait parvenir une carte de lâcher de ballons, avec l'adresse de Maurice Berthet, maire. Cette carte qui nous a été retournée dans les délais, fait l'objet de discussions nourries ! Mais en fin de compte, tout le monde admet que pareil exploit n'est pas possible.

Une commande de pots pour la soupe du 1^{er} août est faite auprès de M. Dallinge.

1800 pièces sont commandées pour les années 1982, 1983 et 1984, soit 600 par année, au prix de Fr. 3.50 l'unité.

L'AIC inaugure des T-shirts aux couleurs de la commune.



ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 7 septembre

Préparation de la journée du 10 octobre, qui marquera le 20^{ème} anniversaire de l'AIC.

Le trésorier fait remarquer que les comptes des Promotions ont été équilibrés, et qu'un petit bénéfice a été réalisé lors de la fête nationale. Il relève toutefois que les dépenses sont sans cesse en augmentation et qu'il serait bon de porter à Fr. 5.- la cotisation mensuelle des membres. Le comité approuve, et proposera cette majoration à la prochaine assemblée générale.

Pour la fête de Noël, le corps enseignant propose une pièce avec les enfants.

Remarque :

Le corps enseignant revient sur sa décision et animera Noël avec les enfants !

Pour la décoration du sapin de la place, Édouard Besson propose un échafaudage qui serait prêté par Verbois, (usine du barrage) où il travaille.

JOURNÉE FESTIVE du 10 octobre

Pour marquer le 20^{ème} anniversaire de la fondation des Intérêts de Confignon

Préparation de cette journée

Un manège pour enfants est engagé pour le prix de Fr. 800.-, il sera en activité de 10h00 à 19h00 et sera gratuit pour tous les enfants du village.

Une circulaire est adressée à tous les membres.

Mesdames et chers amis,

C'est le samedi 10 octobre, d'entente avec nos Autorités, que votre Comité vous invite à participer à la fête marquant le 20^{ème} anniversaire de notre société.

Cette invitation s'adresse aux membres, à leurs épouses, ainsi qu'aux membres fondateurs que nous désirons associer à cette fête. Les enfants des membres actifs sont invités jusqu'à l'âge de 15 ans.

PROGRAMME :

10h.00 à 19h.00 Carrousel gratuit pour les petits.

11h.00 Apéritif

12h.30 Dîner

15h.00 à 19h.00 Salle communale, festival de films 16 mm. Gratuit.

15h.00 à 19h.00 Tournoi de jeux pour les enfants de 7 à 15 ans.

15h.00 à 19h.00 Bal, par le trio « CARGO ».

Menu : Terrine garnie. Fricassée genevoise. Gratin dauphinois. Salade. Fromage & dessert.

Lettre de Claude Ischer à la Centrale du film scolaire, à Berne.

C'est en fait une commande d'une dizaine de films. Ces derniers animeront la fête pour les enfants.

Lettre de confirmation, adressée à Claude Ischer, de B.A.T. Suisse SA. (Fabrique de cigarettes)

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande, nous vous remettons ci-joint, quelques échantillons de notre

Cigarette "MARYLONG" que vous pourrez distribuer aux participants.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait que nous n'autorisons la distribution que d'un seul échantillon par personne. D'autre part, il est formellement interdit de remettre des échantillons aux jeunes de moins de 20 ans...

Mais voui, à cette date on encourage à fumer !

Discours du Président, Édouard Besson :

Monsieur le maire, Monsieur le Syndic, Messieurs les Membres fondateurs, Messieurs les Membres actifs et passifs, Mesdames et chers enfants.

Si aujourd'hui nous sommes réunis dans cette salle, nous le devons à deux conseillers municipaux, MM. André Hêche & Emile Poletti, qui eurent l'idée, en 1960, de fonder un groupement pour organiser les promotions scolaires et l'arbre de Noël.

À cette époque, c'était le Conseil municipal qui organisait ces manifestations, et faisait la collecte pour l'arbre de Noël, en même temps que l'inscription des enfants qui n'allaient pas à l'école.

Ils contactèrent des pères de famille et créèrent une société qui prit la dénomination de :

ASSOCIATION DES INTERETS DE CONFIGNON.

Ses membres étaient au nombre de dix, soit :

MM. Eugène Batins, Michel Bornand, Gérard Dupont, Hubert Grangier, André Hêche, André Jaggi, Gilbert Jaggi, Jean Oberli, Emile Poletti, et le regretté Simon Oget.

Trois de ceux-ci en font encore partie.

Les premiers buts étaient d'organiser les manifestations communales publiques, telles que les promotions scolaires, la fête nationale, l'arbre de Noël et des conférences d'utilité publique.

Actuellement, elle se compose de 35 membres actifs et 2 passifs, MM. Morard et Sauge.

Depuis sa création, l'association a enregistré 61 adhésions.

Les présidents furent successivement, Eugène Batains, Gilbert Jaggi, Claude Ischer et moi-même.

Les principales dates qui ont marqué ces vingt années écoulées furent :

1963, en février, une conférence d'Hermann Geiger, pilote des glaciers.

En juin, l'annulation des festivités des promotions, suite à la tragédie de la famille Thévenoz.

En décembre, l'adoption des statuts de l'association.

1965, en mars, plongée en mésoscaph au large de Vidy (Lausanne).

1966, en septembre, participe avec un char, au cortège, à Carouge, commémorant l'appartenance des Communes Réunies à Genève.

1968, décembre, suppression de la collecte pour l'arbre de Noël. Celle-ci est remplacée par une subvention de la commune. Pour les anciens, cette collecte laissera de bons souvenirs.

1976, octobre, fête marquant le 125^{ème} anniversaire de l'autonomie de Confignon.

Depuis 1965, nous organisons au printemps, une soirée théâtrale, et le 6 février dernier, le premier apéritif communal.

Pour marquer ce 20^{ème} anniversaire, les membres se sont dotés d'un tee-shirt aux couleurs de la commune, que nous mettrons lors des fêtes. Je vous signale que des verres souvenir sont en vente au prix de Fr. 12.- les six.

Si aujourd'hui, nous avons le plaisir de nous faire servir un repas en associant les membres fondateurs, les épouses et les enfants, c'est pour nous retrouver tous, sans responsabilités.

Je tiens à remercier Monsieur le maire et les Autorités communales pour ce repas qu'ils nous offrent, et je souligne la bonne entente qui nous lie, tant pour l'organisation des manifestations, que pour leur financement.

Je remercie tous les membres présents ou excusés, pour leur travail qui s'accomplit toujours dans la bonne humeur. N'oublions pas de remercier notre chef cuisinier et son équipe.

Je lève mon verre à la santé de l'Association des Intérêts de Confignon, pour qu'elle vive encore longtemps.

Vous pourrez danser aux sons de l'orchestre « CARGO », nos jeunes pourront se divertir avec des jeux, assister à la projection de films éducatifs, ou faire un tour de carrousel.

Pour terminer, je vous invite à vous rendre à la buvette qui vient de s'ouvrir.

Le Président Edouard Besson

Fête de Noël

On constate que la mise en œuvre, ainsi que la réalisation de cette manifestation sont sans contestation. Le cornet contient une écharpe et les friandises habituelles. La Commission s'est mise d'accord pour diffuser le papillon suivant :

Arbre de Noël communal

mercredi 23 décembre à 19h.00 à la salle communale.

Programme :

Conte de Noël – chants par les enfants de l'école

Intermède musical par le Conservatoire populaire de musique
Arrivée de Chalande
Distribution des cornets cadeaux
Vin chaud – buffet.

Organisation :
Association des Intérêts de Confignon – Corps enseignant – APEC.

1982

ASSEMBLÉE du 15 février

Comité : Bernard CHICHE, trésorier, souhaite être remplacé dans cette fonction.
Pour le remplacer, Daniel MENOUD est élu par acclamations.

Admission de nouveaux membres	Démission
Emile EHRENSPERGER	François BRAND
Hans MAETZLER	

L'association compte 41 membres.

L'AIC sera sollicitée en juin 1983 pour seconder activement la compagnie des Sapeurs-pompiers de Confignon qui va fêter le 100^{ème} anniversaire de sa création.

Théâtre

Les Compagnons de *La Tulipe Noire* joueront :

« VIRGINIE »,
de Michel André.

Réunion de la Commission des Promotions du 10 mai

La fête débutera par le cortège, emmené par la fanfare de Gryon « l'Echo des Diablerets ».
Fête des Promotions du samedi 3 juillet 1982 :
15h.00 Cortège 15h.45 Cérémonie officielle 16h.15 Lâcher de ballons 16h.30 Jeux divers
organisés par l'APEC, atelier tartines. 18h.30 Repas. Dès 20h.30 Bal champêtre
Buvette – glaces – saucisses grillées – frites.

ASSEMBLÉE du 24 mai

Un concert est prévu en date du 23 juin par la fanfare « l'Ondine ».
Note d'Edouard Besson, président :

Désirant offrir un divertissement à la population, l'AIC organise un concert public le mercredi 23 juin. A cette occasion, l'Ondine Genevoise défilera dans le village, puis donnera un concert dans le préau du complexe scolaire. Cette société compte à son effectif, 160 musiciens. Plusieurs enfants de Confignon en font partie. La fanfare est composée de garçons et de filles âgés de 8 à 20 ans.

Sortie

Elle a lieu les 9 – 10 et 11 septembre.

Son but est la région de Schaffhouse. Le jeudi, visite de la brasserie « Feldschlösschen » à Rheinfelden. Le vendredi matin, visite de Stein am Rhein, puis l'après-midi, visite de l'Ile de Mainau. Le samedi, journée libre pour visiter Schaffhouse et les chutes du Rhin.



Sortie: Brasserie Feldschlösschen

Jean-Pierre Cametti, Ernest Sauge, Roger Ehrard, Georges Ritter, hôte de la brasserie, Marcel Muller, Georges Toffel, Roger Bondallaz, l'hôtesse, Daniel Vaudroz, Blaise Roehrich, Edouard Besson, Paul Robert-Nicoud, Jacques Schick, François d'Addona, Daniel Menoud.

Accroupis: Gilbert Jaggi et François Waringo

Fête de Noël

Réunion de la Commission le 14 octobre :

Établissement du programme.

Productions des enfants de l'école. Intermède musical organisé par l'APEC. Distribution des cornets cadeaux. À ce sujet, une discussion s'ouvre ; il est proposé de remplacer le cornet par des livres. Une étude sera faite à ce sujet.

L'APEC prend en charge le stand pâtisseries, et l'AIC se charge comme à l'habitude de l'organisation globale de la fête.

Une décision de la Mairie, en date du 15 novembre, estime qu'il est trop tard pour modifier le contenu des cadeaux de Noël. Cette décision n'est pas appréciée par l'APEC, et celle-ci écrit la lettre suivante à nos autorités.

Association des Parents d'Élèves de Confignon.

Confignon, le 30 novembre.

*Monsieur le maire,
Messieurs les adjoints,
Mesdames, Messieurs,*

Notre Association se permet, par la présente, de vous exprimer son vif mécontentement à la suite des décisions annoncées à la séance de Commission de l'arbre de Noël du 15 novembre. Pour mémoire, elle vous rappelle que le 14 octobre, après une longue discussion « ouverte » au cours de laquelle chaque participant avait pu librement donner son avis, il était décidé que l'argent destiné aux traditionnels cornets pourrait être mieux utilisé et servir, cette année, à l'achat de livres, dont Mme. Delétraz se proposait de faire une liste.

Vous comprendrez la consternation des délégués de notre Association, lorsqu'ils apprirent qu'entre-temps et sans ni les consulter ni même les informer, la Mairie et les Intérêts de Confignon s'étaient mis d'accord pour décider d'autres achats, et pour en passer déjà les commandes.

Face à de tels procédés, notre Association ne peut que s'interroger sur le sens et l'inutilité de sa représentation dans une Commission où les décisions sont prises en dehors de ladite Commission et déplorer une attitude si peu conforme à l'esprit démocratique, voire à la simple courtoisie.

Certains que l'importance que nous attachons à cette communication ne saurait vous échapper, nous vous prions d'agréer, Monsieur le maire, Messieurs les adjoints, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Signé C. Choisy et deux autres signatures non déchiffrables.

Réponse du maire, Maurice Berthet.

Confignon, le 3 décembre 1982
APEC, Madame C. Choisy

Madame,

La lettre de votre Association datée du 30 novembre 1982 m'est bien parvenue. Je prends acte de la « consternation » de votre Association face aux « procédés » que vous déplorez. Je vous prie de rappeler à vos membres, que la Commission mise sur pied pour la préparation de manifestations telles que les Promotions, arbre de Noël, est une commission consultative.

En ce qui concerne le prochain arbre de Noël communal, nous constatons que chaque année de nouvelles propositions sont émises, et qu'étant donné les délais de livraison pour certains articles, nous avons dû effectivement prendre rapidement une décision, qui ne concerne bien entendu, que la manifestation de 1982.

Il conviendra donc à l'avenir, de nous réunir plus rapidement, afin d'avoir le temps d'étudier toutes propositions.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes respectueuses salutations.

Signé Maurice Berthet, maire

1983

S'en suit une mise au point de la part du comité de l'Association des Intérêts de Confignon.

*Monsieur Maurice Berthet
Maire*

Confignon, le 15 janvier 1983

Monsieur le maire,

Nous accusons réception de la copie de la lettre que vous avez adressée le 3 décembre dernier, à l'APEC.

Vous y mentionnez très justement que la commission mise sur pied pour la préparation des manifestations est uniquement consultative.

Nous relevons que malheureusement, année après année, les responsables de l'APEC changent, les idées aussi, et la fête du Noël communal est toujours plus menacée.

L'Association des Intérêts de Confignon confirme son attachement à la Commune et à ses traditions, aussi, afin de sauvegarder une continuité dans l'organisation des fêtes, elle désire, à l'unanimité des membres du comité, que soit fait application des statuts, notamment de l'article 2 qui dit :

Elle a pour but d'organiser les manifestations communales publiques, telles que les Promotions scolaires, le 1^{er} août, l'arbre de Noël et des conférences d'utilité publiques.

N'oublions pas que le Noël communal est une fête pour les enfants ; il serait donc faux de supprimer le « cornet » très apprécié de tous. Après un sondage, la trousse et l'album de cette année a été un cadeau très réussi.

Il est impératif que les tâches de chacun soient bien délimitées, pour éviter des malentendus toujours désagréables.

Nous comptons sur l'appui des Autorités communales et vous prions de croire, Monsieur le maire, à notre considération distinguée.

Le président : Edouard Besson Les vice-présidents : Jean-Jacques foëx et
Georges Toffel

ASSEMBLÉE du 7 février

Le comité est reconduit dans la même formation.

Admission de nouveaux membres	Démissions
Didier ABIENISTE	Marius PITTET
Philippe BANDERET	Bernard GIROD
Adolphe COCHAND	
André ROCHAT	
Alain VAUTRAVERS	

L'association compte 44 membres.

Soirée théâtrale

La « Tulipe Noire » donnera sa représentation le 26 mars.

« 4 PIECES SUR JARDIN »
de Barillet et Grédy

100^{ème} des Sapeurs-pompiers

Claude Ischer donne quelques instructions quant au déroulement de la manifestation qui aura lieu les 25 & 26 juin.

Réunion de la Commission des Promotions du 15 juin

Selon le rapport de cette séance, l'organisation de cette fête ne pose pas de problème particulier.

Par contre, une explication concernant le lieu de fête me semble intéressante à relever.

Un emplacement a été aménagé entre la salle communale et les pavillons scolaires et une tente a été louée pour le couvrir à l'occasion du 100^{ème} des Sapeurs-pompiers.

Concert par une fanfare prévu le 24 mai

Concernant la fête des promotions et le concert d'une fanfare, j'ai écrit le texte suivant à paraître dans le journal : L'ÉCHO COMMUNAL N° 6 de décembre 1983.

Association des Intérêts de Confignon.

Regardez-les s'envoler...c'est beau !

Pas les oiseaux de Pierre Perret, mais les ballons que les enfants lâchent le jour des promotions sur la Place de l'Église. C'est toujours un moment attendu et spectaculaire que de voir monter dans le ciel, ce bouquet multicolore. Ils vont atteindre des altitudes insoupçonnées, 10.000, 15.000, 20.000 mètres peut-être, et poussés par des vents souvent violents, vont exploser, car leur volume aura doublé, triplé, quintuplé. L'étiquette et sa ficelle vont retomber dans un pré, dans un bois, sur un toit, puis vont nous revenir par la poste, expédiées par une personne complaisante. L'an dernier, la moisson a été bonne, puisque c'est en fait 28 étiquettes qui nous sont parvenues en retour. Poussés par un vent du sud-ouest, la direction suivie par les ballons se situe autour d'un axe Genève Zürich. Le plus éloigné nous ayant été retourné de Ravensburg, (Allemagne) pour une distance de 330 km, le moins éloigné nous a été retourné depuis St. Prex, à 45 km. Nous récompenserons les heureux gagnants à la prochaine fête des Promotions.

Promotions

La fête a lieu le samedi 2 juillet, suivant un programme accepté par tous les organisateurs. Le cortège est emmené par la fanfare de Sergy

Les trois premiers classés du lâcher de ballons de 1982, sont les suivants :

1 ^{er}	Serafini Olivier	330 km	Ravensburg (Allemagne)
2 ^{ème}	Roost Michael	300 km	Friedrichshafen (Allemagne)
3 ^{ème}	Foëx Jean-François	160 km	Welschenrohe (Soleure)

1^{er} août

La fête se déroule selon le programme habituel, mais il faut relever que l'AIC peut disposer de la tente, louée par la Mairie pour les Promotions dont le contrat de location a été prolongé. La consommation de frites augmente, et l'AIC loue une friteuse d'appoint. La totalité des pots, soit 600 pièces, a été vendue.

Fête de Noël

Séance de la Commission du 24 octobre.

Il est décidé de remplacer le cornet cadeaux par des livres adaptés à toutes les classes d'âge. M. Michel Blanc, instituteur, a une bonne connaissance de la presse enfantine, et il propose une liste de titres. Paul Vautravers est responsable de passer la commande au centre commercial : « Eaux-Vives 2000 ».

ASSEMBLÉE du 14 novembre

Organisation de la fête de Noël et attribution des tâches. À ce sujet, le président lance un appel :

Nous constatons que certains membres responsables de postes, acceptés lors des assemblées, quittent ces postes lors des manifestations, sans s'assurer de la continuité par un remplaçant. Il est absolument inadmissible que ces faits se produisent, car il y a souvent des personnes disponibles pour prendre le relais, et laisser un moment de répit aux responsables.

Statuts

Une adjonction est acceptée. L'article suivant est ajouté :

Les anciens : il est décidé la création d'une catégorie de membres intitulés LES ANCIENS afin de conserver et de promouvoir la camaraderie et l'amitié. Pour accéder à la qualité de membre ANCIEN, il faut 15 ans d'activité et un minimum de 50 ans d'âge, ou 25 ans d'activité. Toutes les demandes, y compris les cas spéciaux, sont soumises au comité qui décide souverainement et sans appel. Les Anciens restent membres « à part entière ». Ils sont astreints à participer à une assemblée générale et une manifestation par année. Leur présence est toutefois souhaitée. Les Anciens jouissent des mêmes droits que les membres actifs, ils prennent part aux décisions lorsqu'ils sont présents.

Pour la première fois, distribution d'un calendrier des manifestations pour l'année future. Suite à la participation active de l'AIC à la fête du 100^{ème} des Sapeurs-pompiers, Claude Ischer invitera ses membres à participer au repas prévu le 21 janvier 1984.

Fête de Noël

Réunion de la Commission des manifestations du 24 octobre.
(Corps enseignant, APEC, Conseil municipal et AIC.)

Le déroulement de la fête des Promotions a donné satisfaction à tous ; l'établissement d'une tente a été très apprécié.

Pour Noël, M. Michel Blanc établira une liste de titres de livres, qui cette année feront office de cadeaux. L'AIC est responsable de l'achat, (Paul Vautravers), et de la distribution. La Commission fait confiance à l'AIC pour la réalisation de cette manifestation

1984

ASSEMBLÉE du 6 février

Il est relevé que sur la totalité de l'effectif des membres, 7 sont excusés, et 13 sont absents. Si une décision devait être prise et mise au vote, cela ne pourrait se faire, vu que les présents ne représentent qu'une minorité des membres.

Pas d'élection, ni de changement au sein du comité.

Admission de nouveaux membres : Démissions :

Yves BERTHOLET

Jean SANDMEIER

Alfred BORNER

Philippe POBST

Gérard JOLIAT

Didier NICOLE

L'association compte 44 membres.

L'AIC avait fait l'essai de distribuer des bons de boissons aux membres en activité lors des fêtes. Cet essai n'a pas été concluant, aussi, il est décidé de laisser la possibilité à chacun de se rendre à la buvette pour se désaltérer.

Soirée théâtrale

Attribution des tâches pour la représentation du 11 février.

« LA SOUPIERE »
de Robert Lamoureux

Suite à cette assemblée, le président, Edouard Besson, s'adresse aux membres par cette circulaire :

Notre dernière assemblée générale du 6 février a pu avoir lieu, grâce à la présence de deux membres passifs. En voici l'explication :

*Sur un effectif de 41 membres actifs et 3 passifs, étaient présents, 20 actifs, 3 passifs, 9 excusés et **12 non excusés** !*

Que ceux qui estiment ne plus pouvoir remplir les conditions pour être membre, donnent leur démission ou prennent la décision de participer plus activement aux assemblées et manifestations pour la bonne marche de notre Association.

En espérant que vous prendrez bonne note de ce qui précède, les soussignés vous adressent leurs meilleures salutations.

Signé : le président, Édouard Besson ; les vice-présidents Jean-Jacques Foëx et Georges Toffel

Réunion de la Commission du 18 mai

Il n'y a aucune remarque négative sur la fête de Noël de l'an passé. L'AIC distribuera à nouveau des bandes dessinées cette année : Paul Vautravers s'en occupe déjà.

Promotions

Vu l'expérience, il est décidé, de louer à nouveau une tente pour la fête des Promotions et celle du 1^{er} août.

ASSEMBLÉE du 21 mai

Préparation « normale » de la fête des Promotions.

32 étiquettes du lâcher de ballons de l'an passé sont venues en retour. Les 3 premiers :

1 ^{er}	Dominique André	210 km	Savigliano (Italie)
2 ^{ème}	Matthias Maetzler	180 km	Turin (Italie)
3 ^{ème}	Ulrich Fischer	100 km	Pralognan (France)

Le cortège sera précédé par la fanfare de Sergy (France)

ASSEMBLÉE du 18 juin

Je transcris dans son intégralité « le mince » PV du secrétaire.

Fête du 1^{er} août :

Le pacte sera lu par Valérie Dupont. Discours officiel par Mme. B. Luscher, députée.

La caisse sera tenue par MM. Daniel Menoud et Hans Huggel.

Nous cherchons une adresse pour les pots souvenir.

Concert de l'Ondine.

Mise en place des tables et bancs à 18 h.

*Broche familiale. Mise en place dès 09h.00 pour le repas de midi.
Pas de proposition individuelle, la séance est levée.*

Estimant ce procès-verbal peu explicite, j'estime nécessaire de donner quelques compléments.

Le concert donné par la fanfare de l'Ondine aura lieu le 20 juin à 20h.00, sous la tente. Une buvette sera ouverte et 200 sandwiches seront préparés pour la collation.

La « broche familiale » est prévue pour le 24 juin à midi.

Sous cette dénomination, et sur une idée du président, Edouard Besson, en accord avec le comité, il est décidé d'organiser cette agape. Elle a pour but de réunir les membres, leurs épouses et leurs enfants, pour une journée de détente et d'amitié.

Divers jeux sont prévus pour les enfants, et un mini-tournoi de pétanque est organisé pour les adultes.

Des volontaires s'occuperont de préparer un repas, aidés par quelques Dames, dans une ambiance de détente et de camaraderie.

Sortie

Jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 septembre.

Visite du Tessin, selon le programme suivant :

Trajet en train, de Genève vers Berne, Olten, puis Lucerne, le tunnel du Gothard, Bellinzzone et Locarno, avec deux nuits à l'hôtel Grütli. Le trajet est assez long, puisque les participants arriveront à Locarno à 13h.40. Pour occuper l'après-midi, un car postal les emmènera visiter le Val Verzasca.

Le vendredi, toujours en car postal, visite Morcote, avec repas de midi. Ensuite, direction Lugano, et montée en téléphérique au Mont San Salvatore d'où l'on peut admirer un superbe panorama.

Anecdote :

Un de nos membres s'éprend d'une jeune dame seule, et oublie de prendre le téléphérique pour redescendre ! Le chauffeur du car ayant un horaire à tenir, nous quittons Lugano sans notre « amoureux fou », et rentrons à Locarno. Ce dernier n'étant pas en possession du programme, et ne sachant pas où nous rejoindre, téléphoné à son épouse, à Genève, pour que cette dernière lui indique la suite du programme ! C'est ainsi, qu'il nous a rejoints par le train !

Le samedi, bateau, jusqu'à l'île Isola-Bella, repas de midi. Le retour se fait par Domodossola, tunnel du Simplon avec arrivée à Genève à 22h.15



Jean-Jacques Foëx, Georges Ritter, Ernest Sauge, Roger Ehrard, Marcel Muller, Michel Bornand

Assemblée de la Commission de l'arbre de Noël du 19 novembre

Le principe des bandes dessinées semble convenir comme cadeau. Celles-ci seront choisies en tenant compte du catalogue établi par M. Michel Blanc, maître principal. Les livres seront regroupés par classes, et chaque enfant recevra un livre différent.

1985

ASSEMBLÉE du 4 février

Élection du comité

Ce dernier est réélu sans changement pour les deux années suivantes.

Admission de nouveaux membres : Démissions :

James AKRÉ

Bernard CHICHÉ

Jean-Pierre LEUTHOLD

Pierre FOL

L'association compte 44 membres.

Théâtre

La Tulipe Noire donnera sa représentation le 9 février.

« LE BABOUR »
de Félicien Marceau

ASSEMBLÉE du 14 mars, Fête Villageoise

Assemblée convoquée avec présence des éventuels participants, représentants les sociétés communales.

Edouard Besson, président, explique la raison de cette fête supplémentaire prévue en date des 27 & 28 septembre 1986 : il s'agit de nouer des liens entre les habitants et de faire connaissance avec les nouveaux.

M. Maurice Berthet, maire, souhaite un vif succès à cette fête, et est persuadé que cela répond aux vœux de la population. Cette manifestation serait envisagée tous les 2 ans.

Après avoir esquissé le programme, le président invite les représentants(tes) des sociétés à s'investir pour la réussite de la fête, et de confirmer leur participation à l'AIC lors d'une prochaine réunion prévue cet automne.

SÉANCE DE LA COMMISSION du 9 mai

Promotions

Le cortège intégrera les enfants du Jardin de TOM POUCE (récemment créé), un détachement de la compagnie des Sapeurs-pompiers avec la bannière, et, comme de coutume, la fanfare de Sergy.

Intendance par l'AIC et jeux par l'APEC.

L'idée d'organiser une garderie pour les petits est acceptée. Elle sera assurée par le Jardin d'enfants et la Garderie.

Lâcher de ballons de l'an dernier :

1 ^{er}	Nathalie Rosset	330 km	Offlaga (Italie)
2 ^{ème}	Jamila Dorner	300 km	Casalpusterlengo (Italie)
3 ^{ème}	Nicolas Roost	280 km	Lodi Vecchio (Italie)

30 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

ASSEMBLÉE du 17 juin

Bref rappel pour la fête des Promotions.

La pose des drapeaux et oriflammes dans les rues du village se fera avec le camion des Sapeurs-pompiers.

1^{er} août

La fête nationale se déroule selon le programme prévu.

Lors de cette manifestation, l'AIC a vendu 585 pots sur les 650 commandés.

Le corps de musique de l'Elite donne un concert le 4 octobre.

Réunion de la Commission pour la fête de Noël du 4 novembre

Le procès-verbal est très court. Il mentionne que le corps enseignant assurera 2 à 3 productions par les enfants de l'école. Comme de coutume, distribution de livres.

Donc, et une fois de plus, tout va bien !

Assemblée de la Commission (Repas) de la Fête Villageoise du 14 novembre

Présences :

6 membres de l'AIC. M. Carteret Auberge. M. Noyer boucherie.

Repas prévus :

Samedi matin : Boucherie, sandwiches

Samedi midi : AIC : frites, saucisses, café/thé

Auberge : longeole et gratin

Boucherie : assiettes froides

Samedi soir : AIC : soupe aux légumes, fromage, saucisses, frites, café/thé

Dimanche midi : AIC : rôti de porc, jardinière de légumes, p.d.t. nature, café/thé

Boucherie : assiettes froides

Dimanche soir : AIC : soupe à l'oignon, saucisses, frites, fromage, café/thé

Boucherie : assiettes froides

Auberge : longeole gratin

Assemblée de la Commission (Animation) de la Fête au Village du 19 novembre

ABCDE, badminton : organisation d'un tournoi

Chœur de Pontverre : production de chants

Ciné-Club : projection de films

Conserv. Musique : production folklorique samedi et dimanche lors de l'apéritif

Éclaireuses : jeux, camp et diverses activités

Gym acrobatique : spectacle cirque d'enfants

Pétanque : samedi, tournois

Pompiers : démonstrations

Poterie : démonstrations

Atelier de vannerie : atelier avec les enfants

S.F.G. : démonstration de volley-ball

Yoga : démonstration

Assemblée de la Commission (Exposition) de la Fête Villageoise du 26 novembre

APEC : stand d'informations
Aide familiale : stand avec la Croix-rouge et l'aide familiale.
Club des aînés : stand artisanal et vente d'objets
La Maison de Marie : stand de vente
Dames du Mercredi : vente de pâtisseries
Garderie/Tom Pouce : stand d'informations

1986

ASSEMBLÉE du 3 février

Le comité est inchangé.

Admission de nouveaux membres : Démissions :
Didier TOFFEL Georges RITTER
Yvan CAMETTI Roger ERARD
Pierre JACCOUD Roger BONDALLAZ
Jean-Pierre ROSSET
Rodolphe LIECHTI

L'association compte 46 membres.

Un nouveau secrétaire communal a été engagé en la personne de M. Jean-Marie Grimaître.

Soirée théâtrale

« L'HONNEUR DES CIPOLINO »
de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues

Promotions

Organisation habituelle. Menu prévu : schublings, salade de p.d.t. et glace pour le prix de Fr. 8.- Cortège avec la fanfare de Sergy. Pour la première fois, une animation sera proposée par : « Une fois, un Cirque ». Sous cette dénomination, une école de cirque, récemment créée à Confignon, initie les jeunes aux arts du cirque.

Le lâcher de ballons de 1985 a donné le classement suivant :

1 ^{er}	Lamia Dorner	325 km Crémone (Italie)
2 ^{ème}	Thomas Link	310 km Gardone (Italie)
3 ^{ème}	Xavier Favre	305 km Pisogno (Italie)

36 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

Nous gratifions les lauréats comme suit : Fr. 20,- aux 3 premiers, puis Fr. 10.- jusqu'au dixième.

Concert

Prévu le 18 juin, il sera donné par la fanfare de l'Ondine.

L'AIC a reçu les tabliers. De couleur noire, ils sont ornés du logo de l'Association ; ils sont remis à tous les membres, auxquels il est demandé une participation de Fr. 10.-

Et comme tout se passe à merveille, on fête le 1^{er} août sans problème !

Plutôt que de détailler le contenu des nombreuses séances de préparation, je retranscris le texte intégral publié sur une page entière du journal « LA SUISSE » du dimanche 21 septembre 1986.

FÊTE VILLAGEOISE

Il ne se passe rien à Confignon... « il n'y a pas assez de fêtes »... Lassés d'entendre ces petites phrases, les membres de l'Association des Intérêts de Confignon ont décidé de frapper un grand coup en organisant la première fête villageoise dont le but est de faire connaître les groupements, sociétés et artisans de la commune. Rendez-vous à tous, les 26, 27 & 28 septembre.

Et des groupements, il n'en manque pas ! De l'Association pour la sauvegarde de Confignon à la société de Pétanque en passant par les Dames du Mercredi... Confignon a une vie de village, et il faut la préserver.

Pour ce faire, gens de Confignon ou d'ailleurs, venez tous faire la fête le week-end du 27 et 28 septembre.

Grand rallye. Si vous voulez connaître Confignon comme votre poche, alors pas d'hésitations : il faut vous inscrire au grand rallye pédestre, qui débute samedi à 14h.30. Tout le monde peut y participer : petits et grands, familles entières avec grand-père et le chien, étrangers ou habitants de la commune... Quand vous vous serez perdu (et retrouvé) dans tous les coins et recoins, vous serez imbattables ! Et bien que Carougeois convaincu, ou Eaux-Vivien acharné, vous serez devenu un Confignonais de cœur.

LE PROGRAMME

Vendredi 26 septembre

De 19h.00 à 24h.00 : disco gratuit pour les jeunes. Buvette. Champ de foire avec autos tamponneuses, carrousel, tire-pipes.

Samedi 27 septembre

07h.00 Ouverture de la buvette, café, croissants

07h.30 Fin des inscriptions et tirage au sort de la pétanque à la mêlée, et début du concours

11h.00 Apéritif en musique avec l'orchestre « Syrose Grenadine ». Ouverture des stands

12h.30 Repas par : Auberge de Confignon : longéole et gratin. Boucherie de Confignon : assiette froide. Association des Intérêts : saucisses grillées, frites. Dames du mercredi : pâtisseries

14h.40 Rallye pédestre organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Confignon

17h.30 Concert donné par le chœur de Pontverre et le Conservatoire populaire de musique

18h.30 Démonstrations de volley-ball par la société de gymnastique de Bernex-Confignon

- 19h.00 Distribution des prix de la pétanque et du rallye
19h.30 Repas self-service et concert de « Syrose Grenadine »
Dès 21h.00 Grand bal gratuit avec l'orchestre CARGO. Disco pour les jeunes

Dimanche 28 septembre

- 09h.00 Ouverture de la buvette
09h.30 Démonstrations de badminton par M. W. Riesen (équipe nationale A7) et Ph. Chevalier (classe C1)
12h.15 Repas self-service (Migros traiteur)
15h.00 Gymnastique acrobatique (Une fois un Cirque)
17h.00 Concert par « Syrose Grenadine »
18h.30 Repas self-service
Dès 20h.00 Grand bal gratuit avec l'orchestre CARGO. Disco pour les jeunes

En permanence

L'atelier du livre
L'atelier de vannerie
Ciné-Club, séances et diverses démonstrations de montage
Compagnie des sapeurs-pompiers, exposition et démonstrations
Cours de yoga
Expositions et informations des sociétés, groupements et artisans participant à la fête
Poterie
Champ de foire

Liste des participants

ABCDE (Amicale de Badminton de Confignon et Des Environs), APEC (Association des Parents d'Élèves de Confignon), Association pour l'aide familiale et ménagère de Bernex et environs, Association pour la sauvegarde de Confignon, Caisse Raiffeisen, Ciné-Club, Club des aînés, Chœur de Pontverre, Conservatoire populaire de musique. Commerçants : Auberge, boucherie, la Maison de Marie, Relais de Vuillonnex, Dames du Mercredi, Éclaireuses, Garderie, Gym acrobatique, L'atelier du livre, Magasins du Monde.

Sortie

Le but est l'Alsace et la Forêt Noire, les 11, 12 et 13 septembre.

Le parcours en car est assuré par FROSSARD.

Premier arrêt à Mulhouse, visite du musée automobile des frères Schlumpf, puis visite d'une cave à Ammerswihr. Petit détour par Kintzheim pour visiter le parc des aigles et la montagne des singes. Nuit à l'hôtel Arcade à Colmar.

2^{ème} jour, visite des établissements Peugeot près de Mulhouse et traversée du Rhin pour atteindre Rust, visite d'Europa Park. Nuit à Freiburg en Brisgau.

3^{ème} jour, visite libre au Titisee. Détour par les sources du Danube, et retour à Confignon.

Réunion de la Commission pour la fête de Noël du 4 novembre

Les productions seront assurées par les enfants de l'école, et auront lieu sous la tente. Comme il n'est pas possible d'obtenir un silence suffisant, l'intermède musical du Conservatoire populaire de musique sera supprimé. Très apprécié, le stand de pâtisseries organisé par l'APEC est maintenu. Comme de coutume, des livres seront offerts en cadeau.

ASSEMBLÉE du 14 novembre

Fête Villageoise

Cette fête a connu un beau succès. Le président rappelle que les remarques négatives faites avant et pendant la manifestation sont malvenues ; les membres ont tout loisir de formuler ce genre de critique lors des assemblées.

Autre remarque ; lors de la préparation des fêtes, certains membres ne viennent que pour boire un verre ! Dès lors, tous les membres devront payer leurs consommations.

1987

ASSEMBLÉE du 2 février

Le comité qui se représente dans la même formation est réélu par acclamations.

Admission d'un nouveau membre : Démissions :

Olivier ISCHER

Louis MICHÉA

Didier ABIENIST

L'association compte 45 membres.

Apéritif communal

L'organisation de ce rendez-vous, ouvert à toute la population, est reprise par les Conseillers communaux.

Organisation de la soirée théâtrale du 14 février

Au programme cette année :

« LES PORTES CLAQUENT »
de Michel Fermaud

Réunion de la Commission des Promotions du 11 mai

Quelques remarques sont faites sur le déroulement de la fête de Noël 1986. Il est noté que vu l'humidité qui règne sous la tente, la solution d'y fêter Noël n'est pas satisfaisante. La proposition d'organiser cette manifestation à la nouvelle école est à nouveau avancée par Mme. Jeannine Ducimetière. Mais le déplacement de toute l'infrastructure nécessaire n'est pas envisageable.

Promotions

Voici le classement du lâcher de l'an dernier.

1 ^{er}	Sophie Ducimetière	125 km	Alpe d'Huez (France)
2 ^{ème}	Raphaël Rappaz	94 km	St. Etienne de Cuines (France)
3 ^{ème}	Stephen Altrichter	82 km	Pontcharra (France)

40 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

Concert du 24 juin

Un cortège partira des pavillons scolaires, puis par la poste, le chemin du Vuillonex, le chemin de Chaumont et le chemin des Hutins, rejoindra la tente, où le concert sera donné à 20h.00.

Fête nationale

Autant sa préparation que son déroulement ne nécessite pas de commentaire particulier.

Réunion de la Commission de l'arbre de Noël du 19 octobre

Il est noté au procès-verbal :

Le corps enseignant propose de remplacer les cadeaux par un spectacle pour enfants, payé naturellement par la Commune ! Il fait part également de sa décision de ne plus préparer de saynètes, ces dernières étant remplacées par des chants. Cette suppression sera certainement regrettée, toutefois, Mme. Aref promet qu'elles seront réintroduites dans la future salle communale.

L'emplacement de fête est prévu dorénavant sur la Place de l'Église. La distribution des livres pour les petits se fera sur l'emplacement, alors que les grands recevront les bandes dessinées dans leur classe.

PROGRAMME

Mardi 22 décembre 19h.00

Renouvelant une ancienne tradition, la fête se déroulera sur la Place de l'Église.

En cas de pluie, à la salle communale.

Chants par les enfants de l'école

Arrivée de Chalande et distribution de cadeaux.

Vin chaud et buffet

1988

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DE NOËL ET PROMOTIONS du 25 janvier

Cette séance a pour but de faire quelques mises au point concernant certaines divergences entre l'AIC et les autres groupements associés pour l'organisation de la fête de Noël.

Mesdames Christiane Aref et Catherine Briefer relèvent à ce sujet que les enseignants ont été quelque peu débordés par les spectateurs lors de la fête de Noël. Il serait judicieux de placer des barrières et des bancs pour contenir les personnes. Elles soulèvent également le mauvais éclairage et les ennuis de micro. Par contre, les parents ont été satisfaits de la fête en elle-même.

Mme Choffat regrette que l'on ait renoncé à un marchand de châtaignes. Le corps enseignant et l'APEC ont l'impression que l'AIC avait peur de ne pas vendre sa charcuterie, vu cette concurrence ! Monsieur le Maire fait remarquer que les marchandises distribuées sont payées par la Commune, distribuées gratuitement, et que l'AIC n'en tire aucun bénéfice. Mme Joliat pense qu'il serait utile de définir les tâches de chacun.

Claude Ischer remarque qu'il n'est pas toujours facile de contenter tout le monde. En voici un exemple : l'AIC a reçu diverses lettres, tant de M. le Curé que de certains parents relevant que les présences du sapin et de Chalande n'ont rien à voir avec un Noël chrétien. Ils proposent donc que ceux-ci soient supprimés.

Monsieur le Maire s'en tient à la décision première du Conseil municipal, à savoir que c'est à l'AIC qu'est confiée l'organisation des fêtes communales. Cependant, cette Association doit impérativement collaborer avec les autres sociétés.

Décisions pour 1988

Refaire la fête de Noël sur la Place.

Revoir le contenu du « papillon ».

En cas de litige ou de décision à prendre, le Secrétaire communal se tient à disposition.

Pour les **Promotions** du 2 juillet, il est souhaité de continuer d'organiser des jeux.

Participation d'« Une Foie un cirque » pour une animation.

Garder les balançoires et le carrousel, mais supprimer le tire-pipes.

Divers

Le 10^{ème} anniversaire de l'ouverture de l'école est fixé au 3 juin : une avance de Fr.1'000.- sera allouée aux organisateurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 1^{er} février

La composition du comité est inchangée.

Admission d'un nouveau membre Démissions

Alain HOSTETTLER

Edouard CORNU (exclu)

André ROCHAT

L'association compte 44 membres.

Soirée théâtrale du 13 février

Planification et organisation.

« NE COUPEZ PAS MES ARBRES »

de William Douglas Home

Réunion de la Commission des Promotions du 18 avril

Il n'y a que peu de modifications à apporter en regard de la fête de l'année précédente.

L'installation d'une tente de 25 par 15 mètres est assez onéreuse, et il est souhaité de demander d'autres devis à la concurrence. Location du matériel de sonorisation, et demande d'un micro-cravate pour faciliter le travail du responsable des annonces.

Sortie

Elle a lieu en date des 12, 13 et 14 mai.

Le voyage se fait en car, direction la Vallée du Rhône et la Provence.

12 mai, matin, visite à Hauterive, du « Palais du Facteur Cheval ».

L'après-midi, en route pour Orange où l'AIC passera la nuit, visite de l'Aven d'Orgnac et des Gorges de l'Ardèche.

13 mai, matin, visites du Pont du Gard, du moulin de Daudet, et repas de midi aux Baux de Provence.

L'après-midi, St. Rémy de Provence, Avignon pour un arrêt visite, puis Valence pour la nuit.

14 mai, matin, départ de Tournon avec le train à vapeur du Vivarais jusqu'au terminus, repas de midi. Dans l'après-midi, retour à Tournon, puis en route pour Pérouges. En cours de route, il est décidé de faire une courte visite au parc animalier de Peaugres. Cette halte irrite Hans Huggel qui attend notre retour dans le car ! Après avoir visité la cité médiévale de Pérouges, nous rentrons à Confignon... tard dans la soirée !

ASSEMBLÉE du 17 mai

Promotions

Suite à la proposition de l'AIC, la Mairie a fait l'achat du matériel nécessaire à la sonorisation des fêtes.

Le concours de lâcher de ballons de l'an passé a donné le classement suivant :

1 ^{er}	Frédérique Bangerter	150 km	Montmiral-Romans (France)
2 ^{ème}	Sophie Girardet	45 km	Doussard (France)
3 ^{ème}	Poline Court	45 km	Doussard (France)

45 étiquettes sont revenues à l'AIC.

1^{er} août

Il a été commandé 500 pots par année pour 1988, 1989 et 1990

Fête du 10^{ème} anniversaire de l'école, le 3 juin. Le 15 juin, concert par « les Cadets de Genève ».

Répartition des tâches pour ces quatre fêtes.

L'organisation de ces quatre manifestations se passe au mieux et sans commentaire particulier.

FÊTE VILLAGEOISE des 16, 17 et 18 septembre 1988

PROGRAMME

Vendredi 16

- 19h.00 Cortège dans le village.
- 20h.00 Concert donné par la Fanfare de Sergy, « *l'Echo du Crêt de la Neige* ».
- 21h.00 Séance de cinéma dans les pavillons, organisé par le Ciné-Club de Confignon.

Samedi 17

- 07h.00 Ouverture de la buvette (café, croissants).
- 07h.30 *Marche populaire* (10 km) jusqu'à 15h.00
- 08h.00 Marché aux puces
- 08h.15 Début du concours organisé par la pétanque de Confignon.
- 11h.00 Apéritif en musique avec l'orchestre « *ALAMBIC* ».
- 12h.15 Repas self-service.
- 14h.30 Tournois de badminton pour adolescents.
- 16h.30 Séance de cinéma dans les pavillons, organisée par le Ciné-Club.
- 17h.00 Prestation des fifres et tambours, par le Conservatoire populaire de musique.
- 17h.30 Concert donné par le Chœur de Pontverre sur le préau de l'école primaire.
- 18h.15 Démonstration aux agrès par la Société fédérale de gymnastique de Bernex-Confignon.
- 18h.30 Distribution des prix du concours de pétanque.
- 19h.00 Concert donné par « *LA BRANTE* », musique villageoise de Bernex.
- 19h.00 Repas self-service.
- 21h.00 Grand bal gratuit avec l'orchestre « *CARGO* ».

Dimanche 18

07h.00 Ouverture de la buvette, café, croissants.
07h.30 *Marche populaire* (10 km) jusqu'à 15h.00
11h.00 Apéritif en musique avec l'orchestre « *ALAMBIC* ».
12h.15 Repas self-service.
13h.45 Séance de cinéma dans les pavillons, organisé par *le Ciné-Club*.
15h.00 Gym acrobatique par « *Une fois un cirque* ».
17h.15 Concert donné par « *LA BRANTE* », musique villageoise de Bernex.
18h.30 Repas self-service.
20h.30 Grand bal gratuit avec l'orchestre « *CARGO* ».
Dès jeudi après-midi, champ de foire avec voitures tamponneuses, carrousel, tire-pipes.

RÉUNION DE LA COMMISSION DES PROMOTIONS ET DE LA FÊTE DE NOËL du 7 novembre

Promotions 1988

La formule des jeux proposés aux enfants a fait son temps, il en est de même pour la disco. Face au manque d'enthousiasme assez général, il devient nécessaire de réfléchir à une autre formule. On pourrait engager un animateur, offrir un spectacle pour les enfants. Proposition de déplacer la fête dans le préau de la nouvelle école.

Fête de Noël

La fête se déroulera sur la Place de l'Église, par tous les temps.
Chants des enfants. Arrivée de Chalande. Distribution des cadeaux à quelques enfants des classes enfantines. Le reste sera distribué dans les classes.
Vin chaud et châtaignes. Afin d'animer la fête, les adultes peuvent se munir d'une bougie.
L'AIC est responsable de la mise en place de toute l'infrastructure.
Il n'y aura pas de pâtisseries cette année, ce qui libère de cette tâche les membres de l'APEC.
Mme Françoise Joliat suggère de faire réfléchir les enfants à la possibilité de verser la somme consacrée aux cadeaux (Fr. 2'500,-) à un projet d'aide au développement. Cette proposition n'est pas retenue.

1989

ASSEMBLÉE du 6 février

Élection du comité

Président :	Edouard BESSON
1 ^{er} Vice-président :	Jean-Jacques FOËX
2 ^{ème} Vice-président :	Gilles TOFFEL
Secrétaire :	Paul VAUTRAVERS
Vice-secrétaire :	Pierre JACCOUD
Trésorier :	Daniel MENOUD
Vice-trésorier :	Blaise ROEHRICH
Membres adjoints :	Jean-Pierre CAMETTI et William RUPP

Admission de nouveaux membres : Démissions :

Jean-Claude BUZZI

Michel BORNAND

Thierry VUILLEUMIER

Alain HOSTETTLER (exclu)

L'association compte 44 membres.

Soirée théâtrale du 11 mars

Préparation et répartition des tâches.

« CAVIAR OU LENTILLES »
de Giulio Scarnicci et Renzo Tarabusi

Divers

Possibilité de visiter l'École Steiner, ainsi que le chantier du tunnel autoroutier.

Proposition

Vu la bonne santé des finances de l'AIC, Hans Huggel suggère d'offrir la pose d'un banc à la commune, sur un endroit à déterminer.

Réunion de la Commission des Promotions du 14 mars

Cette séance a pour but d'apporter un renouveau à cette fête.

Il est constaté une certaine désaffection des parents et des enfants, due principalement à la proximité du départ en vacances. De plus, les participants sont quelque peu lassés du peu de nouveautés apportées au cours des années. Le repas est également mis en cause, que ce soit à cause de son prix ou de sa médiocrité !

Edouard Besson relève qu'il n'est pas facile de contenter chacun. Soit le repas est considéré trop cher ou trop copieux, soit il est trop simple et répétitif !

Il est à nouveau proposé d'organiser la fête sur le préau de l'école, mais le manque d'infrastructures oblige à y renoncer. Il est décidé de raccourcir le parcours du cortège.

On propose encore le déplacement de la fête au jeudi, soit deux jours plus tôt, afin d'y attirer plus de participants. En effet, c'est le samedi, voire le vendredi déjà que des familles s'en vont en vacances.

ASSEMBLÉE DU COMITÉ du 16 mars

Hans Huggel ayant proposé d'offrir un banc à la commune pour marquer les 30 ans de notre Association. L'AIC décide d'en commander deux, et sollicitera la Mairie pour leur mise en place.

Selon la décision du Conseil municipal, la fête des promotions pourrait avoir lieu **le jeudi**.

La fête villageoise aura lieu les 22 et 23 septembre 1990. Georges Toffel reste le coordinateur.

L'assemblée du 23 mai sera suivie d'un repas en commun, sous la responsabilité de Jean-Pierre Cametti. L'AIC invitera M. Heniger, ingénieur, qui conduit les travaux du tunnel autoroutier de Confignon.

Le Département nous autorise à avancer la fête des Promotions au jeudi.

ASSEMBLÉE du 23 mai

Concert du 21 juin, par l'Ondine genevoise

A la même date, « Une Fois un Cirque » organise un spectacle dont le bénéfice sera versé en faveur des sinistrés du tremblement de terre d'Arménie. L'AIC décide d'y ajouter le bénéfice de ce concert.

Promotions

Le résultat du concours de lâcher de ballons de l'an passé est le suivant :

1 ^{er}	Pierre Guillaume	1050 km	Restarzew (Pologne) un record !
2 ^{ème}	Severine Collé	900 km	Oblasy (Tchécoslovaquie)
3 ^{ème}	Christophe Schalcher	320 km	Schnepfau (Autriche)

62 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

Fête Villageoise 1990

J.-P. Leuthold prend en charge l'organisation d'une marche populaire, ainsi que d'une tombola.

Il est souhaité que des jeux soient organisés pour les enfants, ce qui amènera forcément des parents.

Il suggère d'étendre la fête dans le village.

La fête débutera le vendredi soir déjà.

Sortie

Le but de la sortie de l'an prochain est Paris.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 7 juin

L'élaboration du programme de la **Fête Villageoise 1990** nécessite pas mal de temps et de discussions. Attractions, repas, heures d'ouvertures, sociétés participantes, marché aux puces, expositions diverses et réserve d'un terrain pour la venue d'une montgolfière (captive).

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 25 septembre

La manifestation en faveur des sinistrés d'Arménie qui a été organisée en juin, et à laquelle l'AIC a participé, a connu un beau succès. La recette totale de ces festivités se monte à Fr. 14'700.-

Le comité de l'AIC décide de verser Fr. 5'300.- pour arrondir la somme finale et offrir ainsi un chèque de Fr. 20'000.-

Une visite du chantier autoroutier est organisée. Les membres de l'AIC visiteront les travaux de percement du tunnel, puis un repas réunira tous les participants au réfectoire du chantier.

Fête Villageoise

Cette manifestation demande un gros travail de préparation. Sans entrer dans les détails, voici tout de même quelques remarques :

Les travaux de construction de la nouvelle salle communale débuteront en août, il faudra composer avec la disponibilité du moment.

Les Sapeurs-pompiers retraités ont fondé un Club, (Club27), l'AIC pense l'intégrer à la fête.

100 pots souvenir ont été commandés. Le tournoi de pétanque n'est prévu que le samedi, par contre la brocante est prévue sur les deux jours.

Pour tout savoir sur cette manifestation, je retranscrirai l'intégralité du programme sur l'année 1990.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 30 octobre

Cette réunion est entièrement consacrée à la programmation de la Fête au Village.

Les acquis :

Participation de : Mme Robert-Nicoud, (gravure sur verre), l'APEC, du Club des Aînés, des Éclaireuses, des Magasins du Monde, du Conservatoire populaire de musique, de la boucherie, des Dames du Mercredi et de la Marche populaire.

Les fanfares de la Landwer et de Sergy seront présentes, ainsi que les forains.

Ce qui reste à faire :

Contacteur à nouveau les responsables de la montgolfière. Trouver un orchestre. Organiser une disco. Repeindre les « bornes publicitaires ». Trouver un thème et créer un logo. Organiser le bar de l'AIC et prévoir deux dames pour le service.

Ce qui est proposé.

Les jeunes, « Jaggi Daniel – Vautravers Alain et Cie », proposent d'organiser un tournoi de foot. Apport d'environ 80 personnes.

Marche et rallye vont se chevaucher, aviser les organisateurs. Et tout le reste !!!

Réunion de la Commission pour l'Arbre de Noël du 9 novembre

Remarques sur la fête des Promotions : tous les participants s'accordent à relever que cette manifestation a connu un beau succès.

Fête de Noël

La fête aura lieu sur la Place de l'Église, par tous les temps. Chants par les enfants de l'école, arrivée de Chalande, saynète par l'Atelier de Sophie, distribution de cadeaux.

Prévoir un espace plus grand pour la distribution du vin chaud et des châtaignes. En accord avec le corps enseignant, Paul Vautravers fera l'achat des livres.

ASSEMBLÉE du 17 novembre

Le président, Edouard Besson, qui a eu le malheur de perdre dramatiquement son épouse est absent. D'entente avec le comité, Paul Vautravers préside cette assemblée, et demande d'observer un silence en mémoire de Mme Nicole Besson.

Organisation de la fête de Noël et répartition des tâches. A ce sujet, Paul Vautravers qui s'occupe depuis 12 ans de l'achat des cadeaux, souhaite être remplacé. Gilles Toffel serait d'accord de prendre la relève.

Au nom de la commune, Hans Huggel remercie l'Association pour le don des deux bancs qui vont être mis en place prochainement, l'un à la croisée des chemins de la Ranchée et de Sur Beauvent, l'autre à la Promenade de l'Aire.

Le repas habituel, que nous préparons nous-même, met fin à cette assemblée.

1990

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 22 janvier

Aide humanitaire.

Arménie : l'AIC a reçu une lettre de remerciements pour son don.

Roumanie : on décide d'allouer une somme de Fr. 1'000.- au village que les Autorités communales ont décidé de soutenir dans le cadre du projet *SOS villages roumains*.

Divers

Le président, Edouard Besson, avise l'Association qu'il ne se représentera pas à la prochaine élection du comité.

L'AIC fera graver deux plaques au nom de l'Association, à poser sur les deux bancs offerts à la commune.

ASSEMBLÉE du 5 février

Le comité est inchangé

Admission de nouveaux membres : Démissions :

Alain BAJULAZ

Pierre-André JAGGI

Philippe BANDERET

Jean-Michel CHABLOZ

Robert MORARD

Rodolphe LIECHTI

Karl HEMPLER

Ernest SAUGE

François D'ADDONA (exclu)

L'association compte 41 membres.

Soirée théâtrale du 10 février

Répartition des tâches.

« TAPAGE NOCTURNE »
de Marc-Gilbert Sauvajon

Fête Villageoise

Le président informe les membres de l'avancement des préparatifs. Il remercie Georges Toffel qui a quitté le comité, mais qui se donne à fond pour la préparation de cette fête.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 25 avril

Jean Pierre Cametti préparera la fondue bourguignonne pour l'assemblée générale du 22 mai. Les Autorités et le personnel de la Mairie seront invités, ainsi que MM. Patret et Henniger, ingénieurs du chantier autoroutier.

Edouard Besson avise les deux vice-présidents qu'il renoncera à son mandat en fin d'année, afin que ces personnes aient le temps de prendre une décision.

L'an prochain, pour le 700^{ème} anniversaire de la Confédération, l'Association commandera des pots spéciaux pour la fête du 1^{er} août. Un groupe féminin a lancé l'idée d'inviter tous les ressortissants(tes) de Confignon à cette manifestation.

Réunion de la Commission paritaire du 7 mai

L'organisation de la fête de Noël sur la Place de l'Église n'est plus une bonne solution, (*un serpent de mer !*)

Quelques remarques sur son déroulement peu satisfaisant amènent Monsieur le Maire à prendre la décision de louer une tente, en attendant de disposer de la nouvelle salle communale.

Promotions

Une tente sera montée entre la salle et les pavillons scolaires. M. Choisy suggère d'augmenter le nombre de fours à raclette pour diminuer l'attente, et de prévoir des voitures tamponneuses.

Edouard Besson lui répond que nous aimerions bien réaliser ces vœux, mais qu'il est impossible d'y penser, vu le manque de force électrique à disposition.

Le lâcher de ballons de 1989 a donné le résultat suivant :

1 ^{er}	Grégory Choffat	63 km	Le Bouveret
2 ^{ème}	David Moser	45 km	Evian
3 ^{ème}	Grégoire Marchand	40 km	Vougy

18 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du 29 août

Cette réunion qui ne figure pas au programme s'avère nécessaire pour la mise au point de nombreux détails en vue de la Fête Villageoise.

Jean-Pierre Cametti qui s'était annoncé pour organiser la sortie a renoncé à poursuivre.

Blaise Roehrich s'est donc retrouvé seul pour programmer trois jours de visite de Paris. Il distribue le programme et les billets.

Sortie

La sortie a lieu les 6, 7 et 8 septembre, à destination de Paris.

Jeudi 6 : départ de Genève par le TGV pour arriver à Paris, gare de Lyon. Transfert en car à l'hôtel « Parrotel », gare du Nord.

Après le repas de midi, visite en car du centre-ville et de ses nombreux monuments.

En fin d'après-midi, déplacement en métro jusqu'au restaurant « La Bonne Franquette » pour le dîner, puis soirée au « Moulin Rouge ».

Vendredi 7 : déplacement individuel durant la matinée au Pont de l'Alma, et embarquement à 13h.00 sur un « bateau mouche ». Dîner à bord et visite de Paris vu de la Seine. Le soir, dîner spectacle au « Caveau de la République ».

Samedi 8 : journée libre. Une visite est organisée à « La Géode », puis un détour à St. Ouen (marché aux puces).

Retour à Genève en fin de soirée par TGV.

Fête Villageoise

Suite à plusieurs assemblées dont je n'ai pas retranscrit les nombreux rebondissements et détails, je vous livre le programme de la fête.

Vendredi 21 septembre

18h.00 musique – buvette – bar. 19h.00 Repas 20h.00 Danse classique
indienne.

Samedi 22 septembre

07h.00 Buvette, cafés croissants, sandwiches. Marche populaire (10 et 20 km)
08h.00 Concours de pétanque

- 09h.00 Brocante, démonstration des pompiers.
10h.00 Ouverture des stands d'expositions et de démonstrations.
11h.00 Apéritif en musique, groupe d'accordéonistes schwyzois.
12h.00 Repas divers, self-service.
13h.30 Jeux pour les enfants et jeux-rallye de l'APEC.
14h.00 Rallye : 1^{er} départ. 15h.00 2^{ème} départ. 16h.00 3^{ème} départ.
15h.30 Démonstration, gym de Bernex-Confignon.
16h.30 Concert : Chœur de Pontverre et Conservatoire populaire de musique.
18h.00 Apéritif en musique.
19h.00 Repas divers, self-service.
20h.00 Concert par le corps de musique de Landwehr.
21h.30 Bal gratuit par l'orchestre « Collection ».

Dimanche 23 septembre

- 07h.00 Buvette, cafés croissants, sandwiches. Marche populaire (10 et 20 km).
09h.00 Brocante, démonstration des pompiers.
10h.00 Ouverture des stands, jeux, dégustation des vins du terroir.
11h.00 Apéritif en musique, groupe d'accordéonistes schwyzois.
12h.00 Repas divers, self-service.
13h.00 Concert par la fanfare de Sergy, « l'Echo du Crêt de la Neige ».
14h.30 « Une fois un cirque ».
17h.30 Résultats de tous les jeux.
18h.00 Apéritif en musique.
19h.00 Repas divers, self-service.
20h.00 Bal gratuit par l'orchestre « Collection ».

En permanence

Attractions foraines, Baptêmes de l'air en montgolfière, simulateur de conduite automobile, recyclage des ordures, matériel de protection civile, démonstrations des pompiers, stands d'expositions, marche populaire et tombola.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 1^{er} octobre

Cette réunion est entièrement destinée à faire un bilan de la Fête Villageoise.

Edouard Besson, remercie chaleureusement Georges Toffel et évoque les difficultés à réaliser une organisation sans failles. Il déplore le manque de sérieux de certains membres. Il propose de « remettre les pendules à l'heure » en envoyant une lettre à tous les membres. Il constate d'une part, que peu de monde s'est investi dans la préparation des lieux, et d'autre part que certains n'ont pas tenu leurs postes jusqu'au bout.

Blaise Roehrich modère les propos du président, et pense inopportun de réprimander en bloc tous les sociétaires, par égard à ceux, et ils sont majoritaires, qui ont assumé leur tâche avec sérieux.

Paul Vautravers a fait un projet « nuancé » de lettre. Après lecture, le comité décide que cette dernière convient et donne son accord pour envoi.

Quelques extraits de cette missive :

« L'organisation » : Nous considérons que celle-ci a été bien menée, nous remercions Georges Toffel, responsable de son organisation. Seul, le mauvais temps nous a obligés à modifier quelques points.

« **La préparation** » : Les membres qui se sont annoncés pour le montage des installations ont rempli leur contrat à la perfection. Nous supposons que ceux qui ne s'étaient pas annoncés s'impliqueraient dans le travail préparatoire. Nous ne blâmons personne, mais déplorons ce manque de solidarité.

« **La fête** » : C'est là que l'on retrouve celui qui ne s'est pas inquiété, ou celui qui n'a pas écouté les directives émises aux assemblées préparatoires. Cela va de celui qui n'est tout simplement pas présent, celui qui critique l'organisation, celui qui ne sait pas où se trouve le matériel dont il a besoin, ou plus, celui qui trouve que l'on devrait arrêter d'organiser la fête !

Mais il ne faut pas « peindre le diable sur la muraille », car la fête a bien marché. Nous pensons plutôt que la fatigue a mis la « pression » sous quelques bonnets ! Si nous prenons le processus à l'envers, l'excitation est due à la fatigue, la fatigue à la dépense... Moralité : un bosseur peut devenir râleur !

« **La reddition** » : Merci à ceux qui ont pu se libérer le lundi pour qu'à 17h.00 la place de fête soit nette. Tout le monde était très fatigué... sans trop râler ! Et si vous avez l'impression que nous vous « cassons les pieds », c'est sûrement que nous sommes aussi fatigués.

Divers

Prochaine réélection du comité. Les collègues suivants annoncent leur retrait :

Edouard Besson, président : Jean-Jacques Foëx, vice-président : Blaise Roehrich, vice-trésorier. Jean-Pierre Cametti : membre adjoint.

Quelques jours plus tard, Georges Toffel, responsable de l'organisation, s'est rendu à la banque où travaille le trésorier, Daniel Menoud, pour éclaircir la situation financière concernant la Fête Villageoise. Daniel Menoud étant absent, l'entrevue n'a pas eu lieu, mais le lendemain, le trésorier s'excusait par la lettre suivante :

À Monsieur Georges Toffel,

Illustrissime président et néanmoins Ami !

Le trésorier Te remercie infiniment d'avoir bien voulu condescendre à fouler de Tes pieds augustes, le sol ingrat des modestes locaux où, d'ordinaire, il fonctionne dans le but bien aléatoire d'y gagner sa modeste pitance.

Il ose cependant, l'infâme, regretter que Ta Magnifique Seigneurerie n'ait pas daigné l'attendre et lui faire l'immense honneur de passer un moment à l'abreuvoir voisin !

Cruellement blessé, il obtempère malgré tout à Tes ordres, Lumières Confignonnesques, en Te remettant en annexe le document demandé.

Sa douleur est telle, et le papier à lettre si petit, qu'il se voit, à regret d'ailleurs, obligé de prendre congé et Te prie d'agréer, Ho Coruscantissime Pilier de Sagesse, ses plus amicales salutations.

Signé : Daniel Menoud »

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 5 novembre

Promotions

Quelques petites améliorations sont à apporter pour 1991. Pour le goûter des enfants, M. Michel Blanc, maître principal, suggère de placer le nom de l'enseignant sur la table

destinée à sa classe et que les enseignants s'occupent de superviser la distribution du goûter.

Arbre de Noël

Monsieur le maire, Maurice Berthet, relève que la fête de Noël de l'an passé fut un peu « triste », il demande aux enseignants s'ils ont prévu une animation. Ceux-ci répondent par l'affirmative. Malgré le peu de place, la fête aura lieu dans la salle, et la distribution des cadeaux se fera sur la scène pour les enfantines, et à l'école pour les primaires.

ASSEMBLÉE du 23 novembre

Correspondance

Lecture d'une lettre de Claude Ischer. Ce dernier annonce sa démission. Il n'est pas fait de commentaires, mais le comité se penchera sur ce cas lors d'une prochaine réunion.

Divers

Paul Robert-Nicoud informe que le corps enseignant souhaite organiser lui-même la fête des Promotions, ce qui semble hors de question pour l'AIC.

Pour le repas communautaire qui suit cette assemblée, la Mairie invite les membres à se rendre à la cantine du chantier de l'autoroute.



1990. L'ancienne salle peu avant sa démolition.
Au fond, à droite, le bâtiment annexe de la nouvelle salle est déjà construit.

1991

Lettre de la Mairie, datée du 18 janvier

... Dans le cadre des festivités du 700^{ème} anniversaire de la Confédération, j'ai le souci de mettre sur pied le plus rapidement possible, un comité d'organisation des festivités.

Le Conseil municipal a été dûment averti de cette intention et j'avais même émis un souhait, que chaque parti politique présente spontanément des personnes pour la constitution de ce comité.

J'ai constaté avec regret à ce jour, que seul Monsieur Philippe Hêche s'est proposé, aussi, je me vois contraint de désigner les personnes citées selon la liste ci-dessous, à faire partie de ce comité, etc.

Signé : Maurice Berthet, Maire

Composition du comité du 700^{ème}.

Maurice Berthet, maire et président du comité
Claude Ischer, Commandant des sapeurs-pompiers
Jean-Luc Bondallaz, président du Club27
Edouard Besson, président de l'AIC.
Paul Vautravers, responsable du matériel
Hansjörg Huggel, parti Radical
Philippe Hêche, parti Démocrate-Chrétien
Alain Choisy, parti Libéral
Françoise Joliat, parti Socialiste
Luc Frison, parti Écologique

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 15 janvier

Édouard Besson rappelle qu'il ne se représentera pas à la présidence.

Blaise Roehrich, vice-trésorier, et Jean-Pierre Cametti, membre adjoint ne désirent pas non plus renouveler leur mandat.

Jean-Jacques Foëx, vice-président, envisage de rester en place pour autant qu'un autre membre assume la présidence.

Par contre, l'AIC peut compter sur trois jeunes qui sont d'accord de renforcer le comité, à savoir : Yvan Cametti, Olivier Ischer et Jean-Claude Buzzi. Ces trois membres seront présentés à l'élection lors de l'assemblée générale du 4 février prochain.

Démission de Claude Ischer.

La décision de l'intéressé est probablement due à une altercation survenue lors du rangement du matériel de la fête du 1^{er} août dernier. Excitation, fatigue et mots mal placés sont sûrement les ingrédients de cette décision. Vu le statut de Claude Ischer, (président d'honneur), il semble mal venu de quitter l'association de cette manière. Il est donc décidé de tenter de parlementer avec Claude.

ASSEMBLÉE du 4 février

Élection du comité

Le président annonce son retrait, ainsi que ceux de MM. Roehrich et Cametti.

Un long silence s'installe !

Je ne m'y étais pas préparé, mais vu la situation, je m'annonce pour succéder à Édouard !

Président :	Paul VAUTRAVERS (Nouveau)
1 ^{er} vice-président :	Jean-Jacques FOËX
2 ^{ème} vice-président :	Gilles TOFFEL
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Yvan CAMETTI
Trésorier :	Daniel MENOUD
Vice-trésorier :	Jean-Claude BUZZI
Membres adjoints :	William Rupp et Olivier Ischer

Admission de nouveaux membres

Jean GRAF

Olivier FOËX

Philippe HÊCHE

L'association compte 44 membres.

La soirée théâtrale a eu lieu le 26 janvier.

« LA POUDRE AUX YEUX »
d'Eugène Labiche

La Mairie souhaite fêter le 700^{ème} anniversaire de la Confédération en même temps que la fête du 1^{er} août, et communique les grandes lignes du déroulement de la fête.

Des pots spéciaux ont été commandés.

Le chantier de la nouvelle salle communale va obliger à apporter quelques modifications d'organisation. Le feu aura lieu vers la nouvelle école, ce qui nécessitera au minimum l'installation d'une buvette à cet endroit.

Sur proposition de Marcel Muller, Edouard Besson est élu Président d'honneur.

Blaise Roehrich et Jean-Pierre Cametti qui quittent le comité, reçoivent un petit présent sous forme d'un chèque d'achat.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 18 mars

Promotions 1991

En raison de l'important chantier de la nouvelle salle communale qui débutera en juin prochain, il est décidé d'organiser la fête des Promotions à l'école primaire. Quelques soucis apparaissent, soit : la place, l'alimentation électrique, l'accès pour un camion frigo, l'emplacement réservé aux forains, le terrain en cas de mauvais temps, etc. L'idée de louer une tente n'est pas retenue. Une importante liste des tâches est dressée qu'il serait fastidieux d'énumérer !

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 8 avril

Le président propose une réunion du comité avant chaque assemblée générale, ce qui est accepté.

La Mairie ayant invité les ressortissants de Confignon, mais n'habitant plus la commune, à venir fêter le 1^{er} août, il faudra penser à les loger. Une balade sera organisée à leur intention à travers le village, pour qu'ils découvrent les changements survenus.

Vu le chantier de la salle communale, les promotions auront lieu sur le préau de l'école, ce qui va nécessiter un important déménagement de matériel.

ASSEMBLÉE du 21 mai

La broche familiale du 9 juin sera organisée par Georges Toffel.

Répartition des tâches et directives pour l'organisation des Promotions à la nouvelle école.

Lâcher de ballons 1990.

39 cartes ont été retournées à l'AIC. Les 3 premiers sont :

1 ^{er}	Armando Duarte	294 km	Vaduz
2 ^{ème}	Diane Altanko	165 km	Grindelwald
3 ^{ème}	Maud Altanko	140 km	Spiez

La fête nationale sera organisée sur la Place de l'Église, ce qui engendre des modifications d'organisation. La Mairie prend en charge tout l'aspect financier de la fête.

Sortie

Après discussions, l'assemblée décide que les sorties se fassent sur 3 jours et de préférence en automne.

Le président a eu une entrevue avec Claude Ischer. Ce dernier a renoncé à démissionner, et accepte qu'on le convoque aux réunions comme par le passé, mais il n'est pas garanti que Claude « réponde présent » à ces invitations.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 27 mai

Promotions

Dernières mises au point qui ne sont pas simples au vu de l'emplacement choisi, mais chacun fera un maximum pour la réussite de cette manifestation.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 21 octobre

La fête des Promotions qui s'est déroulée à l'école s'est bien passée dans son ensemble.

Quelques rectifications seront à apporter si l'on organise à nouveau cette fête sur ce lieu.

La planification de la fête de Noël n'amène pas de commentaires particuliers.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 7 octobre

Marcel Muller a été convoqué à cette assemblée. Ce dernier, considéré comme adjoint au comité, prendra en charge la gestion du matériel.

Les Autorités, qui jusqu'alors offraient un repas à l'AIC à l'Auberge de Confignon, en remerciements des services rendus pendant l'année, décident la modification suivante :

Vu le coût d'un tel repas, l'AIC le préparera elle-même, et c'est Jean-Pierre Cametti et ses aides qui se « transformeront » en fins cuisiniers pour la circonstance. La facture sera comme par le passé prise en charge par la Mairie, mais celle-ci sera fortement diminuée pour la satisfaction de tous.

Le président a été sollicité à plusieurs reprises par Maurice Berthet, maire, pour organiser une Fête du Vin à Confignon. Cette manifestation pourrait avoir lieu en alternance avec la Fête Villageoise. L'AIC étudiera cette proposition.

Deux petits chalets en bois ont été construits, et financés par la Mairie. Si l'AIC en prend bon soin, ils pourront être très utiles lors de nos manifestations pour y loger des points de distribution.

ASSEMBLÉE du 15 novembre

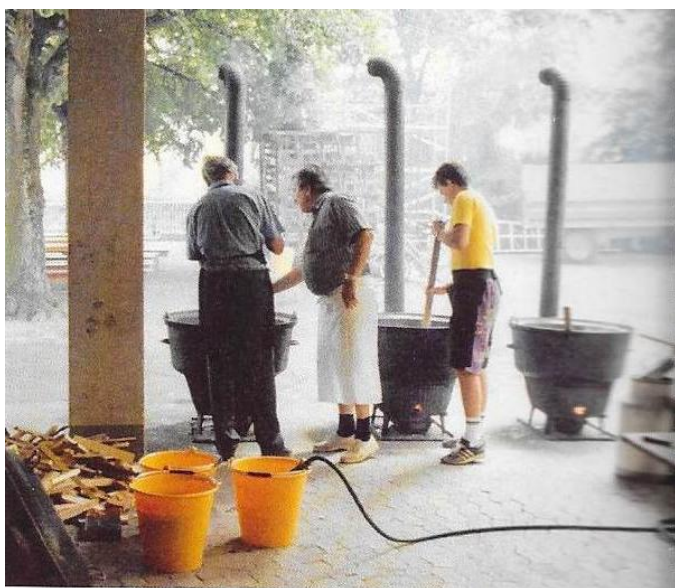
Directives et répartition des tâches pour la fête de Noël du mercredi 18 décembre, et la soirée théâtrale du 8 février 1992.

Sortie

Cette dernière est prévue les 10, 11 et 12 septembre 1992. Son but est l'Auvergne et le Cantal.

L'assemblée donne son aval à la poursuite de la réalisation d'une fête du vin.

Et tout le monde se retrouve à table pour le repas annuel communal, nouvelle formule, préparé comme prévu par Jean-Pierre Cametti et ses aides.



Confection de 300 litres de soupe pour la fête nationale

Aux marmites :
Paul-Robert Nicoud,
Jean-Pierre et Yvan Cametti

1992

ASSEMBLÉE du 17 février

Le comité est inchangé à cette date, mais vu la démission non encore enregistrée de Gilles Toffel, vice-président, une restructuration sera nécessaire.

Admission
Jean-Jacques RITTER

Démission
Didier TOFFEL

L'association compte 46 membres.

Broche familiale

Cette dernière est supprimée cette année.

Soirée théâtrale

Le président est déçu de la faible participation des membres à cette soirée qui a eu lieu le samedi 8 février.

« SŒUR ANNE...JE VOUS VOIS VENIR »
de M.L. Hespel et Jean des Marchenelles

Fête du vin

Les sociétaires donnent leur accord à la poursuite de la mise en œuvre de cette fête. La fête durerait 2 jours et serait agrémentée par des jeux, concours, artistes, repas, pétanque, loto, expositions, etc. Jean-Pierre Cametti propose l'élection d'une Miss, et Georges Toffel une dégustation.

T-shirt

Après présentation du projet par Alain Bajulaz, Les membres de l'AIC adoptent une couleur Bordeaux. Il sera commandé 100 pièces à manches courtes et 50 à manches longues.

Fête du vin

Assemblée du 20 avril :

Lors de cette réunion, les premiers jalons sont posés. Un premier comité est composé comme suit : Paul Vautravers, Didier Toffel, Marcel Muller et Olivier Foëx.

La manifestation est prévue le samedi 28 et dimanche 29 août 1993. Une tente serait mise en place, et son financement serait assuré par la Commune. L'AIC devra s'occuper de la publicité et de l'élaboration du programme. Une taxe d'inscription de Frs. 200.- sera demandée à chaque vigneron participant. De nombreux concours et jeux seront organisés pendant les 2 jours.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 18 mai

Critique sur le déroulement de la dernière fête de Noël. Quelques améliorations sont à apporter.

Promotions

Cette fête aura lieu cette année encore à l'école. De nombreux ajustements sont décidés. Il est souhaité en particulier d'annoncer par haut-parleur le déroulement de la fête.

ASSEMBLÉE du 26 mai

Une minute de silence est observée en l'honneur d'Yves Bertholet, décédé récemment. Lettre de démission de Gilles Toffel.

Promotions à l'école Jollien

Vu le déménagement d'un important matériel, une longue liste est établie, et des responsables sont nommés.

La liste du lâcher de ballons de l'an dernier n'a pas été conservée.

1^{er} août

L'organisation est planifiée sans problème.

À la fin de l'assemblée, il est procédé à la remise à chaque membre présent des sweat-shirt et T-shirt, au prix de Fr. 40.- les deux pièces.

Sortie

Organisée par William Rupp, avec « Frossard-Voyages », elle a lieu les 10, 11 et 12 septembre. Sa destination est l'Auvergne et le Cantal.

Premier jour : En route pour Clermont-Ferrand, repas de midi. L'après-midi, visite du Puy de Dôme, puis direction Brioude pour le repas du soir et le logement.

Deuxième jour : À travers le Massif Central, en passant par le Mont-Mouchet, visite de l'impressionnant viaduc de Garabit. Promenade en bateau dans les Gorges de la Truyère, repas de midi à bord. En route vers St. Flour pour le dîner et le logement.

Troisième jour : Par Massiac, Brioude, visite de l'Abbaye de la Chaise-Dieu, puis à Ambert pour le repas de midi. L'après-midi, visite du Moulin Richard de Bas, musée historique du papier, et où ce dernier se fabrique encore à la main. Retour à Confignon.



Sortie Auvergne et Cantal

Haut: Jean-Pierre Cametti, Hansjörg Huggel, Jean-Pierre Foëx, Yvan Cametti, chauffeur du car, Olivier Ischer, Marcel Muller, Jean-Jacques foëx, Jean Oefeli, Claude Ischer, William Rupp, Karl Hempler.

Bas: François Waringo, Jean-Pierre Leuthold, Edouard Besson, Georges Toffel, André Hêche, Blaise Roehrich.

Foire du Vin

Cette dénomination a été acceptée pour cette fête. Une assemblée est prévue avec la participation de plusieurs vignerons. En accord avec la Mairie, il est déjà prévu d'installer une tente devant la salle, sur le chemin Sous-le-Clos qui sera fermé à la circulation.

Le comité se compose comme suit :

Président : Paul Vautravers

Membres : Maurice Berthet (maire), Marcel Muller (AIC), Paul Robert-Nicoud (AIC), Pierre Dupraz (vigneron), Jean-Luc Bondallaz et Jean-Marc Besson (Club27) et Catherine Graf (APEC)

Renouvellement du comité

En plus de Gilles Toffel qui a démissionné, Jean-Jacques Foex ne se représentera pas, ce qui laissera le comité sans vice-président ! Afin de restructurer un comité complet, Paul Vautravers contactera trois membres susceptibles de le rejoindre.

Jean-Pierre Cametti préparera le repas annuel avec ses aides. L'AIC invitera « la Mairie », les cantonniers, le concierge de l'école et le Dr. Baer.

Réunion de la Commission paritaire du 2 novembre

Un regard sur la fête des Promotions amène quelques remarques plutôt satisfaisantes, mais un point récurrent ressurgit constamment, à savoir, la file d'attente aux caisses, puis aux stands de distribution. On pourrait tenter d'y remédier en incitant les gens à prendre leurs bons de repas à l'avance, mais le problème sera inchangé lorsque ces derniers se rendront aux stands pour se faire servir !

Arbre de Noël

L'idée d'organiser la fête en deux parties, l'une pour les classes enfantines, l'autre pour les primaires n'est pas retenue, tout autant que d'appeler les six classes enfantines séparément sur la scène pour recevoir les cadeaux. Après les productions des élèves, les classes enfantines seront invitées à se rendre sur la Place du village pour y recevoir les cadeaux, et Chalande sera sur scène pour n'y recevoir que les enfants préscolaires. Un des petits chalets sera monté à l'extérieur pour la vente des châtaignes. Comme à l'habitude, l'APEC préparera des pâtisseries. La distribution des livres se fera par le corps enseignant à l'école.

ASSEMBLÉE du 20 novembre

Foire du Vin

Le président renseigne les membres sur l'avancement de l'organisation de cette manifestation. À cette date de nombreux points restent encore non résolus.

La situation se complique entre les Autorités et l'AIC

Une convocation, datée du 9 décembre, invite Paul Vautravers, président à se rendre à la mairie, le 15 décembre. Elle dit ceci :

Monsieur le Président,

Afin de mettre au point certaines modalités d'activités entre votre association et le personnel communal, une entrevue est prévue le 15 décembre, et nous vous serions reconnaissants de bien vouloir y assister.

Après s'être renseigné sur ce qui allait se dire, et surtout se décider à cette séance, le président a préparé ses remarques et souhaits comme suit :

Relations entre « la Mairie » et l'Association des Intérêts de Confignon

J'ai dernièrement illustré nos relations par la phrase suivante : « Nous sommes les bras de nos Autorités ».

Cette conception est valable si la transparence existe, et si chacun fait son devoir. Le Secrétaire communal, Monsieur Jean-Marie Grimaître m'a fait comprendre dernièrement que mes désirs devaient lui être transmis, et qu'il se chargerait des ordres d'exécution. J'admets totalement ce principe, pour autant que je puisse compter sur l'exécution. Mais les choses ne sont pas si simples.

Premièrement, j'aimerais savoir, qui donne les directives, et deuxièmement qui prend les décisions ? Monsieur le maire, les Adjoints, le Secrétaire, voire les trois, mais après concertation ! Pour le moment je suis dans le flou !

Les membres de l'Association sont bénévoles, pour un résultat qui doit être positif et reconnu.

L'inclusion d'un ou plusieurs cantonniers dans l'Association permettrait à mon sens de mener à bien les tâches à accomplir : dans un bon esprit, avec souplesse, et sans directives strictes.

Le résultat s'en trouverait facilité, et surtout moins compliqué, nos tâches s'accomplissant souvent les jours fériés ou le soir.

Je n'oublie pas que personne n'est infallible, et que des critiques négatives, souvent mal fondées, détériorent le climat, aussi bien d'un côté que de l'autre. D'une part, nos élus doivent accepter ce genre de situation, et essayer d'y remédier ; d'autre part, les employés doivent se soumettre aux directives élaborées par un exécutif averti.

Si se retrancher derrière des directives écrites permet ou suppose libérer sa responsabilité, il ne faut pas oublier que l'imprévu ne sera jamais résolu par ce système. Une solution pour parer l'imprévu serait de créer un service dit « de piquet », coûteux et contraignant. Je ne pense pas qu'il soit envisageable dans l'immédiat.

Pour ce qui concerne l'Association que je préside, je souhaite que nos Autorités fassent prendre en charge par les cantonniers la mise en place, décoration et démontage des sapins de Noël.

Un exemple tout simple illustre ce mauvais climat. Lorsque j'ai demandé aux cantonniers de transférer des tables, on m'a dit oui, puis, 3 jours après ils ont refusé. C'est donc qu'on leur avait donné l'ordre de ne pas le faire ! A noter que ce travail concernait une réunion de la Commission culturelle et non une manifestation dont l'AIC était responsable.

Commentaire personnel

Ce n'est que plus tard que j'ai compris qu'il était illusoire de compter sur les cantonniers pour nous seconder dans certaines tâches hors de leurs heures de travail. Il ne fallait pas non plus espérer intégrer ces derniers au sein de l'Association. D'autre part, le secrétaire communal a pris, ou a fait prendre tout une série de modifications concernant la gestion des affaires de la commune. Il a, comme on dit : « mis le bâton dans la fourmilière ». Pour ce qui concerne notre Association, il faudra tenir compte des nouvelles directives de sa part. Le développement de la commune, la construction de la nouvelle salle communale, l'augmentation du personnel communal, sont parmi bien d'autres, des nouveautés à gérer par nos Autorités.

Jusqu'à maintenant, nous nous occupions de la décoration du sapin de Noël, de la décoration des rues du village avec plaisir. Ce travail était fait par Edouard Besson, Marcel Muller et Claude Ischer, tous trois sapeurs-pompiers car ils étaient couverts par une assurance en cas d'accident. L'accès à la salle communale était à la portée d'un grand nombre de personnes non autorisées, car les clés d'accès avaient été reproduites sans contrôle. Ce n'est que quelques exemples de la nécessité des restructurations voulues par la « Mairie ».

La nouvelle salle communale va être gérée par un concierge « digne de ce nom », mais ça, nous aurons tout loisir d'en reparler en son temps !

1993

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 18 janvier

Préparation de l'assemblée générale. L'élection du comité va apporter quelques modifications, suite aux démissions enregistrées en cours d'année. En effet, suite au souhait de Jean-Jacques Foëx, de ne plus se représenter, l'AIC va se retrouver sans vice-président.

Le président nous commente l'entrevue du 15 décembre avec les Autorités. Pour diverses raisons, certaines tâches que l'AIC accomplissait seront prises en charge par les cantonniers. Il s'agit principalement de la décoration du sapin de Noël et de la décoration des rues du village.

Organisation de la **soirée théâtrale** qui aura lieu le 6 mars, soit deux jours avant l'assemblée générale. La Tulipe Noire présentera :

« PRIME A PRENDRE »
de Jacques Perroux

ASSEMBLÉE du 8 mars

Élection du comité

Vice-présidence : Gilles Toffel et Jean-Jacques Foëx qui fonctionnaient comme tels, se retirent du comité. L'AIC se retrouve donc sans vice-président, et surtout sans candidat. Pour remédier à ce vide, Pierre Jaccoud, secrétaire, assumera cette fonction par intérim.

Président :	Paul VAUTRAVERS
Vice-président :	Pierre JACCOUD (intérimaire)
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Yvan CAMETTI
Trésorier :	Daniel MENOUD
Vice-trésorier :	Jean-Claude BUZZI
Membre :	Philippe HÊCHE (Nouveau)
Membre :	Alain BUJULAZ (Nouveau)

Pas de nouveau membre	Démissions :
	Olivier FOËX
	Gilles TOFFEL

Décès : Yves BERTHOLET

L'association compte 35 membres.

Le président fait un compte-rendu de la réunion du 15 décembre à la mairie.

La démission d'Olivier Foëx n'est pas une surprise, eut égard à ce qui s'est discuté lors de cette entrevue. Les Autorités ont modifié leur stratégie envers l'Association, surtout dans la répartition des travaux préparatoires pour les manifestations. A l'avenir, l'AIC ne pourra plus compter sur l'aide des cantonniers en-dehors de leur temps de travail. Lorsque le président signalé qu'il fallait déplacer un important matériel, Gilbert Jaggi, Adjoint, et président d'honneur de l'Association, a répondu : « *Vous n'avez qu'à vous démerder* » ! Suite à l'incongruité de cette réponse, le président précisa que l'AIC se verrait dans

l'obligation de louer un véhicule utilitaire pour assurer les transports. D'autre part, Didier Frauenfelder, commandant des Sapeurs-pompiers, n'est plus en mesure de prêter le camion du feu pour la décoration du village.

Le président a proposé que les cantonniers prennent en charge la décoration du sapin de Noël, mais le maire, Maurice Berthet, a tranché sur cette question, souhaitant que l'Association continue d'assumer ce travail, quitte à louer une échelle. Il a été décidé que pour chaque fête, une liste des travaux à exécuter soit transmise à la mairie. L'AIC reprendra un rendez-vous avec la Mairie pour définir les tâches de chaque partie.

ASSEMBLÉE du 29 mars

Cette réunion est destinée à faire une liste de doléances de la société envers la Mairie, suite aux directives qui lui sont imposées. Partage des tâches avec les fonctionnaires ruraux.

Peut-on espérer que les tâches attribuées aux cantonniers soient faites dans les délais souhaités ? A qui l'AIC doit-elle adresser ses demandes, sans que ces dernières soient rediscutées par quelqu'un d'autre de la Mairie ? Qui va s'occuper des décorations, (sapin et village) et avec quel matériel ? N'ayant plus de spécialiste en la matière, qui va s'occuper de la mise en place de la sonorisation. La Mairie est-elle en mesure de mandater un responsable extérieur ? Au sujet de ces quelques exemples et à bien d'autres, il est décidé que Paul Vautravers et Philippe Hêche prendront rendez-vous avec M. Jean-Marie Grimaître, secrétaire communal, pour accord.

ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION PARITAIRE du 10 mai

Promotions

Le corps enseignant suggère de supprimer le cortège, vu le manque de temps. Le maire trouve cette suppression regrettable, mais donne toutefois son accord à titre d'essai seulement. Cette décision permettra d'avancer d'une heure le concert donné par la fanfare de Sergy.

Cette année, le thème sera : Walt-Disney.

ASSEMBLÉE du 24 mai

Elle a lieu comme à l'habitude dans le local de l'AIC, à l'école.

Broche familiale

Malgré le peu d'inscriptions, elle est prévue le dimanche 6 juin.

Promotions

Répartition des responsabilités. D'entente avec le secrétaire communal, les cantonniers prennent en charge la décoration du village.

1^{er} août

Distribution des tâches.

Nouveau local du matériel, situé au sous-sol du bâtiment jouxtant la salle communale. Des étagères ont été installées, Marcel Muller et Paul Vautravers ont pratiquement terminé le déménagement. Marcel Muller est nommé responsable du matériel par acclamations.

Foire du Vin

Samedi 28 et dimanche 29 août.

Paul Vautravers qui préside aussi le comité d'organisation de la Foire du Vin, nous résume les décisions prises et à prendre lors des nombreuses réunions. C'est un énorme travail, mais il remarque que les responsables des diverses commissions se dévouent sans compter. Nous pourrions compter sur la présence de 22 vigneron encaveurs.

Programme

Samedi 28

- 08h.00 Buvette, café, croissants, sandwiches
- 09h.15 Début du concours de pétanque
- 10h.00 Ouverture des stands des vignerons
Concours de dégustation des vins
- 11h.00 Apéritif
- 12h.00 Repas self-service
Pâtisseries des Dames du Mercredi
- 14h.00 Pétanque, début de la consolante
Départ du rallye à travers les vignes
- 16h.00 Concert par le Chœur de Pontverre
- 17h.00 Concours de dégustation des vins
- 17h.00 Apéritif animé par la Fanfare d'Onex
- 18h.00 Distribution des prix du rallye
- 19h.00 Repas, raclette et viande séchée pâtisseries des Dames du Mercredi
- 20h.00 Distribution des prix de la pétanque
- 21h.00 Grand bal par « Fever and Chill », country

Dimanche 29

- 10h.00 Ouverture des stands des vignerons
Concours de dégustation des vins
- 11h.00 Concours de dégustation de chocolat
- 12h.00 Repas self-service
Pâtisseries des Dames du Mercredi
- 14h.00 Animation par l'orchestre The Five Dry Throat
Départ du rallye à travers les vignes
- 17h.00 Distribution des prix du concours de dégustation de chocolat
- 18h.00 Distribution des prix du concours de dégustation des vins
- 18h.00 Apéritif, petite restauration
- 20h.00 Fin de la manifestation

En permanence

- Dégustation et commandes de vins aux stands des vignerons
- Tombola
- Bar des pompiers
- Bourse/Échange des étiquettes de vins
- Film « les Quatre saisons de la vigne » par le Ciné-Club
- Concours de pointage à la pétanque
- Petite restauration

Message du président

L'idée de notre maire, M. Maurice Berthet, d'organiser une « Foire du Vin » à Confignon, ne date pas de la dernière vendange !

En accord avec la plupart des sociétés communales, cette idée prenait forme, et la réalisation pouvait donc se poursuivre. C'est ainsi qu'en avril 1992, un comité restreint fixait les grandes lignes de la manifestation.

Je ne compte plus depuis lors, les nombreuses séances avec toute une équipe de gens dévoués et efficaces. J'ai rencontré aussi des vigneron enthousiastes. Prêts à tout mettre en œuvre pour la réussite de ces deux jours de festivités. Cette Foire du Vin leur est en sorte dédiée. Je souhaite qu'elle contribue à nous faire apprécier l'excellente qualité des vins du terroir.

Nous avons voulu vous offrir, à des prix populaires, un bon moment de plaisir. Santé !

Message du maire

Les Autorités communales saluent, avec beaucoup de satisfaction, l'évènement que constitue cette première Foire du Vin à Confignon.

Notre commune, par sa situation, a toujours été étroitement liée à la viticulture genevoise, et nous nous réjouissons, à l'occasion de cette fête, d'accueillir nos producteurs régionaux dont le travail mérite d'être valorisé.

L'Association des Intérêts de Confignon, avec le concours de plusieurs groupements communaux, se dépense sans compter pour la réussite de cette fête.

Ce jour de fête sera une occasion de plus de favoriser les rencontres entre nos communiers et leurs amis dans une atmosphère de cordiale amitié, en trinquant bien sûr, un verre de Confignon !

Liste des participants.

Les Autorités communales, Commission culturelle, Association Genevoise des Vignerons et Encaveurs Indépendants (AGVEI), Association des Intérêts de Confignon, Amicale des sapeurs-pompiers (Club27), Dames du Mercredi, Association des Parents d'Elèves de Confignon (APEC), Caisse Raiffeisen, Pétanque de Confignon, Compagnie des Sapeurs-Pompiers, Marche Populaire de Confignon, Chœur de Pontverre, Ciné-Club de Confignon, Bourse/échange des étiquettes de vin (A.N.O), Restaurant du Relais du Vuillonnex, Boucherie B. Noyer, Troupe des Eclaireurs Benoît de Pontverre, Orchestre « Fever and Chill » (Country) Orchestre « The Five Dry Throat » (Jazz), Fanfare municipale d'Onex, Brasserie Feldschlösschen, Imprimerie J.H. Impression Jacques Hêche, A. Choisy Sonorisation, Livraison à domicile (LAD) François Waringo et Jean-Paul Schaad Collection d'étiquettes de vin.

Pour terminer cet épisode concernant cette fête, voici le contenu de la lettre envoyée à tous les participants.

Confignon, le 13 septembre 1993

J'ai le plaisir de me faire l'interprète du comité de la Foire du Vin pour vous rapporter mes impressions sur la manifestation.

Elle fut belle, malgré le temps maussade du samedi matin qui a dissuadé les gens et les joueurs à la pétanque à prendre le chemin de Confignon. Que chacune et chacun se sente ici remercié. Je devrais tous vous nommer, mais j'ai crainte d'en oublier. Je citerai malgré tout :

Monsieur Maurice Berthet, maire, par qui la fête est « arrivée », ainsi que l'ensemble du personnel communal, les Autorités et la Commission culturelle.

Monsieur Pierre Dupraz, Président de l'Association genevoise des vigneron et encaveurs indépendants, pour qui la fête a été organisée, car c'est bien nos amies et amis vigneron qui furent « les vedettes » de la manifestation. Le trop peu de temps que j'ai eu à bavarder avec chacun m'a toutefois donné l'impression que vous avez pris grand plaisir à vous retrouver à Confignon pour nous faire apprécier le fruit de votre noble métier. Je vous souhaite une belle vendange 1993.

Monsieur Patrick Juat et sa sympathique équipe, par qui des repas d'une excellente qualité sont arrivés dans nos assiettes.

Mesdames du Mercredi, par qui des pâtisseries régime nous ont fait mettre un cran de moins à la ceinture !

Monsieur Bernard Noyer et Madame pour leurs assiettes froides et mes collègues pour leurs saucisses/frites.

Monsieur Jean-Pierre Leuthold et Madame pour une tombola, « liquidée le samedi soir ».

Messieurs et Mesdames Lapierre, Para et Combarret pour le plaisir des collectionneurs d'étiquettes, sans oublier Monsieur Jean-Paul Schaad pour son travail de passionné et sa présentation de panneaux d'étiquettes des 22 vigneron participants.

Nos amis les Sapeurs-pompiers pour l'organisation des parkings et la surveillance.

L'Association des Parents d'Elèves de Confignon, l'Amicale Club27, le Chœur de Pontverre, le Ciné-Club, la Caisse Raiffeisen, la Troupe des Eclaireurs, Alain Choisy, François Waringo et Jacques Hêche.

La Maison Bertholet pour la mise à disposition de matériel.

Les membres des sociétés participantes qui ont apporté leurs idées, donné leur temps, et qui ont travaillé sans relâche pour la réussite de la fête.

Enfin, l'Association des Intérêts de Confignon qui a eu la responsabilité de « chapeauter » toute l'organisation.

Vous avez je suis sûr apprécié aussi les chansons et la musique. Je remercie tous les exécutants, particulièrement « Les Balisiers » qui par trois fois ont animé avec succès la manifestation.

RSR la première, Liliane Perrin. Anne-Françoise Python et Olivier Codeluppi (Météosuisse) et Radio Lac qui nous ont soutenu sur les ondes. Journal d'Onex-Bernex-Confignon, GHI et la Tribune de Genève qui a fait un bel effort de reportage, à l'encontre du journal « La Suisse » qui a sous-estimé l'importance de cette première cantonale.

Paul Vautravers, président.

Et pour en terminer avec cet épisode, la lettre du président des vigneron :

Lully, le 25 octobre 1993

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser ces quelques mots au nom de l'Association Genevoise des Vignerons Encaveurs Indépendants.

En effet, après la réussite complète de la première Foire du Vin à Confignon, nous aimerions vous remercier pour votre initiative et vous exprimer notre totale satisfaction quant au déroulement de la manifestation. Nos remerciements vont également à la Commune et à son maire, Monsieur Maurice Berthet, sans qui cette belle fête n'aurait pu avoir lieu.

Nous aimerions également vous faire savoir que, comme cela semble vouloir être le cas, si votre Association et la Commune de Confignon souhaitent récidiver dans l'organisation d'une telle manifestation, les Vignerons Encaveurs Indépendants Genevois sont d'ores et déjà partie prenante. Ils vous assurent leur soutien total pour l'organisation de futures Foires du Vin.

Nous vous prions également de transmettre nos remerciements à l'ensemble des membres de votre Association qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour la réussite de la première Foire du Vin.

Veuillez agréer, Monsieur le président, nos respectueuses et cordiales salutations.

Pierre Dupraz, président de l'AGVEI.

ASSEMBLÉE du 19 novembre

Noël

La décoration du sapin sera facilitée par le prêt d'une nacelle par la commune de Bernex. Tout le monde est d'accord sur le succès de la Foire du Vin, et au vu de la lettre du président des vignerons, les membres de l'AIC décident de reconduire cette fête en 1995. La sortie 1994 est prévue sur 3 jours en Périgord et Dordogne. Le repas annuel fait suite à cette réunion.

1994

ASSEMBLÉE du 28 février

Il n'y a pas d'élection du comité, ce dernier est reconduit dans sa même formation.

Admission de nouveau membre.

Philippe GAL

Démissions

Jacques SCHICK

Jean-Claude BUZZI

Soirée théâtrale

Elle aura lieu le samedi 12 mars. *La Tulipe Noire* présentera :

« L'INTOXE »
de François Dorin

Foire du Vin

Un nouveau comité a été élu.

Président : Paul Vautravers (AIC)

Secrétaire :	Catherine Graf (APEC)
Vice-secrétaire :	Alain Bujulaz (AIC)
Trésorier :	Philippe Hêche (AIC)
Membres :	Maurice Berthet (maire), Pierre Dupraz (vigneron) Jean-Luc Bondallaz (Club27)

Ce comité s'est réuni le 14 février dernier. La mise en œuvre de la manifestation 1995 se fera suivant le même principe que la précédente. Par contre, il faut revoir totalement le plan financier pour ce qui concerne la redistribution et le montant des sommes allouées aux sociétés participantes.

Paul Vautravers ouvre une discussion concernant ce sujet. Il expose le plan qui a été élaboré par le comité de la Foire du Vin. Chacun y va de son idée et la discussion est animée à souhait. En fin de compte, ce plan est mis aux voix, et l'assemblée l'accepte à la majorité.

Broche familiale

Cette dernière sera organisée en date du 12 juin.

1^{er} août

Les pots à soupe ont été commandés pour les 3 prochaines années pour le prix de Fr. 4.40 pièce. Nous avons diminué le nombre à 300 pièces par année.

Noël

La paroisse catholique remet en cause la mise en place d'un sapin sur la Place de l'Eglise. Son argument est que cette coutume est païenne. Si cette tradition est maintenue, elle souhaite que son illumination soit retardée. Par décision du président assortie de « menaces » de Claude Ischer, cette tentative de remise en cause n'a eu aucun succès. Jean-Pierre Cametti qui jusqu'à ce jour préparait les repas lors des assemblées de la société, souhaite être remplacé. Jean-Michel Chaboz le remplacera, et il est applaudi comme il se doit.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 26 avril

La Commission n'émet aucune critique négative sur la fête de Noël 1993.

Promotions

Il est décidé de supprimer encore une fois le cortège. Ce dernier sera rétabli l'an prochain, vu la disponibilité de la nouvelle salle communale. Quelques détails sur le programme de la fête sont discutés, mais sans importance majeure.

ASSEMBLÉE du 16 mai

Promotions

Cette fête aura lieu à l'école. Organisation de la répartition des tâches. Une grande partie du matériel restera dans un local de l'école, car la fête du 1^{er} août se déroulera au même endroit, vu le peu de place laissé par le chantier de la nouvelle salle communale.

Résultats du lâcher de ballons 1993

12 étiquettes ont été retournées à l'AIC. Les 3 premiers sont :

1 ^{er}	Gindre Henri	347 km	Brescia
2 ^{ème}	Roer Diane	29 km	Annecy
3 ^{ème}	Vock Céline	23 km	Bouchoux

1^{er} août

Le discours sera prononcé par Mme Micheline Calmy-Rey.

Commentaire :

Si je note cette précision, c'est que cette Dame, (avec un grand D) deviendra conseillère fédérale.

D'autre part Paul Vautravers avait écrit le petit article suivant, destiné à informer les participants :

La fête nationale aura lieu cette année encore aux abords de l'école. En effet, lorsque vous lirez ces lignes, les démolisseurs auront « rasé » l'ancienne salle communale, ce qui du même coup, vous fera découvrir la nouvelle. Ce changement de décor va permettre de créer un nouvel espace, mais ce dernier ne sera disponible qu'en fin d'année. Ainsi donc, l'Association des Intérêts vous attend sur le préau de l'école avec au programme :

*La traditionnelle soupe aux légumes, frites, saucisses, hot-dogs et glaces au dessert.
Lecture du Pacte de 1291 et discours de circonstance.
Le feu traditionnel et bal.*

Sortie

Elle a lieu le jeudi 8, vendredi 9 et samedi 10 septembre.

Le programme est le suivant :

Jeudi : de Confignon à Souillac. En route, visite la coutellerie de Thiers, puis, après un court arrêt à Clermont-Ferrand, arrivée à Royat pour le dîner. Rochefort-Montagne, Ussel et arrivée à Tulle. Visite du musée de la Résistance et de la Déportation. Par la vallée de la Corrèze, et Brive-la-Gaillarde, atteinte de Souillac, repas gastronomique et logement.

Vendredi : départ par la vallée de la Dordogne, visite d'un élevage d'oies à Sarlat-la-Canéda, vieille cité au cœur du Périgord Noir, et retour à Souillac pour le repas de midi. L'après-midi, visite du Gouffre de Padirac, puis, déplacement jusqu'à Rocamadour, un site prodigieux au cœur du Pays d'Oc. Visite du lieu, repas et logement.

Samedi. Suite du voyage par Aurillac, les Monts du Cantal, et repas de midi à Massiac. Dans l'après-midi, en route vers Le Puy, visite, puis par Saint-Etienne, retour à Confignon par l'autoroute.

Anecdote :

Le samedi matin, lors de notre arrêt à Aurillac, c'est jour de marché. Nous nous dispersons à travers ce dernier, et certains d'entre nous font quelques achats. A l'heure prévue pour le retour au car, nous constatons que notre ami Edouard Besson, transporte un volumineux carton ! En effet, Edouard a fait l'achat... de poules, afin de renouveler son poulailler, et faire plaisir à son coq. Le colis est soigneusement placé dans la soute à bagages.

Edouard qui ne manque jamais d'idées pour faire des farces, va cette fois en être la victime ! À l'entrée du restaurant où nous prenons le repas de midi, il y a un bar, et sur ce dernier, il y a des assiettes avec des œufs cuits dur ! Nous en achetons trois, et chargeons le chauffeur du car d'aller les placer en toute discrétion dans le carton des poules.

À notre arrivée à Confignon, chacun rentre chez soi, ainsi qu'Edouard qui prend bien soin de son colis. Edouard qui n'est pas étonné que les poules aient pondu pendant le voyage, le sera beaucoup plus lorsque qu'il voudra casser les œufs pour une mayonnaise ! On en parle encore !

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 3 octobre

Inauguration de la salle communale

Le président a envoyé à chaque membre le programme de la manifestation.

Le repas sera servi par un traiteur. Un bar sera ouvert par l'AIC dès 22h.00. Ses membres prépareront une soupe à l'oignon qui sera vendue au prix de Fr. 2.- Le bénéfice sera versé à l'institution Clair-Bois. Une tombola sera organisée.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 7 novembre

Promotions

Cette manifestation s'est déroulée à la satisfaction de tous.

La fête de Noël aura lieu dans la nouvelle salle qui offre une surface nettement plus grande. Comme par le passé, des livres seront offerts aux enfants. Sous la direction de la maîtresse de chant, les enfants enregistreront un disque.

ASSEMBLÉE du 18 novembre

Préparation de la fête de Noël

La décoration du sapin extérieur sera simplifiée par l'utilisation de l'échafaudage en aluminium. Le sapin de l'école et celui de la salle nécessiteront aussi de la main d'œuvre, et des volontaires s'annoncent. L'AIC fera l'achat d'un costume pour Chalande, car l'existant tombe en ruine !

1995

ASSEMBLÉE du 27 février

Cette réunion a lieu à la salle Beaufort.

La salle Beaufort se situe en sous-sol du bâtiment annexe de la salle communale. Elle est attribuée, mais non officiellement, à des assemblées et officiellement au local de vote.

Élection du comité

Président :	Paul VAUTRAVERS
1 ^{er} Vice-président :	Pierre JACCOUD (par intérim.)
2 ^{ème} Vice-président :	Vacant
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Yvan CAMETTI

Trésorier : Philippe HÊCHE
Vice-trésorier : Daniel MENOUD
Membres adjoints : Olivier Ischer, Alain Bajulaz, Jean-Pierre Rosset et Jean-Michel Chabloz.

Admission de nouveaux membres : Démission :
Bruno MARINI Aucune
Adolphe BRIEFER

L'association compte 36 membres.

Dans le rapport du président il me semble utile de relever ce qui suit :

Le problème de la décoration du sapin de Noël ne peut pas nous être attribué, et c'est sans gloire que « la Mairie » m'a expliqué le pourquoi. Je remercie ceux qui se sont déplacés pour rien ce jour-là, et en particulier Marcel Muller qui s'est « coltiné » tout le matériel.

Explication :

En accord avec la commune de Bernex qui a mis à disposition une nacelle, c'est nos cantonniers qui ont décoré le sapin. La Mairie a oublié de nous avertir !

La Commission de la Culture a eu l'heureuse initiative de convoquer les présidents des sociétés communales pour coordonner le calendrier annuel, prendre note des revendications et harmoniser les relations entre les sociétés et les Autorités. Quelques 20 sociétés font partie du cartel qui comme l'AIC, vont « sonner » à la mairie pour maintenir leurs droits de s'exprimer ou apprendre à une partie des élus le rôle qu'elles jouent. Lors de l'apéritif communal du 13 janvier, le président de l'AIC avait été surpris de rencontrer des élus(es) qui ne savaient pas qui il était et ce que son Association organise. Cette ignorance est inquiétante à l'approche des élections où une partie de ceux qui connaissent la société ne se représenteront pas !

Divers

Proposition est faite de varier les menus lors des fêtes.

Il est souhaité aussi que les fumeurs se restreignent lors des assemblées dans ce local.

Soirée théâtrale du samedi 11 mars

Préparation pour accueillir la troupe de *la Tulipe Noire* qui jouera :

« CLÉRAMBARD »
de Marcel Aymé

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 27 mars

La première fête de Noël organisée dans la nouvelle salle amène quelques remarques :

La cuisine, où étaient entreposées les friandises a été envahie par les parents qui se sont servis sans retenue. Il faudra limiter cet accès uniquement aux responsables.

Le corps enseignant relève les excellentes conditions qu'offre la salle pour la préparation du spectacle des enfants, et remercie le concierge ; M. Frey, pour son dévouement.

Promotions :

Le cortège est à nouveau prévu, et son itinéraire est précisé. Il sera précédé par la fanfare de Sergy, qui par la suite donnera une aubade à l'heure du repas. L'organisation des jeux et des divertissements est planifiée.

Le retour de la fête à la salle communale va faciliter son organisation.

Le menu est amélioré, et comportera : assiette valaisanne, frites, raclette, saucisses et rouleaux de printemps. Le stand de pâtisseries sera assuré par les Dames du Mercredi.

Résultats du lâcher de ballons 1994

1 ^{er}	Rosset Eric	230 km	Cuneo (Italie)
2 ^{ème}	Michel Maëlle	135 km	Berne
3 ^{ème}	Gabbianelli Sophie	130 km	Chialamberto (Italie)

Sur proposition du président, l'assemblée accepte à l'unanimité de nommer Maurice Berthet, alors maire, membre d'honneur de l'Association.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 2 octobre

Le nombre de jours de la sortie est remis en question par quelques membres de l'Association. Le comité décide de garder le statu quo, soit 3 jours, et fera part de cette décision à la prochaine assemblée générale.

La décoration du sapin extérieur ne pourra plus se faire par les soins de l'AIC. La Mairie a décidé de confier ce travail aux employés communaux.

Les Autorités confirment la gratuité des salles pour les assemblées de l'AIC. En principe, elle se réunira à la salle Beaufort, située en sous-sol, à côté de son local matériel.

FOIRE DU VIN, SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 AOÛT

La préparation de cette manifestation, calquée sur celle de 1993, a nécessité plusieurs séances et beaucoup de démarches auprès des acteurs. Tout ce travail a donné le programme suivant :

Samedi 26 août

08h.00	Buvette, café, croissants, sandwiches
08h.00	Inscription au concours de pétanque
09h.00	Début du concours
10h.00	Ouverture des stands des vignerons
	Concours de dégustation
11h.00	Apéritif (allocution)
12h.00	Repas : Raclette, saucisses et frites
	Assiette de viande séchée par B. Noyer
	Pâtisseries des Dames du Mercredi
13h.00	Inscription au rallye des enfants (APEC)
14h.00	Concours de dégustation des vins
14h.00	Pétanque
14h.00	Départ du rallye à travers les vignes
16h.00	Animation musicale par « Les Tricounis jusqu'à 20h.00
18h.00	Distribution des prix du rallye
19h.00	Repas, préparé par A. Costanza, gérante du Restaurant du tennis de Confignon

21h.00 Bal animé par « Fever & Chill », country

Dimanche 27 août

10h.00 Ouverture des stands des vigneron

Concours de dégustation des vins

11h.00 Animation pour les enfants

Apéritif en musique par « Les Chardonnerets »

12h.00 Repas, préparé par A. Costanza, gérante du Restaurant du tennis. Self-service

Menu : Goulache, riz et jardinière de légumes

Prix : Adulte Frs. 16.- Enfant Frs. 8.-

14h.00 Concours de dégustation des vins

16h.00 Animation musicale. Les Chardonnerets

18h.00 Distribution des prix du concours de dégustation des vins. Tirage du carnet à numéros

20h.00 Fin de la manifestation

En permanence

Dégustation et commandes de vin aux stands des vigneron.

Tombola - bar des pompiers - exposition "viticole" par le musée de Chiblin.

Présentation d'une collection de verres à vin blanc.

Film "Les Quatre Saisons de la Vigne" par le Ciné-Club.

Concours de pointage à la pétanque.

Petite restauration - pâtisseries et glaces par les Dames du Mercredi.

Liste des participants

Les Autorités de la commune de Confignon, Commission culturelle, Association Genevoise des Vignerons et Encaveurs Indépendants, Association des Intérêts de Confignon, Club27 (Amicale des Sapeurs-Pompiers), Dames du Mercredi, Association des Parents d'Elèves de Confignon, la Pétanque de Confignon, Compagnie des Sapeurs-pompiers, Ciné-Club de Confignon, Centre Historique de l'Agriculture, musée romand de la machine agricole, Moulin de Chiblin.

Message du président :

Après le succès d'une première, voici déjà 2 ans, nous récidivons, persuadés que vous prendrez du plaisir à cette deuxième Foire du Vin. Ainsi donc, nous sommes heureux de vous convier à passer un bon moment de détente à Confignon et ceci dans la nouvelle salle, spacieuse et accueillante. Organiser cette fête à Confignon, c'est satisfaire à plusieurs vœux : Animer la vie villageoise, réunir les Vignerons Encaveurs du canton en un lieu « neutre », bien situé, et faire agréablement apprécier les vins du terroir. Le comité organisateur, formé par des représentants de quelques sociétés communales s'est investi, en accord avec les Autorités de la commune pour reconduire cette manifestation.

Vigneron, ton métier est beau, ton vin est bon, sachons le déguster, le savourer, l'aimer et le consommer modérément.

Je suis certain que la fête sera belle et que vous serez nombreux à vous réjouir avec nous.

Paul Vautravers, président

Message du maire :

Après un essai magnifiquement réussi, la Foire du Vin revient moins frileuse, rassurée par son succès, associant à nos Vignerons Encaveurs Indépendants une participation externe à notre canton. Je souhaite que dans le futur, cette ouverture vers l'extérieur s'affirme davantage. Elle apportera certainement une nouvelle possibilité de mieux faire connaître nos excellents vins, hors de notre région. L'avenir montrera sans doute que nos invités d'aujourd'hui seront nos hôtes de demain.

Je remercie le comité d'organisation, qui, au nom des groupements communaux, se dépense sans compter pour la réussite de cette foire. Un merci tout particulier à nos vignerons encaveurs qui ont permis son organisation.

Que la fête soit belle, dans la joie, l'amitié et la gaieté qui caractérisent tous les habitants des régions viticoles du monde.

Participez nombreux. Animons ensemble la vie de notre beau village. C'est le souhait des Autorités communales.

Gabriel Praz, maire

Comité d'organisation de la Foire du Vin 1995

Président :	Paul Vautravers
Secrétaire :	Alain Bajulaz
Vice-secrétaire :	Catherine Graf
Trésorier :	Philippe Hêche
Membres :	Jean-Luc Bondallaz
	Maurice Berthet
	Pierre Dupraz

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 7 novembre

Bilan de la fête des Promotions

Une longue série de remarques est faite. Faire comme ci et pas comme ça. Faire ici et pas là. Certains détails seront pris en considération. La proposition la plus marquante est de reporter la fête au vendredi. À ce sujet, Paul Vautravers demande un délai de réponse, car des engagements ont déjà été conclus avec des participants.

ASSEMBLÉE du 17 novembre

Elle a lieu à la salle Beaufort.

Le président informe les membres des changements prévus, soit :

Changement de la date de l'organisation de la fête de Noël. Décoration du sapin reprise par les cantonniers. Maintien de la sortie sur trois jours. Pour ce qui concerne le report au vendredi pour la fête des Promotions, l'assemblée souhaite son maintien au jeudi. Paul Vautravers prendra rendez-vous avec les Autorités pour en discuter.

1996

ASSEMBLÉE du 26 février

Quelques extraits du rapport du Président

Toutes les manifestations se sont déroulées dans et autour de la salle, cette dernière se prête bien à l'organisation des fêtes. Nous sommes liés à un nouveau règlement qui est appliqué avec rigueur par M. Christian Frey, le nouveau concierge. Cette nouvelle situation a fait s'échauffer quelque peu les esprits. Il ne faut pas oublier que dans l'ancienne salle, nous étions les rois, et que nous nous organisions sans contrainte.

Le corps enseignant est satisfait de nos prestations de l'an dernier, cependant, ce dernier propose de changer le jour de la fête des Promotions qui serait reportée du jeudi au vendredi. Je me suis opposé à ce changement, et ai pris contact avec nos Autorités pour qu'elles prennent une décision. Ces dernières ont décidé de maintenir le jeudi comme jour de manifestation.

Le comité est reconduit dans sa même formation, cependant, Jean-Michel Chabloz se propose pour la fonction de vice-président. Il est élu par acclamation.

Pierre Jaccoud qui assurait cette fonction par intérim se voit soulagé en partie de cette tâche, car il manque toujours un second vice-président. Pierre Jaccoud reste suppléant dans cette fonction pour l'année en cours.

Un nouveau membre, Alain Borloz, est accepté par applaudissements, alors que Philippe Gal quitte l'Association. L'effectif est inchangé.

L'association compte 36 membres.

Soirée théâtrale

Le samedi 9 mars, les Compagnons de la Tulipe Noire joueront :

« JEFF »

Comédie en 3 actes de Raoul Praxy

Réunion de la Commission paritaire du 7 mai

La fête de Noël de l'an passé s'est bien déroulée. Il est cependant souhaité une décoration un peu plus fournie.

Promotions

La date est fixée au jeudi 27 juin.

La liste du lâcher de ballons de 1995 n'a pas été conservée.

ASSEMBLÉE du 20 mai

Pour le repas des Promotions l'AIC servira :

Frites et saucisses, raclette, rouleaux de printemps et assiette valaisanne.

Les Dames du Mercredi assureront la vente de pâtisseries maison toujours très appréciées.

La fanfare de Sergy assurera le cortège et donnera une aubade.

Bal avec l'orchestre « Sam'di Soir ».

L'organisation de la fête nationale est similaire aux années précédentes.

Divers :

La compagnie des Sapeurs-pompiers organisera une journée nommée : « Confithon ». Elle sollicite la participation de l'AIC. Cette manifestation est organisée au profit des enfants victimes de diverses maladies, ainsi que pour la recherche visant à combattre ces dernières.

Sortie

Jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 septembre en Bourgogne.

Jeudi, traversée du Jura pour atteindre Salins-les-Bains. Visite de la saline, puis vers Arbois pour le repas de midi. En route vers Dijon, visite de la cité, repas du soir et logement.

Vendredi, découverte des paysages vallonnés de la Bourgogne, visite de l'Abbaye de Fontenay, puis arrêt à Semur-en-Auxois pour le dîner. Dans l'après-midi, visite de Vézelay, haut-lieu de Bourgogne et de France, Basilique Ste. Madeleine. Retour à Dijon, repas du soir et logement.

Samedi, à travers le vignoble par Gevrey-Chambertin, Clos Vougeot et Volnay pour une dégustation et le repas de midi. Dans l'après-midi, arrêt à Beaune pour visiter l'Hôtel Dieu, merveille de l'art bourguignon, et retour à Confignon.

Une belle sortie... Sans anecdote particulière !



Adolf Briefer, James Akre, William Rupp, Yvan Cametti, Edouard Besson, Jean-Jacques Ritter, Jean Graf, Adolf Cochand, Jean-Pierre Foëx, Blaise Roehrich, Marcel Muller, Jean-Jacques Foëx, Jean-Pierre Rosset

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 7 octobre

Matériel

L'AIC avait entreposé 3 tables dans son local, afin de s'en servir pour ses réunions, mais ce geste n'a pas plu. Aussi, elles seront remises dans le stock communal. Par décision du comité, il a été commandé 3 tables à Jean-Claude Meyer. La société fera l'achat de 10 chaises pour compléter ce mobilier.

Un regard sur la fête des Promotions amène quelques discussions pour améliorer son déroulement.

Il est à nouveau suggéré de changer de fanfare, mais Paul Vautravers fait remarquer qu'il n'est pas facile d'en trouver une autre, surtout pour un jeudi. Cette remarque est « prise au vol » par le corps enseignant qui propose encore une fois de déplacer la fête au vendredi, mais c'est sans tenir compte du fait que les forains ne peuvent pas non plus déplacer leurs prestations d'un jour.

L'orchestre est aussi contesté. Il est souhaité d'en trouver un autre.

ASSEMBLÉE du 15 novembre

Le local matériel a été trouvé ouvert plus d'une fois, 2 grills ont disparu, ainsi que 2 bobines électriques de 220 m. Après intervention du président auprès de la Mairie, toutes les clés « vagabondes » ont été retirées. Seuls les responsables du local, ainsi que le concierge sont maintenant en possession de clés.

1997

ASSEMBLÉE du 24 février

Élection du comité

Président :	Paul VAUTRAVERS
1 ^{er} Vice-président :	Jean-Michel CHABLOZ
2 ^{ème} Vice-président :	Pierre JACCOUD (par intérim.)
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Yvan CAMETTI
Trésorier :	Philippe HÊCHE
Vice-trésorier :	Daniel MENOUD
Membres adjoints :	Olivier Ischer, Alain Bajulaz et Jean-Pierre Rosset.

Admission de nouveaux membres : Démissions :

Valentin SANCHEZ	Yvan CAMETTI (fin d'année)
Frédéric GUERNE	Philippe HÊCHE (fin d'année)
Gérard AUBRY	Thierry VUILLEUMIER
Dominique RITTER	Karl HEMPLER (exclu)
Robert JACCARD	Olivier ISCHER (fin d'année)

L'association compte 36 membres.

Le président se réjouit de la bonne entente qu'il entretient avec les autorités, et en particulier avec Maurice Berthet, maire, et Jean-Marie Grimaître, Secrétaire communal.

Cette complicité a porté ses fruits, et l'achat du matériel suivant a eu lieu : un grill à gaz double foyer et une friteuse d'occasion achetés à l'Auberge communale, ainsi que deux grands réfrigérateurs neufs.

Foire du Vin

Sans entrer dans les détails, le président informe l'assemblée que son comité d'organisation progresse dans la préparation de cette manifestation. 13 vigneronns sont inscrits, et un gros travail est en cours pour ce qui concerne la publicité.

Soirée théâtrale du samedi 1^{er} mars

Préparation pour accueillir la troupe de *La Tulipe Noire* qui jouera :

« L'EVENTAIL »
comédie en 3 actes de Carlo Goldoni

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 22 avril

Tout le monde est satisfait du déroulement de la fête de Noël 1996.

Promotions

La séance est consacrée à mettre au point quelques améliorations. Le souhait de changer de fanfare et d'orchestre ne s'est pas réalisé, et c'est la fanfare de Sergy et l'orchestre « Sam'di Soir » qui sont retenus.

ASSEMBLÉE du 26 mai

Promotions

Résultats du lâcher de ballons 1996

1 ^{er}	Marc Genthon	254 km	Les Angles France
2 ^{ème}	Juliane Barras	200 km	Allos France
3 ^{ème}	Céline Vock	182 km	Embrun France

47 cartes ont été retournées à l'AIC.

Foire du Vin

12 séances ont été convoquées pour préparer cette manifestation.

La composition du comité est la suivante :

Président : Paul Vautravers
Secrétaire : Alain Bajulaz
Vice-secrétaire : Catherine Graf
Trésorier : Dominique Ritter
Membres : J.-L- Bondallaz, Jacques Hêche et Bernard Cruz (vigneron)

À l'intérieur du programme composé pour l'occasion, on y trouve les messages suivants :

Les vignerons :

Les vignerons encaveurs de Genève remercient très chaleureusement le comité d'organisation de la Foire du Vin de Confignon. C'est avec plaisir que nous vous ferons découvrir les richesses de notre terroir, et déguster les nombreux cépages que nous cultivons. Nous vinifions nos vins, chacun à notre manière, selon nos goûts et nos envies, mais avec tout notre cœur, leur conférant ainsi une âme particulière qui ravira vos palais. »

Signé : Claude Bocquet-Thonney, présidente de l'AGVEI.

Le président :

C'est avec l'appui des Autorités communales et des principales sociétés que le comité reconduit la fête cette année. J'ai la certitude que cette 3^{ème} édition sera une réussite, et que vous aurez du plaisir à y participer.

C'est une occasion de plus, offerte à nos vignerons de vous rencontrer en un lieu agréable et convivial.

Ils préféreraient vous recevoir dans leurs caves, vous présenter leurs domaines, leurs sites et leurs vins, plus tranquillement et presque solennellement, mais vous hésitez à vous y rendre, vous sentant « obligés ». Nous vous invitons à les rencontrer à Confignon, de déguster et d'être séduits par la qualité du « genevois » qui n'est plus à vanter. Vous pourrez alors leur passer commande et apprécier cette fois chez eux le soin nécessaire pour amener chaque variété à cette qualité qui fait le régal de votre palais. C'est toujours un plaisir de franchir le seuil d'une cave.

Signé : Paul Vautravers, président.

Le maire :

Depuis quelques années déjà, la Foire du Vin s'inscrit traditionnellement dans nos manifestations communales. C'est une fête villageoise particulièrement gaie, organisée par un comité de bénévoles, présidé par Paul Vautravers et composé de représentants de nos associations, de la commune, et surtout des vignerons encaveurs genevois que nous remercions pour leur fidélité et pour leur participation active avec des vins d'excellente qualité qui font la réputation de notre canton hors de nos frontières.

Pour cette année, ils nous ont préparé un programme exceptionnel et d'une attractive diversité. Je suis persuadé que le succès sera au rendez-vous et que nous vivrons ensemble quelques heures mémorables dans l'amitié et la gaieté.

Un grand merci à toutes et à tous qui se sont dévoués sans compter pour la réussite de notre foire. Participons nombreux à cette fête. Animons ensemble la vie de notre beau village, c'est le souhait des Autorités communales.

Signé : Gabriel Praz, maire.

PROGRAMME DE LA FOIRE DU VIN 1997

Samedi 23 août

- 08h.00 Café, croissants
- Inscription au concours de pétanque
- 09h.00 Début du concours de pétanque
- 10h.00 Ouverture des stands des vignerons
- Concours de dégustation des vins
- 11h.00 Apéritif, Jazz New-Orleans
- Orchestre The Flat Foot Stompers
- 12h.00 Repas
- 14h.00 Animation pour les enfants
- Pétanque
- 17h.00 Jazz avec The Tee Nah-Nah Stompers
- 19h.00 Repas
- 21h.00 Grand bal gratuit

Dimanche 24 août

- 10h.00 Ouverture des stands des vignerons
- Concours de dégustation des vins
- Concours de pétanque

11h.00	Animation pour les enfants, Train western, carrousels, tire pipe Apéritif, jazz New-Orleans orchestre The Flat Foot Stompers
12h.00	Repas
13h.30	Jazz avec The Tee Nah-Nah Stompers
18h.00	Distribution des prix des concours
20h.00	Fin de la manifestation

En permanence

Marché villageois, dégustation et commandes de vins aux stands des vignerons, démonstration de pyrogravure, tombola, bar des pompiers, concours de pétanque, petite restauration, pâtisseries et glaces.

Message du président, adressé ultérieurement à tous les participants

La Foire du Vin a connu un vif succès, auquel nous vous associons. Son organisation est "un grand cirque" à répétition multiples pour que le spectacle offert soit digne d'un bouquet final réussi. Nous ne sommes pas "braqués" sur un résultat financier substantiel, notre but étant d'animer le village, voire la région, et de faire apprécier ou découvrir l'excellente qualité des vins genevois, sans oublier notre hôte d'honneur par qui nous avons découvert qu'au pays de "la damassine", le vin pouvait aussi y figurer en bonne place.

Le comité s'est employé et a réussi à rassembler toutes les bonnes volontés : Autorités et sociétés communales, vignerons encaveurs privés, artistes, commerçants et indépendants pour la joie de nos hôtes.

Le ciel nous a comblé, ce qui a rehaussé la qualité générale de la fête et les prestations orchestrales en particulier.

Nous sommes certains que les animations extérieures et la participation des commerçants intercalés parmi les stands des vignerons ont apporté un plus à la foire.

Le comité pense déjà à la prochaine et vous invite à renouveler l'expérience sous d'autres formes peut-être, mais dans le même esprit.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 6 octobre

Les démissions de Philippe Hêche, Yvan Cametti et Olivier Ischer annoncées en début d'année se confirment et posent quelques problèmes, car ces trois membres font partie du comité.

Dominique Ritter, contacté par le président est d'accord de faire partie du comité, et surtout de reprendre immédiatement la fonction de trésorier.

Les caisses électroniques prêtées par Jean-Pierre Rosset facilitent le travail. À ce sujet, l'AIC devrait prendre une décision d'achat ou de location de ces caisses, vendues Fr. 2.500.- pièce, ou louées à Fr. 100.- par manifestation.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 11 novembre

Critique de la fête des Promotions.

Tout le monde s'accorde à dire que la manifestation s'est bien passée.

Fête de Noël

Les cadeaux, bandes dessinées, sont supprimés.

ASSEMBLÉE du 14 novembre

Le président présente à l'assemblée le plan de restructuration du comité. Cette dernière approuve et élit les membres suivants :

Trésorier :	Dominique Ritter
Membre adjoint :	Jean Graf

Fête de Noël

Cette fête se déroulera sous une nouvelle forme cette année. Les enfants seront dispersés en plusieurs endroits, à savoir à l'église, à l'ancienne école, au temple de Bernex-Confignon et à la salle Morand pour y écouter des contes de Noël. Ensuite tout le monde se retrouvera à la salle pour terminer la fête avec les parents. Le rôle d'organisateur de l'AIC reste inchangé.

1998

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 2 février

Paul Vautravers nous avise qu'il a démissionné de la présidence de la Foire du Vin.

Il continuera toutefois à aider les responsables, et souhaite qu'un membre de l'AIC se propose à faire partie de ce comité.

La mairie financera l'achat d'un conteneur chauffant. Après essai, l'AIC décidera s'il faut en acquérir un deuxième.

Vu l'essai concluant pour ce qui concerne les caisses enregistreuses, l'Association en louera deux pour chaque fête.

ASSEMBLÉE du 16 février

Suite à quelques changements au sein du comité, le président présente ce dernier à l'assemblée. Les places qui étaient vacantes ont été reprises comme suit :

2 ^{ème} vice-président :	toujours vacant
Vice-secrétaire :	Jean-Pierre Rosset (nouveau)
Trésorier :	Dominique Ritter (nouveau)
Membre adjoint	Bruno Marini (nouveau)

Soirée théâtrale du samedi 14 mars

Les *Compagnons de la Tulipe Noire* nous proposent cette année :

« QUARANTE CARATS »
Comédie en 2 actes de Barillet et Grédy

Réunion de la Commission paritaire du 21 avril

Tous les participants sont satisfaits du déroulement de la fête de Noël.

Promotions

Pour ce qui concerne le podium, Paul Vautravers informe que son prix d'achat est de Fr. 10.000 alors qu'une deuxième version avec une tente de protection est de Fr. 31.000. La

Mairie n'est pas en mesure de financer un tel achat, et louera ce matériel comme par le passé.

La venue de la fanfare « La Landwehr » est proposée, et acceptée. Cette solution n'est envisagée que pour cette année, si bien que Paul Vautravers insiste pour que la mairie avertisse les amis de Sergy, en précisant que l'AIC compte sur eux pour l'an prochain.

L'orchestre champêtre engagé jusque-là ne plait plus, si bien que l'AIC est contrainte d'engager « Réveille-toi papa », un groupe dirigé par un villageois, M. Party.

ASSEMBLÉE du 18 mai

Promotions

Le président informe l'assemblée des modifications décidées par la Commission.

Vu l'augmentation du nombre de personnes à cette fête, des tables et bancs seront prêtés par la commune de Bernex.

Il est souhaité de trier les déchets, et l'entreprise « Serbeco » livrera des conteneurs spéciaux.

Résultat du lâcher de ballons 1997

1 ^{er}	Charlotte Rossetti	747 km	Bornichen Allemagne
2 ^{ème}	Brian D'Epagnier	611 km	Milz Allemagne
3 ^{ème}	Fabien Fillettaz	397 km	Holzheim Allemagne

76 étiquettes ont été retournées à l'AIC.

1^{er} août

Les pots souvenir sont facturés Fr. 5.- la pièce à l'AIC qui décide d'augmenter leur prix de vente à Fr. 7.-

Vu que l'Association est libre de choisir un orchestre, elle reconduit son contrat avec ses amis « Sam'di Soir ».

Divers

La Mairie se propose d'organiser une soirée spéciale pour le 31 décembre 1999, et demande à l'AIC de participer à cette organisation. L'assemblée accepte.

Sortie

Elle a lieu le jeudi 10 et vendredi 11 septembre.

De Confignon à Aix les Bains, puis embarquement sur un bateau pour une croisière sur le Lac du Bourget. Repas de midi à bord. Dans l'après-midi en route vers Jujurieux et visite du musée de la Soie. Par Villars les Dombes, arrivée à Villiers-Morgon pour le repas du soir et le logement. Vendredi dans la matinée, visite de l'impressionnant musée de la Vigne et du Vin à Romanèche Thorins, créé en 1993. Une quinzaine de salles sur 10.000 m² évoquent tous les thèmes liés au monde de la vigne et du vin de façon originale et ludique. Théâtre d'automates, vidéo et diaporama, et surtout le fameux hall de la gare, reconstitué style XIX^{ème} siècle.

Repas de midi typiquement beaujolais à St.-Jean d'Ardière.

L'après-midi, visite du Château de Pierreclos, au cœur du vignoble mâconnais. L'église romane avec ses cuisines moyenâgeuses, sa boulangerie, ses salles du XVII^{ème} siècle et sa cave ou une dégustation permet d'apprécier les crus de la propriété.

Retour à Confignon par l'autoroute dite « des Titans ».

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 5 octobre

L'organisation de la soirée de la St. Sylvestre 1999 se précise. Le président rapporte que la Mairie s'occupera de trouver des animations. Notre tâche sera de décorer la salle, de tenir une buvette et de remettre la salle en ordre après la fête. La mairie se chargera de faire paraître l'information à la population sous forme d'un papillon.

Un nouveau membre, Rinaldo Luzzatto, demande son admission. Cette personne a repris depuis peu la boulangerie pâtisserie de Confignon. Il sera présenté à l'assemblée du 13 novembre.

A l'heure actuelle, le comité se compose comme suit :

Président :	Paul Vautravers
Vice-président :	Aucun
Secrétaire :	Pierre Jaccoud
Vice-secrétaire :	Jean-Pierre Rosset
Trésorier :	Dominique Ritter
Vice-trésorier :	Daniel Menoud
Membres :	Bruno Marini, Jean Graf et Alain Bajulaz

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 10 novembre

Promotions

La solution d'organiser la partie officielle à l'école est satisfaisante, elle sera reconduite.

Le couvert extérieur, où on prépare la nourriture, n'est plus assez grand. Paul Vautravers souhaite qu'il soit agrandi. La question sera étudiée par la Mairie.

La distribution de nourriture a été réorganisée, et le mode de faire satisfait.

Fête de Noël

M. Rinaldo Luzzatto, pâtissier, membre récent de l'association, demande à vendre ses produits lors de la fête. Cette proposition est refusée à l'unanimité, et Paul Vautravers demande que la Mairie réponde négativement à M. Luzzatto.

Le recyclage des déchets prend de l'importance, et des conteneurs spécifiques au tri de ces derniers seront mis en place.

ASSEMBLÉE du 13 novembre

Admissions/démissions

Les candidatures de MM. Rinaldo Luzzatto et Alfred Metzger, ont été approuvées par le comité.

L'AIC enregistre les démissions de MM. Jean Pierre Cametti, Jean-Michel Chabloz (vice-président) et Alain Bajulaz membre adjoint au comité.

Foire du Vin 1999

Le comité de cette dernière, toujours sans président, est satisfait de la progression des préparatifs.

Soirée de St.-Sylvestre 1999-2000

Le président a pris l'avis d'autres responsables de sociétés, et vu le peu d'enthousiasme rencontré, il avisera la Mairie du peu d'intérêt porté à l'organisation de cette soirée.

Divers et propositions :

Edouard Besson propose que l'AIC fasse un don de Fr. 1.000 à la Chaîne du Bonheur, l'assemblée accepte.

1999

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 8 février

Le président qui a toujours le souci de compter sur un comité complet est heureux d'annoncer la venue de Robert Jaccard au sein de son équipe. Dans un premier temps, celui-ci prendra la fonction de membre adjoint. D'autre part, Jean-Pierre Rosset est d'accord de prendre la fonction de 1^{er} vice-président, et Jean Graf celle de 2^{ème} vice-président.

Programme 2001

Si ce programme est déjà en discussion, c'est que les Autorités prévoient d'organiser de grandes festivités pour marquer le 150^{ème} anniversaire de l'indépendance de la commune. Des discussions ont amené les Autorités à former un comité d'organisation. La présidence devrait être assumée par Claude Ischer. Des commissions vont voir le jour, des responsables seront élus. Toutes les sociétés seront invitées à participer et à présenter à l'AIC des personnes qui prendront en charge des tâches diverses. Cette commémoration verra la fête des Promotions prendre plus d'ampleurs, mais c'est surtout à l'automne que la manifestation sera la plus grande, avec un couplage avec la Foire du Vin. Il est déjà envisagé de fermer le village à toute circulation.

ASSEMBLÉE du 22 février

Élection du comité

Président :	Paul VAUTRAVERS
1 ^{er} vice-président :	Jean-Pierre ROSSET
2 ^{ème} vice-président :	Jean GRAF
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Alain BORLOZ (élu en fin d'année 1999)
Trésorier :	Dominique RITTER
Vice-trésorier :	Daniel MENOUD
Membres adjoints :	Bruno Marini, Alain Borloz et Robert Jaccard.
Admissions de nouveaux membres :	Démissions :
André OLLIER	Alain BAJULAZ
Yves PRAHIN	Rinaldo LUZZATTO
Stéphane GRANDJEAN	
Bruno PADE	
Peter CARDLE	

L'association compte 40 membres.

Soirée théâtrale du 13 mars

Attribution des tâches pour cette soirée où *La Tulipe Noire* jouera :

« LE VALLON »

d'Agatha Christie

Divers

Lors du démontage des décors, le lundi 15 mars, l'aménagement de la salle sera aussitôt transformé pour l'exposition Artisan'Art.

ASSEMBLÉE du 17 mai

Promotions

L'AIC améliore le menu, soit : frites, saucisses, rouleaux de printemps, raclette et hamburger.

Stand de pâtisseries par les Dames du Mercredi qui serviront le café.

Résultats du lâcher de ballons 1998

1 ^{er}	Adrien Muro	722 km	Ollersbach, Autriche
2 ^{ème}	Frédéric Von Arx	632 km	Windhaag, Autriche
3 ^{ème}	Luc Isler	354 km	Weinlau, Allemagne

99 cartes ont été retournées à l'AIC.

1^{er} août

Son organisation ne pose pas de problème particulier, sauf que l'AIC a quelques soucis en ce qui concerne les pots à soupe. Elle constate une forte diminution de vente, et elle a donc ramené la commande à 50 pièces. A noter qu'en 1974, 494 pots avaient été vendu !!



Josiane
Robert-Nicoud

Michelle
Vautravers

Françoise
Palais

Alice
Foëx

Danièle
Chiché

Chaque année l'AIC peut compter sur les "Dames du Mercredi".

FOIRE DU VIN DES VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 SEPTEMBRE

L'absence d'un président n'a pas empêché les personnes suivantes d'organiser cette fête : Gabriel Praz, Didier Frauenfelder, Bernard Cruz, Christophe Dupraz, Catherine Graf, Jacques Hêche, Bruno Marini, Dominique Ritter et Paul Vautravers.

Message des Autorités.

Compte tenu de sa préparation, on peut déjà le pressentir, cette nouvelle cuvée s'annonce excellente. Un moment de convivialité qui mêle le travail de la vigne à celui des œnologues pour nous faire déguster le produit de leur savoir. Je remercie les organisateurs et les annonceurs qui sans eux, une telle fête ne pourrait être mise sur pieds. Les différentes sociétés communales qui de fêtes en fêtes nous montrent tout l'attachement qu'elles portent à la vie communautaire. Cette foire du vin nous permet également d'accueillir les nouveaux habitants, alors parlez-en autour de vous pour que cette manifestation soit la rencontre de toute une commune. J'espère vous rencontrer très nombreux à la foire du vin 1999 pour nous replonger dans les racines de notre terre, boire le fruit de la vigne et partager un moment d'amitié.

Pour la Mairie, Didier Frauenfelder, adjoint au maire.

PROGRAMME DE LA FOIRE DU VIN 1999

Vendredi 3

- 16h.00 Ouverture des stands des vignerons
- 18h.00 Concours de dégustation des vins
- 18h.30 Apéritif offert par la Mairie
- 19h.00 Repas par la pétanque de Confignon
½ coquelet, jardinière de légumes, frites
- 21h.00 Bal gratuit avec « Réveille-toi Papa »

Samedi 4

- 08h.00 Café, croissants.
- Inscription au concours de pétanque
- 10h.00 Ouverture des stands des vignerons
Concours de dégustation
- 11h.00 Ambiance musicale par J.-P. COLLE
- 12h.00 Repas. Risotto salade par le Club27
- 16h.00 Troc de jouets par l'APEC
- 17h.00 Ambiance musicale par J.-P. COLLE
- 19h.00 Repas par les Intérêts de Confignon
Spaghettis bolognaise, salade
- 21h.00 Remise des prix des concours
- 21h.00 Bal gratuit par Jean-Jacques Sondaz

En permanence

Dégustation et commande de vin aux stands des vignerons, démonstration de pyrogravure - tombola, bar des pompiers concours de pointage à la pétanque - petite restauration - pâtisseries et glaces

Liste des participants

La Commission culturelle de la commune de Confignon, l'Association Genevoise des Vignerons et Encaveurs Indépendants, l'Association des Intérêts de Confignon, l'Amicale des Sapeurs-pompiers Club27, Magasins du Monde, les Dames du Mercredi, l'Association des Parents d'Elèves de Confignon, la Pétanque de Confignon, la Compagnie des Sapeurs-pompiers, la Marche populaire de Confignon, Rose-Marie Maffli pyrogravure sur bois, Au Gastronomes Yves Magne traiteur, Thierry Sandmeier horticulteur.

Sur le verre commémoratif on peut lire : LA DERNIERE DU SIECLE

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 10 octobre

Le comité étant formé de ses 9 membres, Jean-Pierre Rosset prendra part à l'organisation des tâches présidentielles pour l'an prochain.

Matériel

Il est impératif d'avoir un contrôle plus strict. Une liste du matériel sortant et rentrant devra être établie. Une friteuse qui a été prêtée pour une fête à Bernex, a été endommagée. Un devis de réparation a été demandé, et les frais de réparation s'élèvent à Frs. 1.244.- Le président tentera de négocier avec la Mairie pour la remise en état.

Le fabricant de pots pour la fête nationale a cessé son activité, et il est suggéré à chacun de trouver un potier.

Le comité décide de faire l'achat d'une caisse enregistreuse électronique.

Foire du Vin

Bruno Marini regrette l'absence d'un président pour mener à bien cette manifestation.

Réunion de la Commission paritaire du 9 novembre

Pour ce qui concerne la fête de Noël à venir, il est proposé quelques petites améliorations de décoration.

Livres cadeaux : l'école, le jardin d'enfants, la garderie et la crèche sont libres de faire un choix. La facture est à adresser à la Mairie.

ASSEMBLÉE du 12 novembre

Cette réunion est principalement destinée à préparer la fête de Noël.

Sortie 2000

Elle est fixée aux 7 et 8 septembre. Le président propose qu'elle soit organisée sous forme « de surprise ». L'assemblée accepte. Edouard Besson, Marcel Muller et Paul Vautravers se chargent de l'organiser.

AFFAIRE LUZZATTO

Cette « histoire » débute en juin 1998. En effet, c'est à cette date que M. Rinaldo Luzzatto demande son adhésion à l'AIC. M. Luzzatto vient d'ouvrir à Confignon une pâtisserie confiserie, nommée « Les Toon's », en compagnie de Mme Christine Frauchiger, son amie. Le 13 novembre 1998, M. Luzzatto participe pour la première fois à une assemblée générale de l'AIC au cours de laquelle il est accepté par l'assemblée, mais il faut noter qu'il participe à cette réunion en compagnie de Mme Frauchiger. L'AIC comprend

rapidement qu'ils souhaitent vendre à leur compte leurs produits lors des manifestations organisées par l'Association. Comme celle-ci collabore depuis fort longtemps avec les « Dames du Mercredi », autre groupement communal qui participe aux fêtes en vendant des pâtisseries maison, l'AIC est « empruntée » devant cette situation.

Lors de l'assemblée générale du 22 février 1999, Mme Frauchiger est à nouveau présente. Blaise Roehrich, membre de l'AIC lui signale que l'Association n'a pas l'intention, sauf décision contraire, d'inviter des Dames au sein de l'Association. Suite à cette réponse, Mme Frauchiger s'est adressée dès le lendemain à Mme Danielle Roehrich, représentante des « Dames du Mercredi ». Monsieur R. Luzzatto quant à lui, s'est rendu à la mairie, faire des doléances auprès de M. Praz, maire de la commune.

Voici la réponse écrite de Mme. Roehrich.

Confignon, le 24 mars 1999

Madame,

En réponse à votre demande d'explication en vue d'une éventuelle demande d'adhésion, nous vous informons que le Groupement des « Dames du Mercredi » est basé sur l'amitié, la camaraderie, l'entraide et le bénévolat.

Nous nous réunissons tous les mercredis après-midi de 14 à 17 h. et pratiquons des travaux de couture ou artisanat, accessoirement nous tenons des stands de pâtisseries dans certaines fêtes communales. Nous avons toutes du temps libre et aucune ne dégage un profit personnel de cette activité. En votre qualité de commerçante, ce n'est pas votre cas et cette différence de profil vous empêche bien naturellement de faire partie de notre groupement. Ce d'autant plus que nous entendons parler de tracasseries chicanières avec vos proches collègues commerçants, or, en ce qui nous concerne, nous nous entendons toutes très bien et désirons absolument conserver cet excellent état d'esprit.

Nous vous remercions de vous être renseignée et vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

Lettre signée par 12 Dames du Mercredi.

Lettre de M. Praz, maire, adressée à P. Vautravers, président de l'AIC.

Confignon, le 24 mars 1999

Monsieur le président,

Nous avons été approchés par la pâtisserie confiserie des Toon's concernant son souhait de participer à diverses manifestations organisées par les sociétés communales, notamment, promotions, fête nationale, foire du vin, arbre de Noël etc. et à cet effet, nous vous prions de lui réserver bon accueil.

Signé : Le maire : Gabriel Praz

Réponse de l'Association des Intérêts de Confignon.

Confignon, le 30 mars 1999

Monsieur le maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 24 mars dernier me recommandant de faire bon accueil à la pâtisserie confiserie des Toon's. Je suis étonné de la démarche de ces commerçants, vu que M. Luzzatto a adhéré à l'Association que je préside, et qu'au

cours des 2 assemblées auxquelles il a participé, ainsi que Madame, nous lui avons confirmé que nous n'acceptons pas sa participation commerciale, et que nous favoriserions son établissement pour lui passer commande lors de nos manifestations ; ce sera le cas pour la fête nationale.

Je dois cependant vous préciser que selon nos statuts, nous ne sommes pas une entreprise à but lucratif, au contraire de la pâtisserie confiserie des Toon's. Toute la différence est régie par cette condition qui engage mon Association à pratiquer des tarifs très populaires, ce qui n'est pas le cas, et c'est compréhensible, le but de notre ami, M. Luzzatto.

Il n'est d'autre part pas envisageable pour moi de renoncer à la collaboration des « Dames du Mercredi » pour les manifestations que la « Mairie » nous mandate à organiser, les Dames du Mercredi étant un groupement communal à part entière.

Ainsi donc, selon votre souhait, je réserve bon accueil à nos fêtes par la pâtisserie confiserie des Toon's, spécialement à celles où nos Dames sont absentes.

Copie à la pâtisserie confiserie des Toon's.

Paul Vautravers, président de l'AIC. »

Dernier acte !

Dans la Tribune de Genève, rubrique « **Encre bleue** » on peut lire :

À deux doigts de l'an 2000, on se pose la question : sommes-nous au XVème siècle ?

Figurez-vous : l'Association des Intérêts de Confignon n'accepte pas les femmes !

Oust, mesdames, les décisions concernant les manifestations communales publiques n'appartiennent qu'aux hommes. Ça m'en bouche un coin !

Le 17 juin 1998, Christine et son ami Rinaldo demandent leur adhésion à ladite association. Lors de l'assemblée générale, les membres souhaitent la bienvenue à Rinaldo. A Christine, pas un mot. « Et moi, on ne me souhaite pas la bienvenue ? » s'étonne-t-elle. Il lui est rétorqué que les messieurs représentent « les bras de la commune » et que, par conséquent, les femmes n'ont pas leur place au sein de cette association.

Rinaldo est donc admis. Christine, elle, peut aller tricoter ailleurs.

En janvier 1999, nouvelle assemblée générale. Désirant obtenir divers renseignements sur les fêtes communales organisées par l'association, Christine accompagne son ami. Erreur fatale ! Elle est prise à partie par un membre, qui la prie de ne plus participer aux assemblées et qui lui conseille de s'inscrire plutôt aux « Dames du Mercredi ». Qu'est-ce ? Une « amicale » exclusivement féminine qui donne dans l'artisanat. A la vue de ce jupon parmi tant de pantalons, le monsieur en question relance le débat au cours de cette même réunion : faut-il oui ou non ouvrir les Intérêts de Confignon aux femmes ? Non, s'obstine le chœur des mâles ! Précisons que cette éviction du sexe dit faible n'est pas mentionnée dans les statuts de l'association. Vrai qu'il n'y a pas de quoi se vanter !

Signé : Julie

Commentaire :

Cet article anonyme émane certainement d'une personne de Confignon qui connaît les protagonistes, mais moins bien l'histoire.

Lors de la création de l'Association des Intérêts, l'appel disait :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs...

Puis,

*En espérant pouvoir compter, **Mesdames, Mesdemoiselles**, Messieurs sur votre appui et votre entière sympathie...*

Il eut été surprenant qu'en 1960, une femme se mette en avant pour faire partie d'un groupe fondateur d'une association qui a pour but d'organiser les manifestations communales sous-entendant une certaine force physique. Je suppose même qu'à cette date, voire même plus tard, si on avait invité une Dame à faire partie du groupe, elle aurait refusé ! Le temps s'écoulant et la femme obtenant péniblement, mais heureusement ce qu'elle revendiquait, on allait voir ces dernières accéder à toutes sortes de fonctions : conductrice de bus, policière, même cheffe, ramoneur, conseillère municipale, cantonale et fédérale !

Évolution qu'une grande partie des "matous" reconnaissent.

Nos Dames, car la plupart sont les épouses des membres de l'Association ont créé leur propre groupement "Les Dames du Mercredi" et ont participé activement à la réussite des fêtes communales.

Le seul bémol dans cette histoire est le fait que Madame Frauchiger se soit présentée lors d'une assemblée de l'AIC sans y être invitée !

Pour couper court à cet épisode, nous renonçons à répondre à cet article anonyme. »

Signé Paul Vautravers, président.



Chaque année, nous pouvons compter sur "**Les Dames du Mercredi**"

2000

150^{ème}

Sous cette dénomination, il est prévu de fêter l'autonomie de la commune. En effet, jusqu'en 1851, les communes de Bernex, d'Onex et de Confignon étaient réunies.

Pour marquer l'anniversaire de cette autonomie, les Autorités souhaitent que la fête des Promotions de l'an prochain soit plus « étoffée », mais c'est surtout les 14, 15 et 16 septembre 2001, qu'une manifestation grandiose soit organisée. Pour ce faire, la Mairie a nommé Claude Ischer président principal et a formé des commissions qui auront chacune une tâche particulière. Pour ce qui concerne l'AIC, elle a « hérité » de la Commission de l'animation. En font partie :

Président : Paul Vautravers

Membres : Edouard Besson, Georges Toffel, Jean-Jacques Foëx et Bruno Marini.

Denis Soulier, consultant et Bernard Cruz, vigneron.

Paul Vautravers, président, souhaite y inclure Jean-Pierre Rosset et Robert Jaccard.

La première réunion s'est tenue en janvier dernier, et il est prévu des séances de préparation tous les mercredis.

Cette organisation ne faisant pas partie des tâches de l'AIC uniquement, je ne relaterai ici que les points forts de cette manifestation.

ASSEMBLÉE du 14 février

Il n'y a pas d'élection du comité. Ce dernier est en place pour l'année.

En cours d'année, Daniel Vaudroz et Gérard Aubry sont exclus pour inactivité.

Nous avons aussi le regret du décès de Mick Ehrensperger

L'Association compte 37 membres.

Soirée théâtrale

Répartition des tâches pour cette soirée du 18 mars où *La Tulipe Noire* présentera :

« LES TETES A CLAQUES »

de René Bruneau

Sortie

Les organisateurs poursuivent sa préparation... surprise.

Au retour de cette escapade, il est prévu de manger les filets de perche à l'Auberge de Confignon, pour permettre à ceux qui n'auraient pas pu participer de se joindre à ceux qui sont partis.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 2 mai :

Le programme des Promotions, similaire à celui de l'an dernier est rapidement approuvé.

La Mairie prend en charge la commande du podium orchestre, et confirmera l'engagement de la fanfare de Sergy. Elle organisera aussi la cérémonie qui se tiendra à l'école le lundi pour les 6^{èmes} primaires et invite l'inspectrice.

ASSEMBLÉE du 15 mai

Fête des Promotions

Le résultat du lâcher de ballons 1999 n'a pas été conservé.

Bal par l'orchestre « Réveille-toi-papa ».

1^{er} août

Pascal Ducimetière, ancien enseignant qui s'est reconverti en potier, fabrique 50 pots à soupe.

150^{ème}

Le comité d'organisation progresse dans son organisation. Ce dernier lance un appel aux bonnes volontés pour mener à bien son exécution. Une séance sera organisée en automne pour informer la population du déroulement de la fête.

Sortie

Cette virée est organisée sous forme de « sortie surprise ». Edouard Besson et Marcel Muller en sont les organisateurs. Ils incluent Paul Vautravers, (président en fonction), qui sera le « banquier » de l'expédition. La sortie a lieu le jeudi 7 et vendredi 8 septembre.

Jeudi :

Départ à 07h.00 en direction de Vallorbe et visite du musée du Fer et du Chemin de Fer. Passage de la frontière en direction d'Ornans pour le repas de midi à l'Hôtel de France. Dans l'après-midi, visite du site de Nancray pour découvrir le musée de la « Maison Comptoise ». Poursuite du voyage jusqu'à Besançon et nuit à l'Hôtel Mercure. Repas du soir à la Tour de la Pelote, ancienne tour reconvertie en restaurant. Très joli cadre et bon repas.

Vendredi :

Le matin, visite de la Citadelle avec un petit train touristique, puis en route vers Champagnole pour le repas de midi au restaurant « Le Bois Gourmand ». Poursuite du périple vers St. Claude, pour la visite du musée de la pierre précieuse et de la pipe. Retour à Confignon et repas en commun à l'Auberge communale.



Restaurant de la Tour de la Pelote à Besançon

Debouts de gauche à droite: Robert Jaccard, Jean Graf, Alain Borloz, Jean-Jacques Foëx, Alfred Metzger, Adolf Briefer, le serveur, Georges Toffel, Edouard Besson, James Akre, Willy Rupp, Paul Robert-Nicoud, Blaise Roehrich, Paul Vautravers, Bruno Marini, Marcel Muller, François Waringo, Jean-Pierre Rosset, Didier Frauenfelder.

Assis: Adolf Cochand, Jean-Pierre Foëx, Jean-Jacques Ritter, André Ollier, Jean-Pierre Leuthold et Gabriel Praz, Maire.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 9 octobre

Jean-Pierre Rosset propose de fournir 3 caisses enregistreuses électroniques pour le prix de Frs. 1000.- la pièce.

RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE du 31 octobre

Le corps enseignant souhaite engager « un père Noël ». Ce dernier passerait dans les classes, puis ferait une visite aux petits de la crèche et du jardin d'enfants Tom-Pouce. Il animerait ensuite la soirée.

Cette proposition est acceptée.

Chaque enseignant achètera les livres cadeaux pour sa classe.

La prochaine séance du printemps sera convoquée par le comité du 150^{ème}.

ASSEMBLÉE du 10 novembre

Dans la répartition des tâches pour la fête de Noël, il est rappelé que la buvette sera fermée pendant le spectacle. Les tables seront recouvertes de nappes rouges et vertes et des bougies seront placées en décoration.

L'assemblée accepte l'achat de trois caisses enregistreuses électroniques, elles seront mises à disposition pour la fête de Noël.

Sur proposition du président, la Mairie accepte de doubler la surface du couvert extérieur. Il est prévu d'y installer le gaz et un coffret pour le courant électrique. Cet aménagement sera très utile.

2001

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 5 février

Le président annonce que l'organisation d'une fête supplémentaire échoit à l'AIC. En effet, « la Fête de la musique » est prévue le 22 juin. L'Association organisera une buvette, ainsi que la confection de frites et saucisses.

En prévision de l'assemblée générale, les propositions au sujet de l'élection du comité sont discutées. Paul Vautravers souhaite quitter la présidence, et il sera proposé d'élire Jean-Pierre Rosset à cette fonction.

Les Autorités, souhaitant fêter le 150^{ème} anniversaire de l'autonomie de la commune, ont fait appel aux comités des sociétés communales et à leurs membres, ainsi qu'à quelques personnes de bonne volonté. Un comité a rapidement été constitué et va mettre le savoir de chacun de ses membres aux services de ces préparatifs.

Le comité d'organisation des **festivités du 150^{ème}** se réunit depuis décembre 2000, le premier mercredi de chaque mois. La tâche est d'une ampleur peu commune. Si la totalité des membres de l'AIC seront présents sur ce « grand chantier », d'autres sociétés vont s'investir pour réaliser un grand nombre de tâches. D'autre part, des volontaires se sont inscrits pour seconder l'Association.

L'organisation de ces manifestations hors du commun est assurée par un comité fractionné en plusieurs commissions.

Comité d'organisation : président directeur. Claude Ischer

Commission animation et spectacles : président. Paul Vautravers

Commission logistique : président. Didier Toffel

Commission sécurité : président. Denis Micheloud

Commission des finances : président. Henri Von Allmen

Commission sponsoring & publicité : président. Alain Borloz

La première manifestation à organiser est la Fête de l'école qui remplace celle des Promotions.

Chaque enfant recevra en cadeau une montre dont le cadran sera orné du logo de la fête.

Le cortège suivra le parcours habituel, emmené par la fanfare de la Landwehr. Le repas du soir sera préparé par un traiteur. Ceci n'est qu'un « survol » du déroulement prévu pour cette manifestation du 30 juin.

ASSEMBLÉE du 12 février

Élection du comité :

Président :	Jean-Pierre ROSSET (Nouveau)
1 ^{er} vice-président :	Jean GRAF
2 ^{ème} vice-président :	Bruno MARINI
Secrétaire :	Pierre JACOUD
Vice-secrétaire :	Alain BORLOZ
Trésorier :	Dominique RITTER
Vice-trésorier :	Daniel MENOUD
Membres adjoints :	Robert Jaccard, André Olier, P. Vautravers, Ed. Besson, M. Muller.

Admissions de nouveaux membres : Exclusions :

Bernard NOYER	Bruno PADE
Denis SOULIER	Stéphane GRANDJEAN
Gunnar KJELLSTRÖM	Yves PRAHIN
Philippe MIRANDA	
Dominique VON ALLMEN	
Arun CHANSON	

L'association compte 45 membres.

Soirée théâtrale du 17 mars :

Répartition des tâches. *La Tulipe Noire* nous propose cette année :

« MONSIEUR CLAUDE »
de Vincent Durant

Promotions

Cette manifestation prend cette année le nom de : Fête de l'École, car elle fait partie de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'autonomie de la commune. Son organisation est planifiée par le comité du 150^{ème}. Le repas de fête sera servi par un traiteur. Cette solution simplifie la tâche de l'AIC, mais vu l'importance de la manifestation, il est souhaité que tous les membres disponibles soient présents.

Toutes les attractions seront gratuites et chaque enfant recevra une montre dont le cadran représente les armoiries de la commune.

Une multitude de détails concernant cette Fête de l'École, ainsi que la grande fête de l'automne est consultable dans les nombreux procès-verbaux du comité d'organisation.

Divers et propositions

Paul Vautravers et Marcel Muller se portent volontaires pour gérer le matériel de l'Association, et Bernard Noyer se joindra à William Rupp pour la confection des repas.

La Mairie souhaite que l'AIC organise la fête de la musique, ce que celle-ci accepte.

La sortie de l'automne 2002 coïncidera avec le 40^{ème} anniversaire de l'Association, elle est prévue sur trois jours et sous forme de « surprise ».

La commune d'Onex qui fête comme Confignon la séparation des trois communes, souhaite que Confignon participe au cortège qu'elle organise avec un char fleuri. Cette proposition est acceptée et quelques volontaires s'inscrivent pour réaliser ce vœu.

À la fin de l'assemblée, Paul Vautravers est élu président d'honneur par acclamations.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 14 mai

La fête de la musique a été supprimée, ce qui fait que l'AIC peut se concentrer sur la planification de **la Fête de l'École**. Vu la dimension de la manifestation, de nombreuses tâches lui incombent. Heureusement qu'un traiteur est engagé, car il faut gérer 6 buvettes et 6 caisses, ce qui mobilise 24 personnes. En fin de compte, et sans relater tous les détails, la fête devrait se dérouler pour le mieux.

On utilisera pour la première fois de la vaisselle compostable.

Résultats du lâcher de ballons 2000

1er	Julien FREY	990 km
2ème	Barthélémy BONADIO	705 km
3ème	Vincent ROSSI	566 km

Divers

La décoration du char qui fera partie du cortège en ville d'Onex le 20 mai, sera préparée par quelques volontaires.

Claude Ischer et Paul Vautravers donnent quelques informations sur l'avancement des préparatifs de la fête de l'automne.

L'emplacement couvert où les repas seront confectionnés a été doublé en surface. Un coffret central a été installé où se trouvent l'électricité, ainsi que le gaz.

Madame Françoise Joliat, adjointe au maire, invitée à notre assemblée, nous fait un discours (plutôt long) pour nous suggérer d'accepter des dames au sein de notre association.

Je ne retranscris ici que le dernier paragraphe :

Eh bien, Messieurs, vous avez devant vous une sorte d'extra-terrestre qui, un lundi soir s'adresse à vous, après avoir longtemps hésité à le faire.

Messieurs, arrêtez-vous ! Regardez autour de vous ! Chaussez vos lunettes ! Nous sommes au troisième millénaire, l'électricité, l'avion et l'ordinateur ont déjà été inventés, les femmes sont « presque » aussi intelligentes que vous, elles sont même, chefs d'Etat ! Alors ouvrez votre porte et votre cœur, échangez vos T-shirts avec celles qui vous rejoindraient volontiers pour construire, créer, imaginer avec vous, avec celles qui joindraient leurs qualités féminines, leur créativité à vos

compétences viriles, pour que le village soit encore plus multicolore, plus multiculturel, plus multi sensible !

En attendant ce moment, soyez remerciés de tout ce que vous faites... mais n'oubliez pas :

La femme est l'avenir de l'homme.

L'assemblée se termine par un repas préparé par MM. Rupp et Noyer. Le vin est offert par Jean-Pierre Foëx.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du 27 août

Organisation des festivités du 150^{ème}

Paul Vautravers remet à chacun un tableau de répartitions des tâches, avec les horaires de présence et les lieux d'activités. Il sera remis à chaque responsable un téléphone portable pour assurer une coordination parfaite, surtout pour ce qui concerne le ravitaillement des divers stands, (victuaille, vaisselle, boissons et autres). La mairie fera distribuer un « Conf'info » spécial où chacun pourra découvrir le programme complet de la fête.

La construction des nombreux stands a débuté ce jour, et l'aide de chacun sera la bienvenue à toute heure du jour ou du soir. Le démontage sera assuré dès le lundi matin par l'armée qui a convoqué un cours de répétition au centre de protection civile de Confignon.

Le samedi et dimanche matin à 09h.00 tous les membres de l'AIC sont conviés à une courte séance au point 7 de la fête, afin de résoudre les problèmes éventuels.

L'AIC a reçu deux lettres élogieuses de la part de la Mairie pour la remercier de son travail lors de la Fête de l'École et pour sa participation avec un char fleuri lors des festivités de la ville d'Onex.

FÊTE DE L'AUTOMNE, les 14-15-16 septembre :

Les détails de la préparation seraient bien trop longs à énumérer, et je me limiterai à relever le contenu du programme. Ces festivités sont couplées avec la Foire du Vin, avec 17 vigneron.

CONFIGNON, 150^{ème} anniversaire
Au cœur du village... et sans voitures !

PROGRAMME

Du vendredi dès 16h.00 au dimanche à 20h.00

Musée Agricole & Viticole de Chiblins

Battage à l'ancienne & exposition de machines, four à pain

Foire du Vin

Avec l'Association Genevoise des Vignerons Encaveurs Indépendants

Dégustation et commandes à leurs stands.

« La Bayardine »

Troupe qui nous vient de Saillon et qui animera notre fête. 60 artistes costumés qui nous ramènent au temps médiéval avec musiciens, acteurs, danseurs, jongleurs, mendiants, archers et tir à l'arc. Gastronomie médiévale... et boisson d'époque !

Champ de foire

Autos tamponneuses, balançoires bateaux, manège chevaux de bois, manège petit train et tir à prix.

Jeux

Initiation à la plongée sous-marine. Pour les enfants, tennis, rallye et animations surveillées

Expositions

Menu bétail, poules & lapins.

Artisans

Artistes peintres, maréchal forgeron, pyrogravure sur bois, bûcherons, tailleur de pierre, sculpteur sur bois, décorateurs, fileuses, potier, brocante.

Transports

Poneys & bouviers bernois pour les enfants. « Train de la vieille ville » pour tous nos visiteurs.

Exposition

Confignon de 1851 à 2001... et Confignon en 2051 !

Poste

Oblitération spéciale de juin à décembre à la poste de Confignon.

Restauration

Menus à l'ancienne, risotto, frites, saucisses, raclette etc. Stand des « Dames du Mercredi », pâtisseries maison & glaces.

Musique

En alternance dans la rue, sur le terrain et dans les stands. La Fanfare de Sergy, accordéon, orgue de barbarie et disco pour les jeunes. Danseuses brésiliennes. Fenêtre sur le monde, avec nos amis des Iles, folklore du Cap Vert et Haïti. Twirling, Une Fois un Cirque.

Accroch'Contes.

Jazz

Avec The Tee-Nah-Nah Stompers, Gilbert Rossman Quartet, The Dry Throats Five.

Bals

Le vendredi et samedi dès 21h.00

Samedi

Apéritif communal et cérémonie officielle à 11h.00. Pose d'une plaque commémorative du passage de Jean-Jacques Rousseau à Confignon.

Dimanche

Cérémonie œcuménique à 10h.00 à la salle communale.

Bar

Bar du Club 27, bar à champagne, bar western sous le Tee-Pee.

Monnaie spéciale

« Le Vuillonex » remplacera le franc suisse. Change aux caisses sur le parcours de fête, bourse souvenir.

Tous les emplacements de fête seront couverts.



Le comité ayant décidé de fixer les prix au franc près, nous avons fait frapper des pièces de Frs. 1.-, 2.-, 5.- et 10.-

ASSEMBLÉE du 9 novembre

Un regard sur les festivités du 150^{ème} pour constater que la fête a connu un beau succès, malgré un temps gris mais sans pluie. Le président remercie encore chacun pour le travail effectué lors de cette manifestation, mais relève aussi ce qui suit, je cite :

« J'ai appris que quelques problèmes sont survenus durant la fête entre des membres de notre Association. Cela est sûrement dû à une excitation exagérée, engendrée par le volume de travail et la fatigue. Je tiens à vous rappeler que vous portez le pull de l'AIC et que laver son linge sale avec certains mots qui vont avec, au milieu du village, implique tous les membres. L'image de marque de notre société s'en retrouve ternie. Je vous prie à l'avenir d'éviter ce genre de comportement. Il serait préférable de quitter la fête lorsque la fatigue se fait sentir.

2002

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 4 février

Le trésorier, Dominique Ritter, souhaite être remplacé l'an prochain. Le comité contactera Alfred Metzger pour lui proposer de prendre cette fonction, et de le présenter à l'assemblée générale pour élection. De ce fait, ce dernier pourrait travailler en double pendant une année.

Sortie

La Mairie propose d'inclure les membres du comité du 150^{ème} à la sortie. Le comité est favorable, pour autant que ces derniers s'acquittent, eux aussi de la somme de Fr. 100.- par participant.

Explication :

Les membres du comité du 150^{ème} auraient dû bénéficier d'une sortie spéciale, mais le bouclage des comptes de la fête, qui par ailleurs est loin d'être terminé, montre déjà que le déficit sera d'une couleur... rouge foncé !

Divers

Le gril doubles foyers a été révisé et adapté au gaz de ville, et la Mairie a pris les frais en charge. Dans son local, l'AIC dispose d'un ordinateur pour la gestion du matériel. Paul Vautravers consacre pas mal de temps à créer des programmes qui seront utiles.

La fête de la musique, ainsi qu'une journée sportive (Confibike) sont deux manifestations supplémentaires à organiser.

ASSEMBLÉE du 18 février

Réorganisation au sein du comité.

Alfred Metzger serait disposé à assumer la fonction de trésorier. Il secondera Dominique Ritter durant l'année. Daniel Menoud, vice-trésorier, souhaite aussi quitter cette fonction. Fredy Guerne s'annonce comme remplaçant.

Nouveaux membres :
Patrick LEMP

Démission :
Dominique VON ALLMEN

Yan RAVONEL
Stéphane MIRANDA

L'association compte 46 membres.

Soirée théâtrale du 16 mars

La Tulipe Noire nous présentera :

« L'ETIQUETTE »
de Françoise Dorin

Sortie

Le président fait part d'une demande émanant de la Mairie, à savoir d'inclure les membres du comité du 150^{ème} à la sortie. L'assemblée n'y est pas hostile sauf un membre qui signale qu'il y aura des dames, et selon lui ce n'est **pas acceptable !**

Les organisateurs annoncent que le parcours, ainsi que toutes les réservations sont faits.

ASSEMBLÉE DU 13 MAI :

Fête de la musique

Elle aura lieu les 22 et 23 juin, on manque d'informations de la part de la Mairie. Son organisation est reportée à une date ultérieure.

Promotions

Répartition des tâches.

Résultats du lâcher de ballons 2001.

1 ^{er}	Honegger Margaux Barga (Italie)	418 km
2 ^{ème}	Meylan Wiliam Montebruno (Italie)	309 km
3 ^{ème}	Schutte Elte Montebruno (Italie)	309 km

35 étiquettes ont été retournées à l'AIC.



L'orchestre « Réveille toi papa » animera le bal.

Fête nationale

Suite à la répartition des tâches, il est noté qu'il devient difficile de vendre les pots à soupe. Cependant, l'AIC conservera cette tradition, car quelques collectionneurs seraient déçus de ne pas trouver l'objet de leur désir. Vu que « les Dames du Mercredi » n'ont jamais tenu leur stand à cette manifestation, l'assemblée accepte l'ouverture d'un stand de pâtisseries tenu par Fabienne Bornand et Catherine Graf. Nous sommes ravis de cette initiative.

Confi-Bike

Sous cette dénomination, une manifestation est prévue le dimanche 22 septembre prochain. Le but de cette *journée sans voiture* est de faire découvrir à vélo, le village et ses alentours. L'AIC organisera l'emplacement de fête et confectionnera le repas.

Divers

Afin d'organiser la Foire du Vin de l'an prochain dans de bonnes conditions, il est impératif de nommer un comité. Des volontaires s'annoncent : Président, Jean Graf, secondé par : Fredy Guerne, Alfred Borner, Jean-Pierre Rosset, Bruno Marini et Jacques Hêche. Consultant, Paul Vautravers.

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ANIMATION ET DE LA CULTURE du 21 mai :

Précédemment nommée : Commission paritaire, elle porte maintenant le nom ci-dessus.

Arbre de Noël 2001

Le corps enseignant, par la voix de Mme Jeannine Ducimetière souhaite que l'on supprime tables et bancs au centre de la salle, ainsi que nourriture. Ils suggèrent que l'on installe des chalets à l'extérieur pour le vin chaud et les marrons. M. Frey, concierge, fait remarquer que ce n'est pas aux pompiers d'assurer la sécurité, mais qu'il faudrait penser à engager une société de surveillance. Ces suggestions sont à soumettre aux Autorités. Pour la fête des Promotions, il est laissé à l'AIC le soin de son organisation qui donne satisfaction.

Sortie

Organisée par Edouard Besson, Marcel Muller et Paul Vautravers sous forme de « surprise », elle a lieu les 5-6-7 septembre. Voici le texte remis par avance aux participants.

Les G.O. ont le plaisir de vous confirmer que nous partons le jeudi 5 septembre à 07h.00 précises de la Place de l'Eglise et que nous reviendrons au même endroit le samedi 7 vers 19h.00

Entre le départ et l'arrivée, vous aurez un lot impressionnant... de surprises !

Nous voyagerons à travers 3 États et une République. Notez que sur ces 4 territoires. L'Euro a cours, mais que le franc suisse est toujours accepté. Ceci n'est du reste pas très important, puisqu'en principe tout vous sera offert, hors vos achats personnels.

Faites un petit régime préalable, car les menus seront copieux, pour ne pas dire gargantuesques ! Deux spécialités locales sont prévues.

Vous avez le choix de votre tenue vestimentaire et la cravate n'est pas obligatoire dans les lieux visités. Nous avons le choix entre deux guides pour quelques visites : soit M. Beller ou M. Souter. Nous avons décidé que c'est ce dernier nommé qui nous prendra en charge, une fois le premier jour et deux fois le dernier jour. Ne supportant pas trop bien l'altitude, M. Souter a suggéré de ne pas dépasser 1500 mètres, ce que nous avons respecté.

Une connaissance même partielle de langues étrangères n'est pas nécessaire.

Dès le départ, nous suivrons les écriteaux verts, puis passerons aux bleus ! Parfois il n'y aura plus d'écriteaux du tout, mais le chauffeur du car sait où il doit aller.

Un p'tit café croissant et nous arriverons par la Rte.de Rivarottaz ou par celle de l'Allex au lieu de la première visite guidée par M. Souter.

Puis une jolie montée (par beau temps c'est mieux) nous amènera pour le repas de midi à Château, mais pas d'eau, ni Margaux, ni de carte ; ne rêvez pas non plus de châteaux en Espagne ! Dans l'après-midi, descente vers les lieux du soir en passant peut-être par la Place St. Denis ou la Route de l'Ancien Comté, puis arrêt visite pour vous mettre au courant sur celle que l'on appelle « la fée du logis » ! Suivra le repas du soir chez « Gargantua », première spécialité locale que certains découvriront pour la première fois, va savoir !

Nono à gauche et à droite, car les plumars manquent à cet endroit précis pour nous recevoir tous, mais qu'importe, nous serons à nouveau réunis pour le petit déjeuner.

Reprise de la route (à écriteaux bleus), Rte. de l'Ancien Comté, cette fois c'est sûr, puis attaque des pentes boisées pour nous arrêter juste avant la Départementale 6 ! Visite en musique, puis rendez-vous sous les planes pour le repas de midi. Ici, si vous aimez la meringue glacée comme dessert, nous vous conseillons de bien réfléchir avant d'en commander une, car vous aurez une montagne sur votre assiette ! Descente rapide dans la vallée, puis par la Rte. de Belle-Ile et la rue de Belle-Roche, nous serons à l'entrée d'un musée (fumant) où des amoureux bénévoles redonnent vie à des monstres. Vous ferez peut-être causette avec un (ramougnat) si vous avez lu Henri Vincenot, le plus connu des écrivains bourguignons. Vous pensez que nous sommes en Bourgogne, et bien vous vous trompez... peut-être oui, peut-être non ! Retour à notre hôtel situé entre la rue Louis Pernot et la rue des Acacias ! Nuit tranquille, ici la rivière qui passe à travers ce lieu ne fait pas de bruit.

Au réveil du troisième jour, les estomacs pas encore remis de tant d'abondance devront encore se mettre au boulot ! M. Souter va à nouveau être notre guide de ce lieu où l'on produisait matière à tapis, tout comme le faisait John London, mais lui, c'était différent et en plus, en Angleterre ! Repas de midi à l'intérieur. Déplacement dans l'après-midi pour arriver

par la rue de France au dernier lieu de visite. Notre « moulin à paroles » qu'est M. Souter nous guidera pour la dernière fois en cet endroit.

Retour à Confignon et repas à l'Auberge.

Vu que la sortie était organisée sous forme de surprise, le texte ci-dessus a été envoyé à tous les participants. En résumé, le programme était le suivant :

Déplacement en car. Premier jour : visite des Salines de Bex, repas de midi au Col des Mosses, visite de l'usine électrique de Broc. Repas du soir à Morlon (menu de Bénichon).

Deuxième jour : visite du musée des boîtes à musique à l'Auberson. Repas de midi au restaurant d'alpage « Les Planes ». Descente dans le Val de Travers, destination St. Sulpice, visite du Musée du Train. Repas du soir et nuit à Couvet.

Troisième jour : Visite des mines d'asphalte à Travers, dîner sur place. L'après-midi au Col des Roches, visite du moulin souterrain. Retour à Confignon.

Ces virées surprises ne plaisent pas à tout le monde. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'organisateur, j'avais préparé un questionnaire, afin d'améliorer d'une part le programme prévu, le nombre de jours, et la qualité des repas. En résumé, voici du mieux au pire les réponses :

Bonne sortie, visites intéressantes, bonne table, bon emploi du temps. Manque de distractions le soir. Repas un peu répétitifs.

*Agréable promenade en Suisse, spécialement pour les goinfres de la société. Tout est bon pourvu qu'il y ait assez. Trois fois la soupe aux choux, cela ne vous gêne pas ? Deux soirs de suite des filets de perches (mauvais à Couvet), ce n'est pas varié. Hôtel des **trois connards**, catégorie 2, une douche et toilettes à l'étage. La sortie fut mieux réussie : pas de musique, pas d'attraction. Je pense que la chambre coûtait 5 fr. de moins à Couvet, alors, capitalisons. Pour attirer les jeunes dans la société, c'est super.*

Suite à ce sondage, on constate que l'organisation d'une sortie surprise ne plait pas forcément à tous. À rediscuter. Enfin, les trois connards laisseront d'autres membres organiser les prochaines.

ASSEMBLÉE du 8 novembre

Organisation de la fête de Noël

Selon le souhait du corps enseignant, on ne disposera que des bancs et chaises dans la salle du milieu. Les pâtisseries préparées par l'APEC, ainsi que toute autre nourriture sont supprimées. L'AIC organisera simplement une buvette, mais cette dernière ne devra être ouverte qu'à la fin du spectacle. L'APEC assurera la sécurité. Les enseignants se proposent de trouver « un père Noël ».

2003

ASSEMBLÉE DU 24 FÉVRIER :

Élection du comité :

La nouvelle configuration du comité est la suivante :

Président : Jean-Pierre ROSSET
1^{er} vice-président : Bruno MARINI
2^{ème} vice-président : Jean GRAF
Secrétaire : Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire : Alain BORLOZ
Trésorier : Alfred METZGER
Vice-trésorier : Fredy GUERNE
Membres adjoints : Robert Jaccard, André Ollier, Paul Vautravers, Edouard Besson et Marcel Muller.

Admission de nouveaux membres : Démissions :
Marc BIELER Hansjorg HUGGEL (parti à Berne)
Alain BUFFAT Hans MAETZLER
Eric SELLIE Valentin SANCHEZ
Sylvain TERRAZ
Didier FEAUENFELDER
Didier FREY
Robert COPIN

L'association compte 50 membres.

André Hêche, membre fondateur est élu membre d'honneur.

Soirée théâtrale du 15 mars

Organisation de la manifestation. *La Tulipe Noire* jouera :

« LA CHAMBRE MANDARINE »
de Robert Thomas

M. Eric Kunz, secrétaire communal, propose d'accueillir une troupe théâtrale de Neuchâtel, ce qui est accepté. La date prévue est le 12 mars. L'AIC essayera d'innover, et se propose de préparer un repas qui serait servi avant le début de la représentation. Au menu, spaghetti, salade et dessert.

Foire du Vin

Cette manifestation sera calquée sur celle de 1999. Jean Graf, président, fait un résumé des préparatifs. Comme par le passé, le comité d'organisation compte sur l'aide de tous les membres de l'AIC pour réussir cette fête.

Tri des déchets :

Si ce tri, voulu par les Autorités, est une bonne idée, il n'est pas si facile à exécuter. D'une part, il faut désigner plusieurs personnes pour s'en occuper, et d'autre part, il manque des outils adéquats. La mairie devrait faire l'achat de 2 chariots spéciaux.

ASSEMBLÉE du 12 mai

Le président remercie les membres qui étaient présents pour les deux soirées théâtrales. Le repas servi avant celle du 12 mars a connu un beau succès. On pourra renouveler cette manière de faire.

Promotions

Résultat du lâcher de ballons 2002.

1 ^{er}	Jérôme Fournier	615 km	Velden
2 ^{ème}	Niki Kyriakantonakis	432 km	Navis
3 ^{ème}	Mariana Schwob	367 km	Schlanders

55 étiquettes ont été retournées é l'AIC.

Depuis le 1er juin, vu l'augmentation de la population, la commune est régie par un Conseil administratif. C'est ainsi qu'une première Dame, Françoise Joliat est devenue maire.

FOIRE DU VIN des vendredi 5 et samedi 6 septembre

Message des Autorités

C'est le vin qui nous rassemble aujourd'hui, nous qui sommes nés peu ou prou le nez dans la vigne. Le vin, un esprit double :

Il délie la langue de l'homme et le rend créatif lorsqu'il parle de sa robe, de sa cuisse ou de son bouquet... il peut rendre grossier et vulgaire. Il lève les inhibitions et peut permettre de dévoiler ses sentiments... il peut aussi rendre méchant et violent.

Il réchauffe et ranime... il endort aussi et crée le délire, détruit. Un proverbe dit :

A la première coupe, l'homme boit le vin, à la deuxième le vin boit le vin, à la troisième, le vin boit l'homme !

Je vous souhaite à tous une très cordiale bienvenue et vous remercie de contribuer, chacun à votre façon, à la réalisation d'une commune vivante et conviviale à laquelle chacun peut se sentir fier d'appartenir.

Levons ensemble une coupe et célébrons ces nectars !

Françoise Joliat, maire de Confignon

PROGRAMME DE LA FOIRE DU VIN 2003

Vendredi 5

16h.00	Ouverture des stands des vigneron
18h.00	Concours de dégustation jusqu'à 20h.00
18h.30	Restauration chaude et froide
21h.00	Buvette, bar et musique

Samedi 6

10h.00	Ouverture des stands des vigneron
	Concours de dégustation jusqu'à 18h.00
11h.00	Apéritif officiel offert par la Mairie
12h.00	Restauration chaude et froide
19h.00	Distribution des prix du concours de dégustation
19h.00	Repas chaud par Les Rambo's, au profit d'une œuvre humanitaire

EN PERMANENCE

Dégustation et commande de vin aux stands des vigneron
Four à pain – Artisanat – Tombola – Carrousel
Petite restauration – Pâtisseries et glaces – Crêpes
BAR DES JEUNES

Confi'bike

Cette journée sportive est prévue pour le dimanche 21 septembre. Sa préparation plutôt modeste ne pose pas de problème, le programme de l'an dernier sera reconduit.

Divers

Les Autorités organisent une journée portes-ouvertes de la nouvelle mairie, et sollicitent l'AIC pour tenir un stand buvette et saucisses. L'AIC organise cette petite agape. Pierre Jaccoud a créé un site « internet » sur le réseau de la mairie et souhaite que quelques membres prennent connaissance des textes qui y figureront. Le site : www.assintconf.ch

Fête de Noël

Vu le nombre de participants qui augmente chaque année, une tente chauffée sera mise en place contre la salle, côté ch. de Pontverre. L'AIC disposera gratuitement sur les tables, noix, fruits, cacahuètes, biscuits et chocolats. Elle mettra en vente des sandwiches et des tranches de pâté, et ouvrira une buvette. La Mairie engagera un service de sécurité privé pour maintenir l'ordre pendant la manifestation.

Sortie 2004

Après un sondage parmi les membres, ces derniers sont favorables par deux tiers à une sortie surprise. La destination, Suisse ou ailleurs, est partagée. Pierre Jaccoud, Eric Sellie, Alain Borloz et Jean Graf sont les organisateurs volontaires.

Divers

Paul Vautravers et Marcel Muller, responsables du matériel, souhaitent voir un autre membre reprendre cette gestion.

L'APEC, qui depuis plusieurs années préparait quelques friandises salées/sucrées, renonce à poursuivre cette tradition. L'AIC lui a demandé de trouver une personne pour incarner le père Noël. Il s'en suit un échange de courrier dans lequel l'APEC précise qu'elle n'est pas l'organisatrice de cette manifestation, et renonce à sa collaboration.

2004

ASSEMBLÉE du 23 février

Le comité est inchangé.

Il n'y a aucune admission.

Démissions :

Dominique Ritter, Stéphane Miranda et Robert Copin.

L'association compte 47 membres.

Soirée théâtrale du 20 mars

L'Association décide de confectionner à nouveau un repas, sous forme de spaghetti / bolognaise.

Ce dernier sera servi avant la représentation.

La Tulipe Noire a choisi de jouer deux courtes pièces :

«LA JARRE »
de Luigi Pirandello
et
« TAILLEUR POUR DAMES »
de Georges Feydeau

Sortie

Les organisateurs annoncent que les préparatifs sont en bonne voie de finalité. Ils font remarquer qu'il serait nécessaire d'augmenter la participation financière de chacun à Fr. 200. Ce souhait est approuvé par les futurs participants. Cette sortie est encore une fois organisée sous forme de surprise. Les organisateurs ont tenu compte du sondage effectué lors de la dernière sortie, afin d'améliorer le programme.

Divers

Le président relate les difficultés rencontrées avec l'Association des Parents d'Élèves de Confignon lors de la préparation de la dernière fête de Noël. Il regrette que l'AIC soit la seule à organiser cette manifestation.

ASSEMBLÉE du 10 mai

Promotions

Préparation de la fête, et distribution des tâches.

Résultats du lâcher de ballons 2003

1 ^{er}	Solène Evequoz	415 km	Cogollo	(Italie)
2 ^{ème}	La Ravicelle	340 km	Müstair	(Grisons)
3 ^{ème}	Cécile Rosset	188 km	Stalden	(Valais)

78 étiquettes sont parvenues à l'AIC.

Fête nationale

Cette manifestation est préparée sans trop de problème, sauf que chaque année, il manque du personnel.

Divers

Avant de passer à table pour le repas communautaire, le président annonce que pour cette occasion, il a invité les épouses à se joindre à nous pour le repas. Cette initiative reçoit une approbation très partagée !

Il est impératif de prendre contact avec la Mairie pour trouver une solution pour ce qui concerne le tri des déchets. Cette tâche prend du temps et mobilise des membres qui pourraient se voir attribuer d'autres fonctions.

Sortie

Elle a lieu les 9, 10 et 11 septembre.

Les 34 participants quittent Confignon à 06h.00. Le car prend l'autoroute, en direction du sud. Arrêt café/croissants sur une aire de repos. Puis suite par Valence, Montélimar pour atteindre en fin de matinée le site du Pont du Gard. Après la visite, repas de midi dans la région. Suite vers Nîmes, puis arrivée à Palavas-les-Flots, dépôt des bagages à l'hôtel. Dans l'après-midi, balade en bord de mer à La Grande Motte. Repas du soir sur une terrasse en bord de mer.

Le deuxième jour, départ dans la matinée pour le Grau-du-Roi pour embarquer sur un bateau qui emmène les participants quelques centaines de mètres en mer... pour pêcher. Cette partie de pêche n'a rien de miraculeux, mais tous passent un bon moment. Le repas de midi se prend au retour au bord du canal. L'après-midi, visite guidée et commentée du centre historique de Montpellier. En fin de journée, détour pour visiter une « manade ». C'est par ce nom provençal que l'on nomme en Camargue le domaine où l'on élève chevaux et taureaux pour les jeux de l'arène. Visite sympathique qui se termine par le repas du soir servi sur place.

Le troisième jour, visite incontournable de Sainte-Marie de la Mer. Repas de midi sur place et temps libre pour quelques achats.

Retour à Confignon en début de soirée.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 27 septembre

Un vol par « semi-effraction » a eu lieu au local matériel de l'Association. Le malfrat devait avoir la clé d'entrée du local, vu que la serrure de celle-ci n'a pas été forcée. Par contre, une porte d'armoire a été forcée pour se saisir de la clé du coffre. Ce dernier renferme une caisse contenant toujours en réserve une petite somme pour couvrir les petits achats. C'est ainsi qu'une somme de Fr. 188.- a disparu, ainsi qu'une cagnotte contenant 100.- francs. Une demi-meule de fromage à raclette a aussi pris la clé des champs ! Après discussion, le comité décide de ne pas déposer une plainte. Lors des fêtes et de leur préparation, il est décidé qu'un responsable reste en permanence au local.

Foire du Vin 2007

Le comité d'organisation s'est déjà réuni et les membres suivants en font partie : Alfred Borner, Didier Frauenfelder, Jean Graf, Bruno Marini, Fredy Guerne et Fredy Metzger.

Bilan des fêtes précédentes

Le repas précédant la soirée théâtrale a attiré du monde et on décide de maintenir cette formule.

L'augmentation de participants, surtout à la fête des Promotions, oblige à entrevoir l'achat d'une ou deux friteuses supplémentaires.

La décision de concentrer les achats auprès d'ALIGRO est rentable, d'autant plus que la Mairie met à la disposition de l'AIC le camion de la voirie pour les transports.

Fête de Noël

On décide de confectionner des raclettes sous la tente. La vente de marrons est supprimée.

2005

ASSEMBLÉE du 21 février

Élection du comité

Président :	Jean-Pierre ROSSET
1 ^{er} vice-président :	Bruno MARINI
2 ^{ème} vice-président :	Jean GRAF
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Alain BORLOZ
Trésorier :	Alfred METZGER
Vice-trésorier :	Fredy GUERNE
Membres adjoints :	Robert Jaccard et André Ollier.
Consultants et matériel :	Edouard Besson, Paul Vautravers et Marcel Muller.

Admissions (en cours d'année) :	Démissions (en cours d'année)
Jean-Marie BERBÉRAT	Didier FREY
Danile BLUM	Fredy GUERNE
Kim MONNARD	
Jérôme POCHON	

L'Association compte 49 membres.

Soirée théâtrale du 19 mars

Vu le succès du repas précédant le spectacle, l'Association récidive avec au menu :
Spaghetti bolognaise, salade et dessert.
La Tulipe Noire présente :

« HAUTES ETUDES COMMUNALES »
de Danny Toussaint

ASSEMBLÉE du 9 mai

Les Autorités sollicitent l'aide de l'AIC le 23 juin, à l'école Jollien. Le chantier d'agrandissement de ce bâtiment est sur le point de se terminer. Pour la cérémonie dite du « bouquet », l'AIC tiendra une buvette et grillera quelques saucisses. Quelques membres s'annoncent.

Promotions

Cette manifestation prend chaque année un peu plus d'ampleur, comme le démontre le bilan de l'an dernier, où on a compté 1000 personnes.

Depuis quelques années, l'Association a aussi amélioré le menu. C'est le cas cette année encore, avec une assiette jambon/frites/salade, ainsi que saucisses, hamburgers, hot-dogs et rouleaux de printemps.

C'est l'orchestre « Réveille-toi papa » qui animera le bal, sans oublier le champ de foire par Alain Bergdorf.

Résultats du lâcher de ballons 2004

1 ^{er}	Claudia Montéro	473 km	Belluno (Italie)
2 ^{ème}	Mathieu Walker	467 km	Libano-Sedico (Italie)
3 ^{ème}	Jérémy Lorentz	464 km	Combai (Italie)

63 étiquettes sont parvenues à l'AIC.

Les « cuisines scolaires » qui d'ordinaire occupent la salle Pontverre, ne peuvent le faire ce jour-là, puisqu'il faut préparer la salle pour les Promotions. La Mairie a demandé à l'AIC de préparer le repas de midi pour les 60 enfants. Au menu, des hamburgers, accompagnés d'un dessert.

Les tâches sont en augmentation, et nous les répartissons.

Foire du Vin

Elle aura lieu vendredi 26 et samedi 27 août.

Après avoir énuméré le travail à effectuer, le président dresse une liste des présences pour ces deux jours.

Le président a invité les dames au repas, ainsi que les deux vignerons Bernard Cruz et Christophe Dupraz, membres du comité de la Foire du Vin.

FOIRE DU VIN DES VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 AOÛT 2005

PROGRAMME

Vendredi 26

- 17h.30 Ouverture des stands des vignerons jusqu'à 22h.00
- 18h.00 Concours de dégustation des vins jusqu'à 20h.00

Samedi 27

- 11h.00 Ouverture des stands des vignerons jusqu'à 20h.00
- Concours de dégustation des vins jusqu'à 18h.00
- Apéritif officiel offert par la Mairie
- Cors des Alpes et cors de chasse
- 19h.00 Distribution des prix du concours de dégustation
- Repas chaud par l'Association des Intérêts de Confignon
- 21h.00 Tirage du carnet à numéros
- 22h.00 Assistance et rapatriement par Nez rouge

EN PERMANENCE

Dégustation et commande de vin aux stands des vignerons - exposition/vente du peintre Eric Wuarin sur le thème de la vigne et du vin - animations musicales - Four à pain - Artisanat - bar des Jeunes - carrousels - Poneys - Brocante, - restauration chaude et froide - pâtisseries - Crêpes et glaces - sensibilisation aux effets de l'alcool et alco-tests gratuits par la FEGPA.

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 3 octobre

Bilan des fêtes précédentes : satisfaction quant à leur déroulement.

Une demande de dernière minute est parvenue à l'AIC de la part de la Mairie. Le 6 octobre 2006 aura lieu l'inauguration de l'école de Cressy. Il faut préciser que l'Association n'aura pas la responsabilité de confectionner quoi que ce soit, mais devra prêter son concours au service.

Le stock de T-shirts, sweat-shirts et tabliers est épuisé. D'autre part, ils ne sont plus de grande fraîcheur. Un appel est fait, pour que chacun propose une solution de remplacement.

ASSEMBLÉE du 4 novembre

Le président remercie les membres qui se sont investis efficacement lors des fêtes passées. Aux manifestations « courantes » se sont ajoutés la Foire du Vin, le « bouquet » de l'école Jollien et l'inauguration de la nouvelle école de Cressy.

Fête de Noël

Comme l'an passé, l'AIC est « seule » à assumer sa réussite.

Sortie 2006

Elle se fera sur 3 jours et sous forme de surprise. Les volontaires suivants s'annoncent pour son organisation : Jérôme Pochon, Alain Buffat, Yan Rayonel, Partick Lemp et Pierre Jaccoud.

Le président souhaite que quelques membres émettent une idée au sujet du renouvellement de l'uniforme de l'Association. Ce dernier devrait être disponible en 2006.

2006

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 30 janvier

Vu la démission de Fredy Guerne de la fonction de vice-trésorier, nous proposerons à l'assemblée générale d'élire Éric Sellie.

Vu le manque de membres, le comité de la Foire du Vin a de plus en plus de difficultés à mettre cette manifestation sur pied. Éric Kunz, secrétaire communal, suggère que cette organisation soit entièrement reprise par le comité de l'AIC. Cette tâche supplémentaire est assez lourde, et le comité fera un appel aux bonnes volontés lors de l'assemblée générale. D'autre part, la question pécuniaire est à planifier. Après discussions, il est décidé de garder un compte spécifique à la Foire du Vin, ce dernier existant déjà depuis 1993.

ASSEMBLÉE du 27 février

Le président prie l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence en mémoire de l'ami et membre, Paul Robert-Nicoud, décédé le mois dernier.

Ce n'est pas une année "électorale" pour le comité, cependant, il faut élire un vice-trésorier. Éric Sellie est présenté à cette fonction, et il est élu par acclamation.

Composition du comité

Président :	Jean-Pierre ROSSET
Vice-président :	Bruno MARINI
2 ^{ème} vice-président :	Jean GRAF
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Alain BORLOZ

Trésorier : Alfred METZGER
Vice-trésorier : Eric SELLIE
Membres adjoints : Robert Jaccard, André Ollier, Paul Vautravers, Edouard Besson et Marcel Muller.

Pas de nouveau membre. Démissions : Décès :
André VUILLERMET Paul ROBERT-NICOUD
Peter CARDLE
Arun CHANSON
Sylvain TERRAZ

L'association compte 42 membres.

Soirée théâtrale du 4 mars

Vu l'expérience assez réussie, l'AIC préparera un repas qui sera servi avant la représentation. Au menu, spaghetti bolognaise/salade et dessert.
La Tulipe Noire nous propose cette année :

« DEVINEZ-QUI »
d'Agatha Christie

Divers

Les statuts qui sont en phase de révision, ont été remis à un juriste pour vérification. Ils seront soumis prochainement à l'assemblée pour approbation.

ASSEMBLÉE du 5 mai

Promotions

L'organisation de cette manifestation qui prend chaque année un peu plus d'ampleur, oblige l'AIC à consacrer pas mal de temps pour la répartition des tâches. Il est à noter que le nombre de participants est en augmentation, alors que l'effectif des membres de l'AIC stagne, voire régresse, et surtout vieillit !

Résultats du concours de lâcher de ballons 2005

1 ^{er}	Roxane Zweigart	350 km	Obersdorf
2 ^{ème}	Sirena Isorni	300 km	Götzis
3 ^{ème}	Gaelle Schmid	185 km	Werthenstein

34 étiquettes sont parvenues à l'AIC.

Fête nationale

Répartition des tâches pour cette fête qui voit aussi son volume de participants en lente augmentation, alors que du côté de l'Association, bon nombre de membres sont en vacances. Le président souhaite que chacun pense à recruter de nouveaux membres.

Foire du Vin 2007

Suite aux explications du président, l'assemblée accepte que l'organisation de cette manifestation soit reprise par l'Association.

Le comité se compose comme suit :

Président : Bruno Marini, trésorier : Eric Sellie, secrétaire : Mme Geneviève Pagani (secrétaire de mairie), membres : Françoise Joliat, (Conseillère administrative), Alain Borloz, Jean-Pierre Rosset, Bernard Cruz et Christian Dupraz (vignerons). Le fait d'inclure Mme Pagani à ce comité permettra d'avoir un lien direct avec les Autorités.

D'autre part, un changement important, ardemment souhaité par Mme. F. Joliat, mais contre l'avis de certains, est l'appellation de la fête. Cette manifestation prendra le nom de :

CONFIGNON VIGNE ET TERROIR.

Sous cette nouvelle dénomination, on va tenter d'intégrer à la fête d'autres corps de métiers, des artisans, maraîchers, fleuristes, brocante, etc. Cette nouvelle manière d'envisager cette manifestation va entraîner à grands frais, la création d'un nouveau logo qui figurera sur la publicité, ainsi que sur les verres à dégustation.

Sortie

Malgré son caractère « surprise », les organisateurs informent que l'AIC prendra l'avion !

Divers

Fâché, Jean-Jacques Foëx, avait quitté la dernière assemblée. Il adresse une lettre à l'Association pour préciser son attitude :

Il n'apprécie pas que la sortie soit une surprise, que les Dames soient invitées lors de nos repas de fin d'assemblée, que l'Association reprenne à son compte l'organisation de la Foire du Vin et que l'AIC ait omis de faire part du décès de sa maman dans la presse.

Il ne souhaite pas quitter l'Association, mais se donne un délai de réflexion.

ASSEMBLÉE du 3 novembre

Le président fait le bilan des fêtes annuelles, et relève une baisse de fréquentation au théâtre, une hausse aux Promotions, et une baisse au 1^{er} août. Il remercie les membres pour le travail accompli, et remarque qu'après chaque manifestation, l'AIC reçoit des éloges de la part des Autorités ainsi que des participants.

Sortie

Chaque participant a eu la bonne surprise... de s'envoler pour Barcelone.

Tous ont eu beaucoup de plaisir à découvrir quelques quartiers et monuments typiques de cette grande ville. Visite guidée en bus, mais aussi à pied, ce qui n'a pas été chose facile pour certains des visiteurs. Quelques membres âgés et quelque peu handicapés ont eu du mal à suivre le gros de la troupe, ce qui a compliqué la tâche des organisateurs. Les plus jeunes ont par contre apprécié la vie nocturne, et certains n'ont pas occupé leur lit très longtemps ! Côté repas, ce fut un succès incontestable, vu la diversité des menus typiques que chacun a pu déguster.

Fête de Noël

Au vu du développement du quartier de Cressy, une fête de Noël sera organisée en ce lieu par l'Association des Habitants de Cressy, (AHC) qui vient de se créer. L'AIC n'aura pas à s'occuper de cette manifestation. Par contre, elle planifie la fête qui concerne le village, à la salle communale.

Confignon, Vigne et Terroir

Le président informe l'assemblée du changement de dénomination de cette manifestation, en précisant que sous ce titre, on espère réduire les problèmes dus à la consommation exagérée d'alcool, en particulier chez les jeunes.

Pour compléter le comité, Gérard Joliat se propose.

La mise en œuvre de cette fête va donc pouvoir se poursuivre.

2007

ASSEMBLÉE du 26 février

Le président ouvre l'assemblée, et rappelle que cette année, il y a une manifestation supplémentaire importante, à savoir : « *Confignon, Vigne et Terroir* ». Bruno Marini, président informe de l'avancement des préparatifs.

Élection du comité :

Président :	Jean-Pierre ROSSET
1 ^{er} vice-président :	Bruno MARINI
2 ^{ème} vice-président :	Jean GRAF
Secrétaire :	Pierre JACCOUD
Vice-secrétaire :	Alain BORLOZ
Trésorier :	Alfred METZGER
Vice-trésorier :	Jean-Jacques RITTER
Membres adjoints :	Robert Jaccard et André Ollier
Consultants et matériel :	Edouard Besson, Paul Vautravers et Marcel Muller

Admissions

Gianni POCATERRA

Kais SALHA

Serge NEF

Démissions

Gunnar KJELLSTRÖM

Eric SELLIE

L'association compte 43 membres.

Soirée théâtrale du 3 mars :

Cette soirée sera précédée par un repas. Au menu, lasagnes préparées par Bruno Marini, salade et dessert.

La Tulipe Noire interprètera :

« UN VRAI BONHEUR »
Comédie de Didier Caron

Divers

Alain Borloz qui préside la Pétanque de Confignon lance un appel aux amateurs. Sa société fête en juin ses 15 ans d'existence et organise un tournoi. Il souhaite voir les membres de l'AIC y participer.

Remarque : en écrivant l'historique de la Chapelle de la Persécution, j'ai relevé l'observation suivante de la part du curé Bouvier. Le premier dimanche de mai 1883 la Société du Plein Air va organiser sa poule au jeu de boules... Il me semble que

l'on peut supposer qu'il s'agit en fait de pétanque. Donc on devrait fêter les 114 ans de la Pétanque !

ASSEMBLÉE du 4 mai

Promotions

Cette manifestation prend de l'ampleur. Les Autorités, en accord avec celles de Bernex, souhaitent le regroupement de tous les enfants des écoles Jollien et de Cressy.

Explication : un tiers des écoliers de l'école de Cressy sont de Bernex, et par accord, ces enfants fêteront les promotions à Confignon. On doit se préparer à recevoir cette année, 500 enfants. De ce fait, et en calculant le nombre d'adultes, on estime que le nombre de participants sera d'à peu près 2000. C'est tout simplement le double par rapport à l'an dernier !

En accord avec les Autorités communales, les décisions suivantes sont prises :

Installation de deux tentes couvrant une surface de 300 m², occupation de la Place du Village par les forains, suppression du lâcher de ballons et allongement du parcours du cortège. Trois fanfares seront présentes, à savoir : Fanfare de Sergy, l'Ondine et l'Empiro. En accord avec les commerçants, ces derniers serviront à leur guise, boissons et repas de leur choix.

Le président souhaite la présence de tous les membres et fait part de la répartition des tâches, et elles sont si nombreuses que les membres de l'AIC seront dans l'obligation d'en assumer plusieurs successivement.

Dans la liste des commandes ont relève entre autres ce qui suit :

Frites : 350 kg. Saucisses : 1200 pièces. Rouleaux de printemps : 500. Glaces : 700. Hot dogs 300.

Le résultat du lâcher de ballons 2006 n'a pas été conservé.

COMMISSION PARITAIRE du 29 mars

Cette séance instaurée par la Mairie, est présidée par Mme Geneviève Pagani.

Le plan d'exécution élaboré par Geneviève est très complet. Il serait fastidieux d'en énumérer tous les détails, mais relevons toutefois l'engagement d'une équipe de jeunes qui s'occuperont du ramassage et du tri des déchets, ainsi que d'un speaker qui annoncera en permanence le déroulement de la manifestation.

Ouf, la fête s'est bien déroulée, la preuve :

Confignon, 4 juillet

Monsieur le Président,

Au nom du Conseil administratif, nous vous remercions très sincèrement d'avoir organisé la fête des promotions 2007 avec compétence et efficacité.

Nous avons pu constater que l'organisation mise en place cette année répondait aux attentes des enfants, du corps enseignant ainsi qu'à celle de la population. L'engagement des membres de votre société tout au long de cette journée a été très fortement apprécié et cette collaboration nous est précieuse.

Signé : Alain Dreyer, maire

Fête nationale

Voici l'AIC qui planifie une fête « normale », avec des tâches « normales ».

Un espace sera réservé pour « Mémoire de Confignon » qui souhaite se présenter et exposer quelques objets.

Divers

La compagnie des Sapeurs-pompiers fêtera son 125^{ème} anniversaire en 2008, et fait appel à l'AIC pour tenir stands et buvettes. L'assemblée donne son accord.

CONFIGNON « VIGNE ET TERROIR »

Vu la date, cette réunion spéciale destinée à procéder à une répartition des nombreuses tâches qui attendent les membres de l'AIC, ne réunit que 14 participants. Jean-Pierre Rosset rappelle que la fête a pris une orientation différente. Désirant minimiser les problèmes dus à l'alcool, en particulier chez les jeunes, on a intégré d'autres corps de métier pour mettre en valeur d'autres produits du terroir. Cette manifestation, dont l'Association assume entièrement la mise en œuvre, n'est pas sans poser quelques soucis supplémentaires. Bruno Marini, président, s'est investi sans compter avec son « comité spécial », et annonce les nouveautés prévues.

La fête disposera des tentes restées en place depuis les fêtes précédentes.

CONFIGNON VIGNE ET TERROIR

PROGRAMME

Vendredi 24 août 2007

- 17h.30 Ouverture des stands des vigneronns jusqu'à 22h et amuse-bouche associés
- 18h.00 Concours de dégustation des vins jusqu'à 20h.00

Samedi 25 août 2007

- 11h.00 Ouverture des stands des vigneronns jusqu'à 20h.00
- 11h.00 Apéritif officiel offert par la Mairie
- 11h.00 Concours de dégustation jusqu'à 18h.00
- 17h.00 Conteries avec Accroch'Contes
- 19h.00 Distribution des prix du concours de dégustation
- 19h.00 Repas chaud préparé par M. Gérard Le Bouhec du Restaurant des Curiades

Hôte d'honneur : Henri Badoux, Aigle

En permanence

Dégustations et commandes de vins aux stands des vigneronns - Animations musicales – Fleurs – Produits maraîchers - Four à pain - Artisanat - Parc animalier - Brocante - Restauration chaude et froide – Pâtisseries - Sensibilisation aux effets de l'alcool et alco tests gratuits par la FEGPA

Visite du musée de la Machine Agricole de Chiblins :

Avec le concours de Jean-Jacques Foëx, le président prend l'initiative d'organiser en octobre, une journée de détente. Une vingtaine de participants se rendent à Chiblins pour visiter l'exposition des tracteurs. Tous ravis de voir fonctionner ces vieilles machines. Apéritif et repas de midi sur place. Un grand merci, tout le monde a eu beaucoup de plaisir.

ASSEMBLÉE DU 2 novembre

Le président ouvre l'assemblée et demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire d'Éric Sellie, membre, décédé durant l'été dans des conditions mystérieuses. Ce moment de silence s'adresse aussi à Marcel Muller qui a perdu son épouse.

Parmi ses membres, l'AIC en compte un des plus dévoué en la personne de Marcel Muller. On peut même considérer Marcel comme membre fondateur de l'Association. Le président propose de l'élire au rang de membre d'honneur. L'assemblée se manifeste par un « tonnerre d'applaudissements ».

Le président fait le bilan des fêtes passées, et constate que le résultat est plutôt positif, sauf pour ce qui concerne *Vigne et Terroir*. La nouvelle orientation de cette fête a occasionné de grands frais. D'autre part, les innovations n'ont connu qu'un succès très moyen. Il semble aussi que les vigneron ne sont plus aussi motivés que par le passé. Il adresse un grand merci à Bruno Marini et à son comité pour son organisation.

Fête de Noël

La Mairie va convoquer les organisateurs très prochainement, mais on peut imaginer que la fête sera dans le même style que l'an dernier. Par contre, c'est uniquement l'école de Cressy qui sera invitée à donner un spectacle. Une tente sera mise en place sur le côté sud de la salle, où l'AIC servira la raclette. On procède à la répartition des tâches.

Commentaire post-manifestation :

La décision prise par les Autorités d'attribuer le spectacle aux enfants de l'école de Cressy uniquement, a provoqué une petite révolution dans la commune. Les enseignants et les élèves de l'école Jollien n'ont pas apprécié cette décision, et ont tout simplement décidé de ne pas participer à la fête. Les parents des enfants du quartier de Cressy se sont déplacés pour assister au spectacle, mais ont quitté immédiatement la salle après ce dernier. Il reste beaucoup à faire pour réaliser une bonne entente entre « gens du village et gens de Cressy ».

Pour ce qui concerne l'Association, c'est une bien mauvaise expérience. Elle se retrouve avec un surplus considérable de boissons et... de fromage !

Sortie 2008

Les organisateurs, Alain Buffat, Jean Graf, Philippe Miranda, Patrick Lemp et Pierre Jaccoud émettent l'idée de se « tourner » vers Marrakech ou Lisbonne. Les membres sont invités à proposer d'autres destinations, et à prendre contact avec les organisateurs.

Divers

Il est souhaité que chacun donne son avis, et apporte quelques idées durant l'année à venir au sujet de *Vigne et Terroir 2009*.

2008

ASSEMBLÉE du 18 février

Il n'y a pas de renouvellement du comité.

Admission:

Elo BERNARDO CONCEICAO

L'association compte 44 membres.

Rapport du Trésorier

Fredy Metzger attire l'attention sur les comptes de *Vigne et Terroir*. En effet, cette manifestation se solde à ce jour par un déficit de Fr. 4.700.-

On peut expliquer cela par le changement de nom qui a occasionné des frais : nouveau logo, nouvelles affiches, participation aux frais de location d'une tente ainsi que par une faible affluence à cette fête.

Théâtre

La représentation aura lieu le samedi 23 février.

Organisation du repas. Au menu, lasagne, salade et dessert.

Cette année *La Tulipe Noire* présente :

« IMPAIR ET PÈRE »

de Ray Conney

125^{ème} anniversaire des Sapeurs-pompiers des 19 & 20 septembre

L'AIC est engagée à apporter son aide pour cette fête. Le président compte sur la bonne volonté de tous. L'Association tiendra deux stands buvette, et assurera en permanence la confection de saucisses, frites, raclette, côtelettes, sandwiches et rouleaux de printemps.

AIC, le respect

Lors des fêtes précédentes, le président a remarqué que quelques membres ne s'étaient pas très bien comportés. L'abus d'alcool avant et pendant la manifestation a amené certains à utiliser des mots qui selon lui ne figurent pas dans le dictionnaire. Il souligne qu'après chaque fête, les Autorités adressent des remerciements à l'Association. Il serait donc agréable dans le futur, de constater que tous gardent un certain respect.

Afin d'inciter la population à faire un peu d'exercice physique, les Autorités fédérales suggèrent aux communes d'organiser une journée sportive sous le nom de : « *La Suisse bouge* ». L'AIC est donc invitée à organiser cette manifestation.

ASSEMBLÉE du 25 avril

Le président informe que deux manifestations supplémentaires se sont ajoutées au calendrier habituel, à savoir : « *La Suisse bouge* », et le 125^{ème} des Sapeurs-pompiers. Une liste des présences est établie, et vu le peu de volontaires annoncé, Jean-Pierre Rosset est quelque peu inquiet.

La Suisse bouge

Suite à l'entrevue organisée par la Mairie, l'AIC accepte de prendre en charge cette organisation en collaboration avec la Société de Pétanque. La fête aura lieu un mardi, et c'est les « vieux », pardon, les retraités qui seront mis à contribution !

Alain Borloz qui préside la Société de Pétanque réunira quelques personnes qui s'occuperont de tenir la buvette.

L'AIC s'occupera de la nourriture. A ce sujet, Edouard Besson a contacté Jean-Claude Meyer, dit Nanou, qui confectionnera son fameux risotto.

La manifestation est ouverte aux habitants de Confignon et de Bernex. Eric Kunz, secrétaire communal, estime une participation d'environ 500 personnes.

Promotions

Cette fête est programmée pour le jeudi 26 juin. Le nombre d'enfants passera de 350 à 530, ce qui suppose une augmentation proportionnelle du nombre de parents. Son organisation est malgré tout pareille à celle de l'an dernier, et le principal souci du président est de compter sur la présence de tous les membres. En effet, en plus du menu habituel, l'Association ajoutera une assiette « rôti à la broche, riz et salade ».

L'absence du chapiteau « Une Fois un Cirque » permettra d'utiliser plus d'espace.

Les commerçants de la Place du Village sont invités à participer à la fête en vendant boissons et petite restauration.

De la réunion des exécutants convoquée par la Mairie le 8 mai, ressortent les conclusions suivantes : les tentes couvriront une surface de 500 m². La commune de Bernex prêtera tables et bancs. Une équipe de jeunes s'occupera du tri des déchets. Fermeture des chemins et emplacements de fête par le service de sécurité, etc.

Un plan détaillé du déroulement de la fête sera élaboré par Mme Geneviève Pagani, et sera distribué aux responsables. Un speaker diffusera une multitude d'informations pour le bon déroulement de la fête.



Fête nationale

Son organisation est assez aisée, car le programme ne change guère d'année en année. L'AIC a par contre un souci récurrent quant à la présence des membres. En effet, et ce n'est pas nouveau, la plupart d'entre eux sont en vacances, et ceux qui sont présents accumulent les fonctions.

125^{ème} anniversaire des Sapeurs-pompiers des 19 et 20 septembre

Vingt membres se sont annoncés pour aider à la réussite de cette manifestation ; l'Association pourra ainsi organiser une rotation afin que chacun puisse avoir du temps libre pour festoyer sans contrainte.

Sortie des 11, 12 et 13 septembre 2008

Départ de la Place du Village à 05h.30 pour atteindre l'aéroport avec un car spécial.

Atterrissage à 08h.15 à Bruxelles, puis transfert à l'Hôtel de France, et dépôt des bagages. L'hôtel est plutôt miteux, mais qu'importe, les membres de l'AIC n'y passeront qu'une... courte nuit !

Visite libre du centre-ville, et rassemblement dans un restaurant pour le repas de midi. Dans l'après-midi, par petits groupes, visite de la ville. Repas du soir commun dans un restaurant très sympathique proposant des spécialités locales.

Le deuxième jour, départ de Bruxelles en car pour Anvers, dépôt des bagages à l'Hôtel Billard Palace. Ce dernier est situé en plein centre, et son confort est nettement supérieur au précédent. Le car nous emmène aussitôt tout le monde en direction du port d'Anvers, au terminal de la compagnie MSC, (Mediterranean Shipping Company). Après que chacun ait décliné son identité, sécurité oblige, et endossé un ciré jaune et un casque, tous sont pris en charge par un guide pour visiter un porte-conteneurs dont le chargement est en cours. Surprise générale face au gigantisme du quai, et surtout à celui du bateau. Tous assistent au va et vient des « enjambeurs » qui amènent les conteneurs au pied des grues qui prennent le relais pour placer ces derniers sur le bateau. La vitesse à laquelle ce manège se déroule impressionne tout le monde. Accès à bord du bateau et montée de 8 étages, pour découvrir le poste de pilotage, où l'équipage accueille l'AIC, donne des explications, et sert biscuits et boissons... sans alcool ! Vu d'en-haut, le spectacle du chargement est encore plus impressionnant, d'autant plus qu'un bateau citerne côtoie le « monstre » pour le ravitailler en carburant.

On redescend 10 étages pour découvrir la salle des machines. Ce compartiment est gigantesque, tout autant que les 12 énormes cylindres du moteur qui consomment 40.000 litres à l'heure ! Un grand merci à Pierre Jaccoud qui travaille pour cette compagnie, et qui a organisé cette visite.

Retour au centre-ville pour le repas de midi, puis visite guidée de la vieille ville. Cathédrale, Place Centrale, musée Rubens etc.

Passage par l'hôtel pour la toilette, puis regroupement pour se rendre dans un restaurant typique où l'on se régale... de moules frites.

Le troisième jour, après le petit déjeuner, quartier libre pour visiter la gare, le jardin zoologique, ou autre. Repas de midi plutôt léger, puis départ en direction de Bruxelles. Sur le chemin du retour, visite d'une brasserie artisanale. Une heure de vol, permet le retour à Genève à 21h.30

ASSEMBLÉE du 7 novembre

Jean-Pierre Rosset ouvre l'assemblée et demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire de Georges Ritter, ancien membre, décédé récemment.

Alors que le volume de travail augmente chaque année, l'effectif de l'AIC ne se modifie pas, voire diminue du fait que quelques-uns de ses membres prennent de l'âge, et ne peuvent plus assumer certains travaux. Le président encourage chacun à recruter de nouveaux membres. Si on n'y arrive pas, l'Association sera obligée de diminuer ses prestations.

Manifestations précédentes

La soirée théâtrale a rassemblé un nombre égal de spectateurs que les années précédentes.

« *La Suisse bouge* » a connu un beau succès. Cette manifestation, organisée avec la collaboration de quelques membres de la Société de Pétanque s'est déroulée dans une belle ambiance... et avec le beau temps. Le risotto préparé par le duo Meyer/Andres fut un régal.

La fête des Promotions qui rassemble toujours plus de participants, est la manifestation qui commence à créer quelques soucis d'organisation. Avec la participation des deux tiers de ses membres seulement, l'AIC n'a pas pu satisfaire le nombreux public.

La fête nationale n'a pas connu le succès escompté vu le mauvais temps d'une part, et le fait que cette date se situait un vendredi.

Le président note que ce sont en majorité les membres âgés qui se sont investis pour le 125^{ème} anniversaire des Sapeurs-pompiers.

La sortie en Belgique a été une réussite totale, remerciements aux organisateurs.

Vigne et Terroir

Son organisation est en cours, mais a de la peine à démarrer.

Fête de Noël

Lors d'une réunion préparatoire convoquée par la Mairie, celle-ci informe que cette soirée regroupera les écoles Jollien et Cressy. Une tente sera mise en place devant la salle, où les enfants tiendront un « Marché de Noël ». Une deuxième tente, sur le côté de la salle sera occupée par l'AIC qui servira boissons, raclette, sandwiches et vin chaud. Une collecte sera organisée en faveur de « La Thune du Cœur ».

Divers

Une nouvelle association féminine, « Les Confi d'Oizes », s'est créée. Elle se propose d'organiser de petites manifestations. Il n'est pas exclu que l'AIC puisse coopérer avec ces dames.

2009

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 26 janvier

Jean-Pierre Rosset, président, et Pierre Jaccoud secrétaire, souhaitent ne pas renouveler leur mandat. Après une longue discussion, l'assemblée persuade son président à prolonger son mandat jusqu'en 2011, date anniversaire de l'Association. La démission de Pierre Jaccoud de sa fonction de secrétaire est par contre acceptée, et c'est Alain Borloz qui lui succèdera. Pierre Jaccoud reste membre de l'Association. Le comité prendra contact avec Philippe Miranda pour lui proposer la fonction de président dès 2011.

Divers

Plusieurs demandes ont été présentées à la Mairie par son président.

À savoir :

La mise à disposition d'un local pour ses assemblées qui a été refusée ;

L'achat de matériel électrique et le remplacement de l'ordinateur de l'Association qui a rendu l'âme après inondation du local.

Demandes restées sans réponse.

Nommer un petit comité pour préparer en 2011 la fête qui marquera le 50^{ème} anniversaire de l'AIC

ASSEMBLÉE du 16 février

Tous les rapports présentés sont approuvés par l'assemblée.

Élection du comité :

Président :	Jean-Pierre ROSSET
1 ^{er} vice-président :	Philippe MIRANDA
2 ^{ème} vice-président :	Bruno MARINI
Secrétaire :	Alain BORLOZ
Vice-secrétaire :	Robert JACCARD
Trésorier :	Freddy METZGER
Vice-trésorier :	Jean-Jacques RITTER
Membre adjoint :	André Ollier
Consultants et matériel :	Edouard Besson, Paul Vautravers et Marcel Muller

Admissions :
Agoune SADDOK
Javier SALDANA
Benjamin IEMMA
Pierre HUGGLER

Démissions :
Patrick LEMP
Marc BIELER

Décès :
William RUPP

L'association compte 44 membres.

Soirée théâtrale du 28 février

Le repas qui sera servi se composera de lasagnes, salade et dessert.

La Tulipe Noire nous présente cette année :

« LE PERE NOEL EST UNE ORDURE »

pièce créée par l'équipe du « Splendid »

Divers

Bruno Marini annonce que son comité qui prépare « *Vigne et Terroir* », rencontre des difficultés à rassembler suffisamment de vigneron.

Il est fait appel à quelques membres pour organiser la manifestation qui marquera en 2011 le 50^{ème} anniversaire de l'AIC.

La collecte organisée à la fête de Noël en faveur de « La Thune du Cœur » a rapporté Fr. 270.-. L'Association a ajouté un don de Fr. 100.-. Elle n'a pas reçu de remerciements. Par contre, la Ville de Genève l'a remerciée pour son don de Fr. 100 versé pour le réveillon en faveur des personnes vivant dans la précarité.

Promotions

Cette manifestation devient la plus importante à organiser, vu l'augmentation du nombre d'enfants. Cette année attend 297 enfants de Cressy, 234 de Confignon et 100 en provenance de la crèche et de Tom-Pouce, soit un total de 731. En estimant qu'il faut compter sur 3 adultes par enfant, on peut s'attendre à la présence d'environ 2000 personnes.

Au vu de cette estimation, l'AIC décide de limiter ses prestations à des frites, saucisses, hot-dog et rouleaux de printemps.

La présence du chapiteau du cirque restreint l'espace disponible, cependant, la Mairie a pris la décision de faire placer deux grandes tentes. Les forains seront à nouveau placés sur le parking devant les commerces.

Les commerçants seront conviés à participer à la fête en vendant boissons et nourriture.

Fête nationale

Cette manifestation est fréquentée par un public toujours plus nombreux. Les prestations de l'AIC n'ont guère changé, par contre, c'est le nombre de « bras » qui commence à faire défaut. Le président relève ce qui suit :

Membres disponibles dans la tranche d'âge de 18 à 35 ans, aucun !

Membres entre 35 et 55 ans : 6 s'annoncent présents,

Au-delà de 55 ans c'est le 80% des membres qui se sont annoncés !

Jean-Pierre Rosset ayant fait part de ce problème à la Mairie, cette dernière a pris la décision d'engager, moyennant rétribution, une équipe de jeunes qui se chargera de la mise en place et du rangement des tables et bancs, ainsi que du tri des déchets.

Divers

Faute de vignerons inscrits, Bruno Marini annonce que **Vigne & Terroir n'aura pas lieu**.

Il est souhaité qu'un comité spécial se forme pour organiser le 50^{ème} anniversaire de l'AIC en 2011.

Une demande de participation financière sera faite auprès de la Mairie pour cette fête.

ASSEMBLÉE du 6 novembre

À l'ouverture de cette assemblée, le président demande une minute de silence en mémoire de deux disparus, à savoir, William Rupp, membre actif, et Hubert Grangier, membre fondateur.

Remarques au sujet des fêtes passées

Diminution des spectateurs lors de la soirée théâtrale : pour la fête des Promotions, on n'a pas remarqué l'augmentation du public prévue. Par contre, la fête nationale a vu son nombre de participants à la hausse. La Mairie n'a pas manqué d'adresser ses remerciements à l'Association après chaque manifestation.

Fête de Noël

Cette manifestation regroupera les enfants des écoles Jollien et Cressy.

L'AIC préparera le vin chaud et servira la raclette. Une collecte en faveur de la « Thune du Cœur » sera organisée.

L'Association est sollicitée par la paroisse catholique pour apporter son aide à la kermesse prévue les 28 et 29 août 2010. Elle accepte, et cette date est ajoutée à son calendrier.

Sortie

Programmée les années paires, elle devrait logiquement avoir lieu en 2010.

L'assemblée accepte de la reporter d'une année pour marquer spécialement les 50 années d'existence de l'Association.

Suite à une entrevue avec les Autorités, ces dernières approuvent ce report, et confirment leur participation financière à une sortie marquant le 50^{ème} en 2011. Affaire à suivre, et surtout à organiser.

Pour récompense au travail fourni, une escapade d'une journée sera organisée en 2010.

50^{ème} anniversaire

Un comité spécial organisera les festivités. Il se compose des volontaires suivants : Jean-Pierre Rosset, Philippe Miranda, Paul Vautravers, Edouard Besson, Bruno Marini, Alain Borloz et Marcel Muller. Une première rencontre aura lieu le 9 novembre prochain.

2010

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 25 janvier

Les Autorités ont pris la décision de rédiger un règlement qu'elles souhaitent faire appliquer à toutes les sociétés communales. En résumé, il est demandé aux sociétés de préciser le but de leurs activités, leur financement, leurs besoins en locaux, la transparence de la gestion des fonds, etc. L'AIC, dont le but est d'organiser les manifestations souhaitées par les Autorités n'est pas concernée par ce règlement.

Festivités futures à organiser

Sortie d'une journée en septembre 2010.

Sortie de 3 jours en 2011 pour marquer le 50^{ème} de l'Association.

Journée commémorative pour cet anniversaire.

Société de Jeunesse de Confignon

Ce titre n'est probablement pas correct, mais c'est sous cette dénomination que des jeunes de la région souhaitent créer un groupement qui prendra pour nom : ASSOC. Trois représentants, dont le responsable, Frédéric Gabus, abordent l'AIC pour lui parler de ce projet. Il ressort de ces discussions qu'une collaboration est envisageable pour les soutenir dans leurs futures manifestations... et peut-être réciproquement !

ASSEMBLÉE DES ORGANISATEURS DU 50^{ÈME} DE L'AIC du 1^{er} février :

Les participants élisent un comité qui se compose comme suit :

Président :	Paul Vautravers
Vice-président :	Edouard Besson
Secrétaire :	Philippe Miranda
Trésorier :	Fredy Metzger
Intendant :	Marcel Muller
Membres :	Bruno Marini, Jean-Pierre Rosset et Alain Borloz

Dates des manifestations

Sortie d'un jour le 11 septembre 2010

Sortie de 3 jours les 11, 12 et 13 juin 2011

Journée de fête le 18 juin 2011

Les Autorités qui ont l'intention de participer financièrement à cette commémoration, demandent de leur présenter un budget. Ce dernier est établi, puis soumis aux Autorités qui l'acceptent.

ASSEMBLÉE du 15 février

Le comité en place est inchangé.

Admission :

Jean-Claude Borloz

Démission :

Jérôme Pochon

L'association compte 44 membres.

Soirée théâtrale du 13 mars

Pour le repas qui précède le spectacle, l'AIC préparera un risotto aux bolets, salade et dessert.

La Tulipe Noire propose :

« VIRGINIE »
pièce de Marcel André

Festivités du 50^{ème}

Une présentation du programme est faite aux membres. La sortie des 11, 12 et 13 juin 2011 aura probablement pour but Lisbonne et ses environs. Les détails, ainsi que le formulaire d'inscription seront distribués à tous en temps utile.

Promotions

Cette année, les Promotions réuniront 680 élèves des écoles, et 153 préscolaires. Comme de coutume, des tentes seront mises en place pour abriter... de la chaleur ou de la pluie les quelques 2000 personnes attendues. Les employés communaux seconderont l'Association en prenant en charge la mise en place des tables et des bancs. D'autre part, une dizaine de membres de la « Jeunesse » seront présents pour s'occuper d'un ou deux stands.

Vu l'implantation de la tente du cirque qui « mange » la moitié de l'emplacement, la fête s'étendra sur la place, devant les commerces. Ces derniers seront invités à participer à la fête.

Les fanfares de : Sergy, l'Ondine et l'Empro animeront le cortège.

Comme de coutume, les Dames du Mercredi tiendront un stand de pâtisseries.

Fête nationale

C'est encore le manque de sociétaires présents pour la réussite de cette fête qui pose quelques soucis. L'AIC prévoit au menu la traditionnelle soupe aux légumes, frites et saucisses, hot-dog, rouleaux de printemps et raclette.

Sortie 2010

Quelques membres sont inscrits pour cette sortie d'un jour qui aura lieu le 25 septembre. Une virée dans la région dite des trois lacs. Le repas de midi sera pris à Praz, au bord du Lac de Morat.

Sortie 2011

Cette sortie spéciale 50^{ème} est prévue à Lisbonne et environs. A ce jour 25 membres se sont inscrits. Des détails à ce sujet seront transmis prochainement aux participants.

Confignon en fête

Sous cette dénomination, la paroisse catholique prévoit de se manifester les 28 et 29 août.

L'AIC apportera son aide pour cette occasion en prenant en charge la tenue de plusieurs stands ; 16 membres se sont annoncés.

L'assemblée se termine par un repas auquel participent **les Dames**, n'en déplaie à Jacot Foëx !

ASSEMBLÉE DE COMITÉ du 11 octobre

Le président présente le bilan des manifestations écoulées.

La soirée théâtrale a vu un nombre de spectateurs en légère augmentation, puisque 208 entrées ont été enregistrées. Le repas servi en entrée sous la forme d'un risotto a été bien apprécié.

La fête des **Promotions** s'est déroulée le mieux possible. Alors qu'en 2009, 965 personnes avaient passé aux caisses de l'AIC, ce nombre a été de 1240 cette année. Considérant qu'une personne prend des tickets pour d'autres, on peut estimer la participation à environ 2000 personnes. Du fait d'avoir confié à des membres du comité la responsabilité des divers stands, le travail s'est accompli au mieux. Une dizaine de personnes de la Société de Jeunesse a prêté main- forte, et cette aide a été la bienvenue.

La fête nationale, organisée comme à l'habitude et sans trop de difficulté n'a pas été une réussite, et ceci est dû à la pluie qui s'est « invitée ». Si son organisation n'est pas compliquée, c'est le manque de personnel qui pose problème. En effet, moins de la moitié des membres a pris part. Quelques bénévoles ont complété l'effectif de l'Association.

Sortie 2011

Chaque membre recevra un bulletin d'inscription à rendre lors de l'assemblée générale du 5 novembre. Une invitation sera envoyée à la mairie, afin de connaître le nombre de personnes qui accompagneront l'AIC pour ce voyage.

Élection du comité

La réélection de ce dernier aura lieu en 2011. Jean-Pierre Rosset souhaite quitter la présidence, il sera en principe remplacé par Philippe Miranda. D'autre part, Marcel Muller et Paul Vautravers aimeraient voir un autre membre s'occuper de la tenue du matériel.

ASSEMBLÉE du 5 novembre

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il remarque toutefois que certains membres n'ont pas répondu à la convocation, et comme l'assemblée se termine par le repas annuel, il est difficile de planifier ce dernier pour ce qui concerne le nombre de participants.

Admissions, démissions, décès

Roger Jaccard et Philippe Schneider, tous deux présents, souhaitent faire partie de l'Association. Ils sont admis et acclamés par l'assemblée.

Démission n'est pas le bon terme, puisque l'AIC n'a aucune nouvelle de MM. Daniel Menoud, Salha Kais et Yan Ravonel. Il est probable qu'à la prochaine assemblée de comité, ces trois membres se verront signifier leur exclusion.

Le décès subit de Pierre Huggler a surpris tout le monde, et l'assemblée marque une minute de silence en sa mémoire. Pierre avait participé activement à la réussite de la Fête au Village en août, et c'est fin septembre qu'il est décédé subitement.

Suite à ce qui précède, l'association compte 45 membres.

Le président commente les fêtes passées et fait part de son souci quant à leur organisation. En effet, l'Association n'arrive plus à réunir assez de monde pour assumer les nombreuses tâches. Cela est surtout dû à un trop faible pourcentage des membres présents. C'est donc au recrutement qu'il faut penser. Heureusement que cette année, quelques membres de la Jeunesse, ainsi que des bénévoles se sont joints à l'AIC. Malgré cela, il en a résulté une diminution des prestations, et c'est dommage.

Noël

Le corps enseignant ayant refusé d'organiser le spectacle avec les enfants, cette fête n'aura pas lieu, du moins dans son programme habituel.

L'Association des Intérêts est mandatée par la mairie pour organiser sur la Place du Village le soir du 21 décembre une agape destinée à la population. Vin chaud et raclette sont prévus au grand air !

Sortie

Le voyage de trois jours au Portugal est complètement planifié.

Comme prévu, les bulletins d'inscription ont été rendus, et ce sont 33 membres qui s'annoncent.

Les Autorités seront de la partie, et confirment provisoirement la présence de 3 personnes.

Sous la présidence de Paul Vautravers, **le comité du 50^{ème}** poursuit les préparatifs. Pour la journée officielle du 18 juin, il reste quelques détails importants à traiter.



Association des Intérêts de Confignon - 2011

De nouveaux T-shirt ainsi qu'un logo sont conçus pour le 50ème

2011

50 ans d'activités !

L'Association des Intérêts de Confignon y arrive !

*Je vais faire un résumé de ce qui se passe durant cette année-là, car les écrits «**ne noircissent**» pas moins de 16 pages.*

Je note aussi que l'Association amorce un virage qui va l'amener à des tâches qu'elle n'arrivera plus à assumer. Les membres prennent de l'âge ; la preuve, c'est que parmi les fondateurs, certains sont toujours là ! Vu qu'ils avaient 25 ans lors de la fondation, ils fêtent en même temps leurs... 75 ans !

Constat : la population connaît une forte croissance, mais compter sur l'engagement de forces plus jeunes est une utopie !

J'aimerais me tromper, mais nous avons atteint "le sommet du col" et nous entamons... la descente !

Lors de **RÉUNION DU COMITÉ DU 25 JANVIER**, le président, Jean-Pierre Rosset annonce qu'il quitte sa fonction.

Dans la convocation à l'**ASSEMBLÉE POUR LE 28 FÉVRIER** on lit :

D'importants changements dans le comité sont annoncés. Nous cherchons des membres pour compléter ce dernier, afin que nous puissions poursuivre et honorer notre mandat auprès de nos Autorités.

L'assemblée générale du 28 février élit donc Philippe Miranda à la présidence, mais les fonctions de vice-secrétaire et vice-trésorier ne sont plus assumées. L'AIC compte 43 membres, dont certains atteints dans leur santé ne peuvent que difficilement participer aux manifestations.

Jean-Pierre Rosset est élu président d'honneur.

La troupe de *La Tulipe Noire* sera sur scène le 19 mars et interprètera une pièce intitulée :

« Les impromptus ».

L'assemblée planifie le repas qui précèdera le spectacle.

Cette manifestation qui est au programme de l'AIC depuis 35 ans s'essouffle et accuse depuis 2 ans un déficit qui est comblé par "la Mairie".

ASSEMBLÉE du 6 mai

Liste des présences : alors que l'Association compte 43 membres, 14 se sont excusés et 7 sont absents ! C'est donc la moitié qui manque à l'appel et il en va de même lors des manifestations !

J.-J. Ritter, secrétaire, note : **22 membres ont confirmé leur présence pour les Promotions du 30 juin prochain !** 10 membres de la Société de Jeunesse seront présents pour aider l'AIC, et la "commune" engagera des jeunes pour le tri des déchets.

Vu qu'il est supposé faire beau temps en juin, toute la fête se passe à l'extérieur, mais la surface à disposition manque. En effet, la tente du cirque occupe une grande surface et l'Association se voit à nouveau dans l'obligation de déplacer les forains sur la place du village. En outre, elle doit penser à disperser les lieux de ravitaillement, car les files d'attente s'allongent démesurément. A ce sujet, il est urgent de faire l'achat de petites tentes pour créer des points de vente. Et qui dit augmentation des points de vente, dit aussi augmentation du personnel ! L'Association va au-devant de grands soucis !

Mais pour oublier momentanément les soucis, la sortie jubilaire des 11, 12 et 13 juin emmène les membres de l'AIC à Lisbonne. Quatre membres de l'Exécutif communal accompagnent les membres de l'Association. Tout est parfait.

Dans l'enchaînement, soit le samedi 18 juin, un repas spectacle réunit presque la totalité des membres, leurs épouses et invités dans la salle communale.

Pour clore cette année jubilaire, l'AIC organise encore la fête de Noël qui, à la satisfaction de tous, se passe au mieux.

2012

Lors de l'assemblée générale de février, des décisions importantes sont à l'ordre du jour.

Je les cite tels qu'elles sont notées au procès-verbal :

Sur les 41 membres que compte l'Association, 20 sont absents !

Madame Laetitia Cherubini a demandé son admission ; elle est accueillie chaleureusement.

Commentaire : après 50 ans d'existence, beaucoup de discussions et de pages noircies voici enfin...notre **PREMIERE DAME**.

Suppression de la soirée théâtrale.

Suppression de la *Foire du Vin*, (*Vigne et Terroir*), dissolution de son comité et règlement de son aspect financier.

"Le Nez dans le Ruisseau" est le titre du film qui a été réalisé par la commune en l'honneur du 300^{ème} anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, en relation avec son séjour à Confignon. Une première projection agrémentée d'un repas est programmée le 16 juin à Confignon où on attend entre 800 et 1000 personnes. L'AIC est sollicitée, ainsi que d'autres sociétés communales pour créer buvettes et stands d'alimentation.

Foire du Vin « Vigne et Terroirs »

D'entente avec "la Mairie", il est décidé ce qui suit :

Le solde financier est réparti comme suit : Frs. 1000.- aux Dames du Mercredi, à l'Association des Parents d'Élèves et à la Pétanque. Le solde est attribué à l'AIC qui l'emploiera à combler les éventuels déficits qui jusqu'alors étaient pris en charge par "la Mairie".

L'organisation des Promotions et de la fête nationale devient un casse-tête, vu le manque de "bras" à disposition. Pour ne rien arranger, les Dames du Mercredi annoncent qu'elles seront présentes, mais pour la dernière fois ! Quelques personnes de l'Association des Habitants de Cressy, (AHC) seront présentes pour s'occuper d'un stand, mais l'AIC ne pourra pas compter sur une aide de l'ASSOC, ses jeunes membres n'ayant pas répondu à sa demande de soutien !

Ces deux manifestations ont tout de même été menées à bien, mais les organisateurs sont fatigués ! Pour les récompenser, une sortie est organisée : la visite du barrage d'Emosson.

2013

Lors de son **ASSEMBLÉE DU 25 FÉVRIER**, L'AIC enregistre l'arrivée de Madame Anna-Maria Chavaness, ainsi que son mari Ariel. Par contre Pierre Jaccoud quitte l'Association, il s'expatrie en Turquie.

En remplacement de la soirée théâtrale, un spectacle animé par un humoriste est prévu en date du 16 mars. L'Association programme un repas/spectacle.

L'**ASSEMBLÉE DU 24 MAI** est essentiellement consacrée à préparer les Promotions et la fête nationale. Le président annonce que seules 14 membres seront présents aux Promotions, et 15 pour la fête nationale !

L'AIC ne peut plus compter sur "les Dames du Mercredi" pour un stand pâtisseries, mais un commerce est en mesure de les remplacer ; il s'agit de "Confi-Troc", situé au 2 chemin de sur Beauvent.

La Place du Village a été totalement remodelée et les forains occuperont cet emplacement. Lors de la dernière assemblée de l'année on trouve quelques commentaires sur les fêtes passées et des remerciements de la part du président aux organisateurs de la sortie. Cette dernière a emmené les participants visiter Berlin, les 5, 6 et 7 septembre. La réussite fut totale.

Aucune admission ou démission. Par contre on fait une minute de silence en mémoire de notre ami Daniel Menoud, membre, récemment décédé.

2014

L'ASSEMBLÉE du 24 février

Lors de l'ouverture, L'AIC marque encore une minute de silence en mémoire de Hans-Jorg Hugel et de François Waringo décédés.

Au calendrier : le dîner/spectacle en mars, *Confignon en fête* en mai, les Promotions en juin, la fête nationale, une escapade d'un jour en septembre et la fête de Noël.

Alors que l'Association rencontre des difficultés à organiser et à réaliser les festivités, les Autorités décident que : *Confignon en fête*, ainsi que les Promotions auront lieu sur le parking de la nouvelle place communale ! Conséquences : éloignement des chambres froides et impossibilité d'utiliser le grand grill, vu qu'il a été transformé pour fonctionner au gaz de ville disponible uniquement sous l'abri près de la salle communale. Celle-ci ne sera ouverte que pour utiliser les WC.

Confignon en fête

La responsabilité de la fête est prise par la paroisse catholique et le thème est : « *la Place du Village et son clocher* ». La manifestation s'étale sur 2 jours sous une tente érigée sur le

parking de la place, et le travail est assuré par des équipes de bénévoles ainsi que par des membres des sociétés communales.

Les Promotions

L'éloignement du lieu de fête ainsi qu'un nombre restreint de membres disponibles (14) pose pas mal de soucis à l'AIC. Heureusement, des bénévoles et membres d'autres sociétés se sont joints à elle pour mener à bien l'évènement. Citons les jeunes (ASSOC, l'AHC, Confi'Troc et les employés communaux.

Fête nationale

Elle a lieu sur l'emplacement herbeux à proximité de la salle. 11 membres de l'AIC se sont investis pour sa réalisation. Malgré cet effectif si restreint, l'Association a réussi à contenter ses hôtes.

Anecdote malheureuse :

Laetitia s'est fracturé deux doigts de pied...en laissant échapper une demi-meule de fromage à raclette !

Le 27 septembre, une virée réunit les membres de l'AIC à Yvoire pour un repas (filets de perches).

L'accumulation des ennuis provoque une assemblée extraordinaire.

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE COMITÉ le 13 octobre

Il est évident que l'Association est à l'agonie !

Constats : l'effectif se réduit à 26 membres, dont 10 ont entre 70 et 80 ans. Au vu de ce constat, il nous est impossible de continuer à assurer l'organisation des manifestations. En date du 18 août, Philippe Miranda, président, démissionne avec effet immédiat. Dans la foulée, les vice-présidents Bruno Marini et Alain Borloz font de même ! Ces trois personnes restent membres de l'AIC.

Suite à une réunion avec les Autorités, les décisions suivantes seront appliquées :

Première proposition :

Suppression de la soirée théâtrale.

Promotions : prise en charge de la décoration de l'emplacement de fête et de la tenue d'une buvette. Gestion du matériel.

Fête nationale : confection de la soupe, tenue d'une buvette. Gestion du matériel.

Fête de Noël : tenue d'une buvette, sans restauration.

Deuxième proposition :

Similaire à la première, sauf pour Noël, où l'AIC ne gère que le matériel.

ASSEMBLÉE DU 20 novembre

Ce sont encore deux membres qui quittent l'AIC. : Jean-Claude Borloz et Roger Jaccard.

L'assemblée planifie l'organisation de la fête de Noël. Elle tiendra pour la dernière fois un stand de raclette et une buvette.

Le plan des activités à venir est présenté aux membres. La première des propositions citée plus haut est retenue.

Un comité transitoire se compose comme suit :

Président :	Alain Borloz
Secrétaire :	Jean-Jacques Ritter
Trésorier :	Fredy Metzger
Membres :	Laetitia Cherubini et Robert Jaccard

Alain Borloz, Fredy Metzger et Alain Buffat s'annoncent pour organiser une sortie en 2015.

2015

ASSEMBLÉE du 27 avril

Elle a lieu à la salle Saint-Charles. L'AIC étant reléguée au même rang que les autres sociétés communales, elle n'a plus droit qu'une fois par année à la gratuité de la salle communale.

L'assemblée enregistre la démission de Jean-Pierre Leuthold.

Vu les circonstances, il n'y a pas de rapport du président, par contre le trésorier expose le sien qui, vérifié, est approuvé.

Élection d'un nouveau comité :

Président :	Alain Borloz
Vice-présidente :	Laetitia Cherubini
Secrétaire :	Jean-Jacques Ritter
Trésorier :	Fredy Metzger
Membres :	Robert Jaccard et Alain Buffat

Pour ce qui concerne le matériel, Laetitia est désignée par les Autorités comme coordinatrice technique du matériel auprès des sociétés.

La "Mairie" a pris bonne note de la nouvelle situation. Elle remercie l'AIC pour tout ce qui a été fait durant ces nombreuses années. Quelques sociétés seraient intéressées à tenir des stands.

Vu ce qui précède, l'AIC est contrainte de modifier ses statuts. Après révision par Blaise Roehrich, ils seront soumis aux membres pour acceptation.

Un coup d'œil sur le programme annuel : 17 personnes seront présentes pour les Promotions et 9 pour la fête nationale. Par simplification concernant cette dernière, l'Association préparera la soupe dans la marmite de la cuisine.

La suppression d'une caisse centrale obligera chaque société à gérer ses finances. La "Mairie" demandera un montant forfaitaire de Fr. 50.- à chaque société.

La sortie de l'AIC permettra à ses membres d'aller visiter Belgrade.

C'est le **20 NOVEMBRE**, lors de l'ASSEMBLÉE que l'on retrouve des notes sur le déroulement des fêtes passées.

Promotions

La manifestation a lieu sur le parking de la Place du Village. L'AIC se montrait réticente à ce que cet endroit soit choisi pour y organiser des fêtes, car il manquait d'infrastructures. En voici la preuve : une remorque frigorifique louée pour l'occasion est rapidement tombée en panne et la réserve de boissons s'est lentement, mais sûrement réchauffée. Les consommateurs n'ont pas manqué de se plaindre, avec raison !

La bière qui avait été commandée en fûts a posé un problème insoluble. En effet, les fûts n'étant pas suffisamment froids, il n'en sortait que de la mousse !

Esprit Festif, est le nom d'une équipe qui a tenu un stand de nourriture, (frites/saucisses). Il a été constaté une longue attente pour se faire servir. Les responsables de ce poste n'étaient pas assez nombreux.

Quelques personnes d'autres sociétés n'ont rien trouvé de mieux que d'accuser l'AIC. de s'être approprié la buvette, estimant que le travail n'est pas pénible et surtout que c'est un poste qui laisse une marge bénéficiaire importante. Madame Gabus-Thorens, maire, a répondu à cette critique négative en soulignant que depuis plus de 50 ans l'AIC a totalement remplis son mandat envers la communauté villageoise.

Précision :

Par le passé, l'AIC avait en permanence un stock de boissons qui pouvait être réutilisée d'une manifestation à l'autre. Mais maintenant, ce n'est plus le cas puisque qu'elle ne gère plus le local du matériel.

La fête nationale a dû bien se passer, car il n'y a aucun commentaire, tout comme la sortie qui a eu lieu en septembre.

Anecdote :

Elo Bernardo qui avait oublié son passeport, s'est vu refusé l'accès à l'avion à l'escale de Francfort. Il est rentré à Genève sur le premier vol disponible !

Vu l'importance des difficultés qui s'accumulent, la "Mairie" rédige le règlement suivant :

Commune de Confignon

Règlement pour la tenue des stands de nourriture et boissons lors des manifestations communales

Article 1.

Les sociétés communales de Confignon ont la possibilité de tenir un stand de nourriture et de boissons lors des manifestations communales.

Le présent règlement s'applique aux manifestations des Promotions et du 1^{er} août ; il peut, sur décision du Conseil administratif, être valable pour d'autres manifestations.

Article 2.

Les associations intéressées doivent soumettre chaque année une demande écrite, le 15 février au plus tard.

La demande doit préciser :

La-les manifestations concernées.

Le genre de nourriture proposée.

Les boissons en vente.

Les horaires de présence sur chaque manifestation.

La commune analyse les demandes et octroie les autorisations au plus tard le 31 mars.

L'attribution d'un stand n'est pas automatique ; elle sera autorisée après évaluation des critères suivants :

Variété de l'offre pour chaque manifestation.

Emplacement disponible.

Tournus entre les associations.

Toute vente de boissons est soumise aux conditions posées par la Commune.

Article 3.

Les associations qui tiennent un stand de nourriture et/ou de boissons doivent respecter les règles suivantes.

Utiliser de la vaisselle compostable uniquement.

Se tenir aux normes d'hygiène d'usage.

Respecter la charte communale, notamment au sujet de la vente d'alcool.

Tenir une caisse et un décompte de caisse.

Tenir une comptabilité charges-recettes.

Article 4.

Chaque association qui exploite un stand de nourriture et/ou de boissons lors des manifestations communales doit reverser à la commune le 10% du bénéfice, et au minimum Frs. 50.- à titre de participation aux frais de matériel (vaisselle compostable, verres consignés etc), et de mise en place du stand. La comptabilité du stand fera foi pour le calcul de la redevance.

Article 5.

Le présent règlement entre en vigueur à la suite de son approbation par le Conseil administratif lors de sa séance du 8 octobre 2015. Il entre en vigueur à cette date.

2016

Alors que par le passé l'AIC tenait, 3 assemblées générales et 3 réunions du comité, ce 27 MAI est la seule **ASSEMBLÉE** de l'année.

L'AIC prépare les Promotions et la fête nationale. Quelques petits ajustements sont décidés. L'association continue de "maigrir" puisque qu'elle enregistre les démissions de Frédéric Reverchon et Javier Saldana.

Vu l'évolution, l'Association est dans l'obligation de modifier ses statuts. B. Roehrich et P. Vautravers ont revu ceux-ci et les proposent à l'assemblée qui les ratifie.

Le président rappelle que l'AIC a reçu le "Coup de Chapeau" des Autorités, lors de l'apéritif communal au début janvier.

2017

Que dire ? Rien ou peu de chose !

Le **19 MAI**, lors de l'**ASSEMBLÉE**, il est noté :
15 présents (tes) et 7 excusés. Donc l'Association compte 22 membres à son effectif.

Rapport du président :

Alain Borloz n'a pas fait de rapport écrit. Il remercie chacun d'avoir mené à bien les deux manifestations auxquelles l'Association a participé ; Promotions et 1^{er} août.

Rapport du trésorier :

Adieu les bénéfices d'antan, mais la situation est saine.

Une sortie a lieu en septembre, à Kaeserberg près de Fribourg où est exposé le plus grand réseau suisse de trains miniatures.

C'est tout pour cette fois !

2018

ASSEMBLÉE du 25 mai

A lieu au restaurant du manège de la Gambade où un repas en commun suit la réunion.

Une fois encore, Alain fait un rapport oral concernant l'an passé. Il remercie Laetitia pour son travail de gestion du matériel.

La part de travail attribuée à l'AIC depuis quelques années a été menée à bien.

La sortie d'automne emmène les membres de l'Association au restaurant des Rochers de Naye pour le repas de midi, puis au retour ils visitent le musée Chapelin à Vevey.

2019

L'ASSEMBLÉE du 10 mai

A lieu à l'Auberge de Confignon.

Commentaire :

Peut-être vous demandez-vous pourquoi notre seule assemblée statutaire annuelle a lieu à l'Auberge de Confignon ? Par le passé nous avons jusqu'à cinq assemblées annuelles. Ces dernières avaient lieu dans la salle communale, souvent suivies d'un repas préparé par nos soins pour maintenir la bonne amitié et récompenser du travail fourni. Tout a changé lentement, mais sûrement depuis la diminution irréversible du nombre de membres pour assumer la totalité de l'organisation des manifestations communales.

Ces dernières permettaient de resserrer les liens, de se sentir utiles et de favoriser les rencontres. Nous avons le sentiment, voire la certitude d'être un peu des "indispensables".

La fête des Promotions rassemble d'abord les enfants et forcément les parents. Ces derniers vont faire connaissance et vont se rencontrer pendant environ 10 à 15 ans, puis leurs enfants ayant quitté l'école primaire, les parents n'auront plus de raison de participer à la fête, ou ils iront la faire ailleurs. Au tournant du siècle, la diversité des loisirs a pris le dessus et les enfants ont préféré se tourner vers d'autres occupations. Le jeu vidéo a remplacé le tour en carrousel !

La fête nationale quant à elle rassemble encore un large éventail de participants.

Il faut revenir à cette assemblée qui est présidée par Laetitia Cherubini, vice-présidente, vu qu'Alain Borloz, président, est retenu par son activité professionnelle.

Laetitia constate que la présence de l'AIC aux fêtes passées n'amène pas de remarques particulières, elle remercie l'ensemble des membres encore disponibles. Ils sont toujours au nombre de 22. Les Autorités envisagent de faire un appel aux sociétés locales pour planifier l'organisation des fêtes à venir, mais pour l'instant, les membres de l'Association se répartissent les tâches pour les Promotions et le 1^{er} août.

Une sortie aura lieu fin septembre. Elle se fera en car et l'AIC visitera les chutes de Rhin, puis Saint-Gall.

Il est envisagé de visiter le musée des tracteurs que Jean-Jacques Foëx a construit au-bas du chemin de Moulraz, devenu « Promenade des Rêveries ». On suggère d'agrémenter la visite par la confection de grillades.

La réunion est suivie d'un repas.

Puis l'année 2019 verra sa fin perturbée par une pandémie mondiale nommée " COVID19" qui a débuté en Chine au mois de novembre. Des mesures sévères sont appliquées, dont la suppression de rassemblements de masse, ce qui veut dire interruption de toutes festivités.

2020

Les manifestations auxquelles l'AIC participait encore sont toutes supprimées.

2021

Aucune amélioration n'étant apparue, la suppression des manifestations de masse est maintenue.

2022

Vu l'amélioration de la situation concernant la pandémie, il est envisagé d'organiser à nouveau des manifestations.

Une **ASSEMBLÉE** est convoquée pour le **21 MAI** à 10h.00
Elle a lieu en plein-air sur le terrain de la Pétanque.

Le comité

Il n'a pas été modifié depuis 2015. Il se compose comme suit :

Président	Alain Borloz
Vice-présidente	Laetitia Cherubini
Secrétaire	Jean-Jacques Ritter
Trésorier	Alfred Metzger
Membres	Robert Jaccard et Alain Buffat

Tous sont présents, ainsi que : James Akre, Edouard Besson, Jean-Jacques Foëx, Serge Nef, Blaise Roehrich, Jean-Pierre Rosset et Paul Vautravers.

Excusés : Ariel Caceres, Anna-Maria Chavannes, Roger Jaccard, Bruno Marini et Denis Soulier.

Absents : Philippe Miranda et Philippe Schneider

Démissions : Elo Bernardo et Gérard Joliat

L'association compte 20 membres.

Tous les rapports sont acceptés.

La fête des promotions et la fête nationale sont à nouveau programmées.

Vu le manque de personnel, L'AIC ne pourra participer qu'à la fête nationale pour organiser la buvette. À ce jour 5 membres annoncent leur présence et 3 autres sont incertains.

Divers et propositions

Il est rappelé qu'une sortie est prévue en 2023 et qu'il serait temps d'y penser.

Pour clore cette réunion, les membres présents se rendent au Musée des Tracteurs de J.-J. Foëx, où, avec son épouse Monique, il a organisé un repas en commun. L'apéritif est suivi d'une excellente raclette.

S'en suit la visite du musée commentée avec passion par Jean-Jacques. Il y a là non seulement des tracteurs, mais une grande quantité d'objets anciens ayant servi à la paysannerie et la viticulture.



21 mai 2022 à l'entrée du Musée des Tracteurs.

De gauche à droite.

Laetitia Cherubini (vice-présidente), Blaise Roehrich, Edouard Besson, Serge Nef,
Alfred Metzger (trésorier), Alain Borloz (président), Jean-Jacques Ritter (secrétaire),
Alain Buffat et Jean-Pierre Rosset.

Accroupis, Robert Jaccard et Jean-Jacques Foëx.

Prise de vue : Paul Vautravers

Alors que l'Association des Intérêts poursuit son contrat envers les Autorités, nous,
Mémoire de Confignon décidons de clore provisoirement cet historique, afin de le publier.

Paul Vautravers, été 2022



Les Présidents, de gauche à droite:

Gilbert JAGGI (1961-1977), Paul VAUTRAVERS (1991-2001),
Claude ISCHER (1977-1981), Edouard BESSON (1981-1991)



Philippe MIRANDA (2011),
Jean-Pierre ROSSET (2001-2011)

Propriété de M.

Table des matières

PREAMBULE.....	2
CREATIVES COMMONS	2
1960.....	4
1961.....	4
1962.....	5
ASSEMBLÉE DU 23 MARS	5
ASSEMBLÉE DU 23 MAI.....	6
ASSEMBLÉE DU 13 JUIN	6
ASSEMBLÉE DU 5 NOVEMBRE.....	7
ASSEMBLÉE DU 5 DÉCEMBRE	7
1963.....	7
ASSEMBLÉE DU 21 JANVIER	7
15 FÉVRIER 1963.....	8
21 MARS 1963.....	8
ASSEMBLÉE DU 27 MAI.....	8
ASSEMBLÉE DU 4 NOVEMBRE.....	9
ASSEMBLÉE DU 2 DÉCEMBRE	10
1964.....	10
ASSEMBLÉE DU 27 JANVIER	10
ASSEMBLÉE DU 11 JUIN	11
ASSEMBLÉE DU 6 JUILLET	11
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 7 SEPTEMBRE	11
ASSEMBLÉE DU 5 OCTOBRE	11
ASSEMBLÉE DU 23 NOVEMBRE.....	11
1965.....	12
ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER	12
ASSEMBLÉE DU 26 AVRIL	13
ASSEMBLÉE DU 12 JUILLET.....	13
ASSEMBLÉE DU 8 NOVEMBRE.....	14
ASSEMBLÉE DU 6 DÉCEMBRE	14
1966.....	14
ASSEMBLÉE DU 2 FÉVRIER	14
ASSEMBLÉE DU 14 JUILLET	15
1967.....	16
ASSEMBLÉE DU 16 FÉVRIER	16
ASSEMBLÉE DU 29 JUIN	16
1968.....	16
ASSEMBLÉE DU 12 JUIN	16
ASSEMBLÉE DU 10 JUILLET	17
ORGANISATION	17
ASSEMBLÉE DU 6 NOVEMBRE.....	17
1969.....	17
ASSEMBLÉE DU 3 MAI.....	18

ASSEMBLÉE DU 2 JUILLET	18
ASSEMBLÉE DU 17 NOVEMBRE.....	18
1970.....	19
ASSEMBLÉE DU 26 JANVIER	19
ASSEMBLÉE DU 3 NOVEMBRE.....	21
1971.....	21
ASSEMBLÉE DU 27 JANVIER	21
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 11 MAI	21
ASSEMBLÉE DU 17 JUIN	21
ASSEMBLÉE DU 22 NOVEMBRE.....	22
1972.....	22
ASSEMBLÉE DU 14 FÉVRIER	22
ASSEMBLÉE DU 19 JUIN	23
ASSEMBLÉE DU 24 JUILLET	23
ASSEMBLÉE DU 11 SEPTEMBRE	24
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 23 OCTOBRE	24
ASSEMBLÉE DU 6 NOVEMBRE.....	24
1973.....	25
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 8 JANVIER.....	25
ASSEMBLÉE DU 5 FÉVRIER	25
ASSEMBLÉE DU 25 JUIN	25
ASSEMBLÉE DU 24 OCTOBRE	25
1974.....	31
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 6 FÉVRIER.....	31
ASSEMBLÉE DU 6 MARS	31
ASSEMBLÉE DU 9 DÉCEMBRE	32
1975.....	32
ASSEMBLÉE DU 3 FÉVRIER	32
ASSEMBLÉE DU 25 JUIN	33
ASSEMBLÉE DU 1 ^{ER} DÉCEMBRE	33
1976.....	34
ASSEMBLÉE DU 12 JANVIER	34
ASSEMBLÉE DU 1 ^{ER} JUIN	35
ASSEMBLÉE DU 20 SEPTEMBRE	35
ASSEMBLÉE DU 22 NOVEMBRE.....	35
1977.....	36
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 MARS	36
1978.....	38
ASSEMBLÉE DU 10 JANVIER	38
FÊTE DE NOËL	39
PROMOTIONS	39
1979.....	41
ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER	41
DÉCISION DU 26 AVRIL 1979.....	42
1980.....	44

ASSEMBLÉE DU 11 FÉVRIER	44
ASSEMBLÉE DU 27 OCTOBRE	46
ASSEMBLÉE DU 28 JANVIER	46
ASSEMBLÉE DU 17 FÉVRIER	47
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 19 MARS	47
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 7 SEPTEMBRE.....	49
JOURNÉE FESTIVE DU 10 OCTOBRE	49
1982.....	52
ASSEMBLÉE DU 15 FÉVRIER	52
ASSEMBLÉE DU 24 MAI.....	52
1983.....	54
ASSEMBLÉE DU 7 FÉVRIER	55
ASSEMBLÉE DU 14 NOVEMBRE.....	56
1984.....	57
ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER	57
ASSEMBLÉE DU 21 MAI.....	58
ASSEMBLÉE DU 18 JUIN	58
1985.....	60
ASSEMBLÉE DU 4 FÉVRIER	60
ASSEMBLÉE DU 14 MARS, FÊTE VILLAGEOISE	60
SÉANCE DE LA COMMISSION DU 9 MAI	60
ASSEMBLÉE DU 17 JUIN	61
1986.....	62
ASSEMBLÉE DU 3 FÉVRIER	62
VENDREDI 26 SEPTEMBRE	63
SAMEDI 27 SEPTEMBRE	63
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE	64
EN PERMANENCE	64
LISTE DES PARTICIPANTS	64
ASSEMBLÉE DU 14 NOVEMBRE.....	65
1987.....	65
ASSEMBLÉE DU 2 FÉVRIER	65
PROGRAMME	66
MARDI 22 DÉCEMBRE 19H.00.....	66
1988.....	66
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1 ^{ER} FÉVRIER.....	67
ASSEMBLÉE DU 17 MAI.....	68
FÊTE VILLAGEOISE DES 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE 1988	68
VENDREDI 16	68
SAMEDI 17.....	68
DIMANCHE 18	69
RÉUNION DE LA COMMISSION DES PROMOTIONS ET DE LA FÊTE DE NOËL DU 7 NOVEMBRE.....	69
1989.....	69
ASSEMBLÉE DU 6 FÉVRIER	69
ASSEMBLÉE DU COMITÉ DU 16 MARS.....	70
ASSEMBLÉE DU 23 MAI.....	71
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 7 JUIN	71
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 25 SEPTEMBRE.....	71

ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 30 OCTOBRE.....	72
ASSEMBLÉE DU 17 NOVEMBRE.....	72
1990.....	73
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 22 JANVIER	73
ASSEMBLÉE DU 5 FÉVRIER	73
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 25 AVRIL.....	73
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 29 AOÛT	74
VENDREDI 21 SEPTEMBRE	74
SAMEDI 22 SEPTEMBRE	74
DIMANCHE 23 SEPTEMBRE	75
EN PERMANENCE	75
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 1 ^{ER} OCTOBRE.....	75
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 5 NOVEMBRE	76
ASSEMBLÉE DU 23 NOVEMBRE.....	77
1991.....	78
COMPOSITION DU COMITÉ DU 700 ^{ÈME}	78
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 15 JANVIER	78
ASSEMBLÉE DU 4 FÉVRIER	78
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 18 MARS	79
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 8 AVRIL.....	79
ASSEMBLÉE DU 21 MAI.....	80
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 27 MAI.....	80
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 21 OCTOBRE.....	80
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 7 OCTOBRE.....	80
ASSEMBLÉE DU 15 NOVEMBRE.....	81
1992.....	81
ASSEMBLÉE DU 17 FÉVRIER	81
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 18 MAI.....	82
ASSEMBLÉE DU 26 MAI.....	82
ASSEMBLÉE DU 20 NOVEMBRE.....	84
1993.....	86
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 18 JANVIER	86
ASSEMBLÉE DU 8 MARS	86
ASSEMBLÉE DU 29 MARS	87
ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 10 MAI	87
ASSEMBLÉE DU 24 MAI.....	87
SAMEDI 28.....	88
DIMANCHE 29	88
EN PERMANENCE	88
ASSEMBLÉE DU 19 NOVEMBRE.....	91
1994.....	91
ASSEMBLÉE DU 28 FÉVRIER	91
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 26 AVRIL.....	92
ASSEMBLÉE DU 16 MAI.....	92
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 3 OCTOBRE.....	94
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 7 NOVEMBRE	94
ASSEMBLÉE DU 18 NOVEMBRE.....	94
1995.....	94
ASSEMBLÉE DU 27 FÉVRIER	94
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 27 MARS	95

ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 2 OCTOBRE.....	96
FOIRE DU VIN, SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 AOÛT.....	96
SAMEDI 26 AOÛT	96
DIMANCHE 27 AOÛT	97
EN PERMANENCE	97
LISTE DES PARTICIPANTS	97
COMITÉ D'ORGANISATION DE LA FOIRE DU VIN 1995	98
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 7 NOVEMBRE	98
ASSEMBLÉE DU 17 NOVEMBRE.....	98
1996.....	99
ASSEMBLÉE DU 26 FÉVRIER	99
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 7 MAI	99
ASSEMBLÉE DU 20 MAI.....	99
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 7 OCTOBRE.....	100
ASSEMBLÉE DU 15 NOVEMBRE.....	101
1997.....	101
ASSEMBLÉE DU 24 FÉVRIER	101
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 22 AVRIL.....	102
SAMEDI 23 AOÛT	103
DIMANCHE 24 AOÛT	103
EN PERMANENCE	104
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 6 OCTOBRE.....	104
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 11 NOVEMBRE	104
ASSEMBLÉE DU 14 NOVEMBRE.....	105
1998.....	105
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 2 FÉVRIER	105
ASSEMBLÉE DU 16 FÉVRIER	105
ASSEMBLÉE DU 18 MAI	106
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 5 OCTOBRE.....	107
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 10 NOVEMBRE	107
ASSEMBLÉE DU 13 NOVEMBRE.....	107
1999.....	108
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 8 FÉVRIER	108
ASSEMBLÉE DU 22 FÉVRIER	108
ASSEMBLÉE DU 17 MAI.....	109
FOIRE DU VIN DES VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 SEPTEMBRE	110
PROGRAMME DE LA FOIRE DU VIN 1999	110
VENDREDI 3	110
SAMEDI 4.....	110
EN PERMANENCE	110
LISTE DES PARTICIPANTS	111
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 10 OCTOBRE.....	111
ASSEMBLÉE DU 12 NOVEMBRE.....	111
AFFAIRE LUZZATTO	111
2000.....	115
150 ^{ÈME}	115
ASSEMBLÉE DU 14 FÉVRIER	115
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 2 MAI :.....	115
ASSEMBLÉE DU 15 MAI	116
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 9 OCTOBRE.....	117
RÉUNION DE LA COMMISSION PARITAIRE DU 31 OCTOBRE.....	117

ASSEMBLÉE DU 10 NOVEMBRE.....	117
2001.....	117
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 5 FÉVRIER	117
ASSEMBLÉE DU 12 FÉVRIER	118
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 MAI.....	119
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 27 AOÛT	120
FÊTE DE L'AUTOMNE, LES 14-15-16 SEPTEMBRE :	120
ASSEMBLÉE DU 9 NOVEMBRE.....	122
2002.....	122
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 4 FÉVRIER	122
ASSEMBLÉE DU 18 FÉVRIER	122
ASSEMBLÉE DU 13 MAI :	123
RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ANIMATION ET DE LA CULTURE DU 21 MAI :	124
ASSEMBLÉE DU 8 NOVEMBRE.....	126
2003.....	126
ASSEMBLÉE DU 24 FÉVRIER :	126
ASSEMBLÉE DU 12 MAI.....	127
FOIRE DU VIN DES VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 SEPTEMBRE	128
PROGRAMME DE LA FOIRE DU VIN 2003	128
VENDREDI 5	128
SAMEDI 6.....	128
EN PERMANENCE.....	129
2004.....	129
ASSEMBLÉE DU 23 FÉVRIER	129
ASSEMBLÉE DU 10 MAI.....	130
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 27 SEPTEMBRE.....	131
2005.....	132
ASSEMBLÉE DU 21 FÉVRIER	132
ASSEMBLÉE DU 9 MAI.....	132
PROGRAMME	133
VENDREDI 26	133
SAMEDI 27.....	133
EN PERMANENCE.....	133
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 3 OCTOBRE.....	133
ASSEMBLÉE DU 4 NOVEMBRE.....	134
2006.....	134
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 30 JANVIER	134
ASSEMBLÉE DU 27 FÉVRIER	134
ASSEMBLÉE DU 5 MAI.....	135
ASSEMBLÉE DU 3 NOVEMBRE.....	136
2007.....	137
ASSEMBLÉE DU 26 FÉVRIER	137
ASSEMBLÉE DU 4 MAI.....	138
COMMISSION PARITAIRE DU 29 MARS	138
CONFIGNON « VIGNE ET TERROIR ».....	139
PROGRAMME	139
VENDREDI 24 AOÛT 2007	139
SAMEDI 25 AOÛT 2007.....	139
EN PERMANENCE	139

ASSEMBLÉE DU 2 NOVEMBRE.....	140
2008.....	140
ASSEMBLÉE DU 18 FÉVRIER	140
ASSEMBLÉE DU 25 AVRIL	141
ASSEMBLÉE DU 7 NOVEMBRE.....	143
2009.....	144
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 26 JANVIER	144
ASSEMBLÉE DU 16 FÉVRIER	145
ASSEMBLÉE DU 6 NOVEMBRE.....	146
2010.....	147
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 25 JANVIER	147
ASSEMBLÉE DES ORGANISATEURS DU 50 ^{ÈME} DE L'AIC DU 1 ^{ER} FÉVRIER :	147
ASSEMBLÉE DU 15 FÉVRIER	148
ASSEMBLÉE DE COMITÉ DU 11 OCTOBRE.....	149
ASSEMBLÉE DU 5 NOVEMBRE.....	149
2011.....	151
50 ANS D'ACTIVITÉS !	151
ASSEMBLÉE DU 6 MAI.....	151
2012.....	152
2013.....	153
2014.....	153
L'ASSEMBLÉE DU 24 FÉVRIER.....	153
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE COMITÉ LE 13 OCTOBRE	154
ASSEMBLÉE DU 20 NOVEMBRE.....	154
2015.....	155
ASSEMBLÉE DU 27 AVRIL	155
2016.....	158
2017.....	158
2018.....	158
ASSEMBLÉE DU 25 MAI.....	158
2019.....	159
L'ASSEMBLÉE DU 10 MAI	159
2020.....	160
2021.....	160
2022.....	160
TABLE DES MATIÈRES.....	163